

DELIBERATIONS
du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 19 octobre 2016

Délibération n° 2016 – 19/10/2016 – 2

Approbation du verbatim du Conseil d'administration du 7 septembre 2016

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

Approuve, avec 31 voix pour (unanimité) :

le verbatim du Conseil d'administration du 7 septembre 2016.

Dijon, le 20 octobre 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. : Verbatim du Conseil d'administration du 7 septembre 2016

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Verbatim du Conseil d'Administration du 7 septembre 2016

Collège A - Professeurs et personnels assimilés

➤ Membres présents ou représentés

Monsieur Alain BONNIN,
Monsieur Sébastien CHEVALIER,
Monsieur Frédéric DEBEAUFORT (procuration à Stéphanie GRAYOT-DIRX),
Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX,
Madame Sylviane LEONI (présente jusqu'à 17h10),
Monsieur Louis de MESNARD.

Collège B - Autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés

➤ Membres présents ou représentés

Monsieur Laurent BRACHAIS (présent jusqu'à 15h15, procuration à Sandrine ROUSSEAU à partir de 15h15),
Madame Peggy CENAC-GUESDON,
Madame Sandrine ROUSSEAU,
Monsieur Philippe SALVADORI,
Madame Christelle SERÉE-CHAUSSINAND (présente jusqu'à 17h50),
Monsieur Vincent THOMAS (présent jusqu'à 17h10).

Collège des personnels BIATSS

➤ Membres présents ou représentés

Madame Delphine BADIAN (procuration à Philippe SALVADORI),
Madame Tania CARNET (présente jusqu'à 17h30),
Monsieur Cédric CLERC (présent jusqu'à 16h05),
Monsieur David COUSSON (procuration à Sébastien CHEVALIER),
Madame Juliette OLIVIER (présente jusqu'à 17h50),
Monsieur Jean-Emmanuel ROLLIN.

Collège des usagers

➤ Membres présents ou représentés

Madame Maud ANDRE (procuration à Robin TAINURIER),
Madame Anaïs BUY (procuration à Kévin GARNIER),
Monsieur Kévin GARNIER,
Monsieur Geoffrey RICARD,
Monsieur Théo SAINTE-MARIE,
Monsieur Robin TAINURIER (présent jusqu'à 17h55).

Personnalités extérieures

➤ Membres présents ou représentés

Monsieur José ALMEIDA (suppléé par Didier MARTIN jusqu'à 16h25),
Madame Elisabeth BEAU (procuration à Bruno HEIN),
Monsieur Lionel BRETILLON (suppléé par Philippe LEMANCEAU),
Madame Océane CHARRET-GODARD (présente jusqu'à 16h40),
Madame Aline GRANDIDIER (procuration à Cédric CLERC),
Monsieur Bruno HEIN (présent jusqu'à 17h15),
Monsieur Pierre-Antoine KERN,
Madame Pascale PONSE (procuration à Louis de MESNARD).

Personnes présentes à titre consultatif

Monsieur Pascal JOBARD, Agent comptable,
Madame Magali KHATRI, Directrice du pôle Finances,
Monsieur Julien MARLOT, représentant de Madame la Rectrice de l'Académie de Dijon, Chancelière de l'université de Bourgogne,
Madame Marie-France MATHIEU, Directrice générale des services,
Monsieur Emmanuel RANC, Directeur général des services adjoint.

Invités

Monsieur Pierre ANCET, Vice-président délégué aux politiques culturelles,
Monsieur Jean-Jacques BOUTAUD, Vice-président de la Commission de la formation et de la vie universitaire,
Monsieur Dominique DELMAS, Vice-président délégué aux finances et au budget,
Madame Sophie DESSEIGNE, Directrice du pôle Documentation
Monsieur Pierre-Etienne THEPENIER, Directeur du pôle des Ressources humaines,
Monsieur Grégory WEGMANN, Vice-président délégué en charge du suivi de l'offre de formation et du pilotage.

Ordre du jour :

II) Débat relatif aux orientations budgétaires et à la campagne d'emplois 2017.....	16
I) Informations du Président et du Vice-Président.....	68

PROCÈS-VERBAL

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE (SEANCE DU 7 SEPTEMBRE 2016)

*(La séance est ouverte à 14 h 30 sous la présidence de Monsieur Alain Bonnin,
Président de l'Université de Bourgogne)*

-:-:-:-:-

Le Président.- Bienvenue à toutes et à tous. J'avais donné l'autorisation à FR3 de filmer, de faire quelques plans avant l'ouverture officielle de notre conseil d'administration.

Je vous remercie donc d'être présents. Je suis très sincèrement heureux de vous retrouver pour ce premier grand rendez-vous de l'année universitaire. Un rendez-vous qui est maintenant ancré dans notre calendrier puisque depuis 2012, nous ouvrons l'année universitaire et la préparation de la campagne budgétaire et de la campagne d'emplois par ce double rendez-vous, la conférence conjointe des directeurs de laboratoires et des directeurs de composantes qui a eu lieu ce matin et un conseil d'administration extraordinaire qui a lieu à peu près au même moment au début de mois de septembre et qui permet, et c'est toujours un temps d'échange qui est très utile, d'échanger, d'écouter les uns et les autres, qui nous permet, à nous, équipe de gouvernance, également d'expliquer les grandes options qui sont prises en matière budgétaire et en matière d'emplois.

Ces échanges que l'on a dans le cadre de la conférence des directeurs de composantes et de laboratoires et dans le cadre du conseil d'administration extraordinaire nous sont éminemment utiles pour finaliser le budget et finaliser la campagne d'emplois tels qu'ils vous seront présentés à la fin du mois de septembre, le 29 septembre, je crois, pour un conseil d'administration qui sera alors délibératif.

Aujourd'hui, on est dans un temps d'échange. On est sur un conseil d'administration qui n'est pas délibératif. Il n'y aura pas de vote au terme de ce conseil, mais c'est simplement l'opportunité pour nous tous d'échanger dans les deux sens.

Avant d'aller plus loin, je voudrais vous dire que... Vous savez tous que l'on a été sollicité par une délégation des organisations professionnelles qui souhaitent, comme cela avait été le cas au mois de juillet, venir faire part de leurs préoccupations compte tenu de la situation financière de l'établissement, et comme je l'avais fait au mois de juillet, j'ai donné mon accord. Donc je crois qu'une délégation est en train de se constituer. Cette délégation viendra dans quelques minutes. On pourra échanger très calmement et très courtoisement comme on l'a fait en juillet et puis cette délégation quittera la salle du conseil de façon à ce que nous puissions, à huis clos, comme c'est normal, tenir notre conseil.

Mais avant que cette délégation ne rentre, je voudrais rapidement revenir auprès de vous sur deux séries de craintes ou de critiques ou de remarques (je ne sais pas comment il faut les appeler) qui se sont exprimées dans notre communauté au cours des semaines passées, qui sont des remarques que je comprends tout à fait, mais que je voudrais lever auprès de vous. On a déjà eu l'occasion, je pense, d'ailleurs, d'en parler en juillet, mais comme ces idées continuent de circuler, je pense qu'il est important d'en parler dès le début du conseil de façon à ce que tout ceci ne pèse pas sur les échanges que l'on aura ensuite.

La première chose que je voudrais vous dire est que, parmi les idées qui circulent, est que pour expliquer cette situation budgétaire difficile, nous aurions manqué de prévoyance. Alors, bien sûr, je voudrais vous dire que c'est une appréciation qui n'est pas exacte. Tous ceux qui suivent depuis plusieurs années, et vous en êtes, les interventions que je suis amené à faire en matière budgétaire, les interventions que Dominique Delmas est amené à faire en matière budgétaire, ont toujours entendu que nous parlions de « l'effet ciseau » qui est le moment où vont se croiser les courbes des recettes et les courbes des dépenses de l'université. On a, pratiquement à chaque campagne budgétaire, présenté cette courbe avec le moment où ce schéma... avec le croisement des courbes qui surviendra à un moment ou à un autre. Donc nous n'avons pas manqué de cette capacité d'anticipation et ce diagnostic et ce risque, on l'a toujours clairement appréhendé.

La deuxième chose que je voulais vous dire, c'est que l'on a bien sûr appréhendé le risque, mais on a pris des mesures. Je voudrais simplement vous rappeler rapidement, parmi les mesures qui ont été prises, le fait que depuis plusieurs années, notre université vit avec, selon les années, entre 30 et 40 postes d'enseignants-chercheurs qui sont non pourvus. Alors, bien sûr, ce n'était pas jusqu'ici des postes gelés. Ce sont des postes qui sont non pourvus parce que nous menons une politique exigeante de recrutement, mais évidemment les postes non pourvus soulagent notre budget et notre université ne pourrait pas vivre en saturant son plafond d'emplois. Notre plafond de masse salariale, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, ne peut pas être... ne nous permet pas de saturer notre plafond d'emplois.

Nous avons également des emplois BIATSS qui sont non pourvus, des emplois BIATSS qui sont pourvus par des personnels contractuels.

Et puis, vous vous souvenez tous que dès 2014, quand l'État nous a annoncé une réduction de la dotation globale de fonctionnement, rappelez-vous pour ceux qui étaient là, -2 % puis -4 % puis -6 %, nous avons pris un certain nombre de mesures pour réduire le volume des maquettes et tout ceci a donc été engagé.

Enfin, je voudrais vous dire que ces mesures que nous avons prises ont commencé à porter leurs fruits puisque notre résultat d'exercice, qui a toujours été positif, c'est-à-dire que notre université n'a jamais été en situation de déficit (pour autant, depuis plusieurs années, on voit bien que le résultat de l'exercice se dégrade d'année en année), le différentiel qui était de 1,9 million d'euros... 1,8 million d'euros, pardon, entre 2012 et 2013 n'était plus que de 0,9 million d'euros entre 2013 et 2014. Dominique vous montrera cela très bien sur les schémas dans quelques minutes.

Donc les mesures qui ont été prises ont commencé à porter leurs fruits. À tel point, vous le savez, que le fonds de roulement en 2015 a été considéré comme suffisamment solide pour que l'État, en fait, nous prenne 1 million d'euros sur le fonds de roulement, réduise notre DGF d'un petit peu plus de 1 million d'euros.

Donc vous voyez que nous n'avons pas été imprévoyants. Nous avons fait un diagnostic. Nous avons pris des mesures qui étaient des mesures appropriées et ces mesures ont commencé à porter leurs fruits.

La deuxième chose sur laquelle je voudrais revenir, avant que les collègues ne rentrent, la seconde critique qui a circulé dans notre communauté est que nous aurions manqué de loyauté, manqué de franchise quant à la situation financière de l'établissement et que nous aurions manqué de franchise notamment en raison des élections universitaires.

Je dois dire, j'ai eu l'occasion de le dire déjà, mais c'est vraiment quelque chose qui n'est pas très censé. Nous n'avons découvert la situation financière de l'établissement pour l'exercice 2015 qu'à la mi-mars, c'est-à-dire à peu près... En tout cas, moi, je n'en ai été informé qu'environ une semaine avant le conseil d'administration. J'ai déjà eu l'occasion de vous le dire.

Ceci s'explique par le fait que les fins d'exercice sont toujours des moments où les services comptables et les commissaires aux comptes doivent consolider des flux financiers en entrées et en sorties. Ce sont des périodes d'une grande complexité, et l'agrégation de tout cela ne se fait qu'au tout dernier moment. Ce qui est logique, d'ailleurs.

Souvenez-vous. Il n'y a pas si longtemps que cela, le compte financier, on le votait en juin. Les textes nous ont obligés à anticiper de plus en plus le moment où on vote le compte financier, mais passer d'un compte financier voté en juin ou en juillet à un compte financier voté en mars (et même, on aurait dû le faire en février, en fait), c'est quelque chose qui est d'une très haute technicité et d'une très grande complexité. Donc on ne peut pas savoir avant ce que va être le résultat de l'exercice.

Je voudrais vous redire que l'exercice 2016 n'était pas négatif, il était positif. Mais il était positif avec une marge de 600 000 euros qui ne nous permet pas de faire sereinement face à l'avenir.

Encore aurions-nous souhaité masquer la réalité, chers collègues, que nous n'aurions pas pu, tout simplement parce que notre budget et notre situation comptable sont examinés par les commissaires aux comptes qui sont indépendants. Qui passent plusieurs semaines dans notre université. Qui sont indépendants et qui sont présents avec nous le jour de la présentation du compte financier. Ce n'est pas un hasard si les procédures comptables et financières imposent aux commissaires aux comptes d'être présents quand la gouvernance de l'établissement restitue les grands équilibres face aux administrateurs. C'est bien pour s'assurer que le discours qui est tenu par la gouvernance de l'établissement est parfaitement conforme à la réalité de la situation financière et comptable.

Par ailleurs, je voudrais également vous rappeler que nos comptes 2015 ont été certifiés sans réserve par les commissaires aux comptes et que c'est la première fois que nos comptes étaient certifiés sans la moindre réserve.

Enfin, vous savez tous que le Rectorat, qui exerce la tutelle, la chancellerie de l'université, suit avec une très grande attention chez nous, mais comme dans d'autres universités, la situation financière et comptable et qu'avant chaque conseil d'administration où sont abordés des dossiers financiers, c'est-à-dire quatre fois par an, pour le budget primitif et pour chacune des trois décisions budgétaires modificatives, nous avons ce que nous appelons un pré-conseil d'administration entre l'équipe de l'université et l'équipe du Rectorat de façon à examiner à la loupe notre budget et les grands équilibres de notre budget. Et vous imaginez bien que le Rectorat et le Recteur qui est chancelier de l'université, qui suit ces choses avec beaucoup d'attention, examine la sincérité budgétaire avec beaucoup d'attention.

Donc je voulais vous dire tout ceci, avant que l'on n'entame nos débats et avant que les vice-présidents ne fassent leur présentation respective, pour vous rassurer et pour apaiser le débat. Vous dire qu'il n'y a pas eu d'imprévoyance. Qu'il

n'y a pas eu de déloyauté. Qu'il y a simplement une accumulation de causes exogènes qui pèsent sur notre université comme sur beaucoup d'autres universités et je voudrais bien que... Les décisions que l'on va avoir à prendre ensemble et à construire ensemble pendant tout ce mois de décembre sont des décisions difficiles. Dominique va vous en présenter les grands enjeux. Il faut qu'on les prenne tous ensemble dans l'intérêt de l'établissement et j'aimerais qu'on puisse les prendre en ayant derrière nous ce nuage de suspicion que je peux comprendre, mais qui vraiment n'est pas justifié.

Voilà ce que je voulais vous dire pour commencer.

Dominique va se mettre prêt à commencer pour dans quelques minutes, mais peut-être, Cyril, on peut faire entrer rapidement la délégation qui s'est constituée. On échangera avec eux un temps raisonnable comme on l'a fait au mois de juillet et ensuite je leur demanderai de laisser le conseil d'administration poursuivre ses travaux dans la sérénité.

Monsieur Rollin.

M. Rollin.- Oui. Vous avez dit certaines choses. Je vais revenir sur les deux dernières interventions dont vous avez parlé, en particulier sur la déloyauté. Moi, je vais vous le dire franchement : je fais partie de ceux qui pensent que les élections ont caché une certaine réalité. Je vous l'ai dit plusieurs fois dans d'autres instances. Un certain nombre de mes collègues le pensent et ne sont pas élus et ne sont pas forcément au fait aussi pointu que cela, mais quand tout au long d'une campagne, pendant plus de deux mois, on... Comment ? On martèle un slogan que nous avons une situation saine et maîtrisée et que deux mois plus tard, on vire 50 contractuels du jour au lendemain d'une manière très déplorable qu'aucune entreprise privée n'oserait le faire, sans aucune justification budgétaire, les personnels sont en droit de s'interroger sur la réalité de ce slogan.

Et cette déloyauté comme vous l'appellez, qui n'est pas forcément le terme mais qui dit « on nous a caché certaines choses », fait que cela participe à cette méfiance que les personnels ont. D'ailleurs, la réponse que vous avez envoyée dans votre mail assez long du mois de juillet fait qu'un certain nombre de personnel, je vous le dis, vous ont même mis en spam, ne vous lisent plus, n'ont plus confiance.

Voilà sur cette déloyauté sur laquelle je voulais revenir parce que c'est quand même un climat sur lequel vous avez, pendant plus de deux mois, je le rappelle, martelé ce slogan que nous avons une situation saine et maîtrisée et que deux mois plus tard, on nous annonce qu'il manque 1, 2, 3, 5 millions. On ne savait même pas quelles étaient les sommes qui manquaient exactement. Donc sans aucune explication par rapport à cela.

Les explications, on pourra les discuter parce que les éléments que vous donnez, exogènes, vous nous en avez donné un certain nombre. Si on les prend, vous l'avez vous-même reconnu lors du mois de juillet, lors du conseil d'administration, c'étaient des éléments exogènes qui pesaient environ 1,5 million par rapport aux décisions budgétaires sur la masse salariale et qui ne s'expliquaient pas par le manque d'autant de personnel.

Sur la deuxième partie qui était le premier point que vous avez dit sur les rumeurs, je ne me souviens plus, sur... Bon, j'y reviendrai au cours du débat car, là-dessus, cela fait partie aussi des éléments que moi, j'assume, que je discute avec mes collègues. J'assume tout à fait ces éléments-là. Donc je peux vous le dire : la confiance n'est plus là. Vous pourrez nous dire ce que vous voudrez pendant ce

conseil d'administration, j'écouterai, mais je vous le dis, avec une très très très grande méfiance et non pas une... Maintenant, la béatitude est terminée.

Le Président.- Très bien. Merci de cette intervention. Cyril, on... Peggy, vous voulez intervenir ? Et après l'intervention de Peggy, Cyril, on fera entrer la délégation.

Mme Cénac-Guesdon.- J'avais des questions sur le premier point à proprement parler, sur le point budgétaire. Je ne sais pas si c'est le moment pour les poser ou s'il reviendra plus tard.

Le Président.- Ce que je vous propose, c'est qu'on va faire entrer la délégation qui veut entrer. On va les entendre et dialoguer quelques minutes. Ensuite, Dominique Delmas, Grégory Wegmann et Stéphanie Grayot-Dirx présenteront les bases, les grandes orientations du budget et de la campagne d'emplois et ensuite on pourra débattre très librement tous ensemble.

(Entrée de la délégation)

Le Président.- Bonjour. Oui, asseyez-vous. C'est bien... Oui, oui, asseyez-vous, c'est mieux. Et je vous propose... J'entends bien les inquiétudes qui sont les vôtres et qui peuvent circuler dans la communauté universitaire. Donc je vous propose que l'on puisse avoir un rapide échange, un peu comme on l'a fait au mois de juillet, et ensuite je vous demanderai de bien vouloir laisser le conseil d'administration débattre à huis clos. Mais on peut prendre quelques minutes pour échanger, c'est bien normal.

M. Neveu.- Bonjour à tous les membres du CA. On se retrouve. Si j'ai bien bonne mémoire, on s'est déjà vu à la fin... au début du mois de juillet dans des conditions à peu près analogues.

M. de Mesnard.- Marc, je me permets de t'interrompre juste. Ce qu'on vous demande, c'est que vous vous présentiez. On te connaît très bien. Alors, c'est Marc Neveu qui parle et puis après, si d'autres, vous voulez prendre la parole, si vous pouviez vous présenter, ce serait...

M. Neveu.- Alors, Marc Neveu pour le SNESUP, mais cela n'a aucune importance puisque c'est une délégation de l'ensemble des personnels et étudiants qui sont à l'extérieur.

M. de Mesnard.- C'est juste pour le verbatim.

M. Neveu.- Voilà, pour le verbatim. Donc Marc Neveu, SNESUP.

Donc je disais qu'on se retrouve à peu près dans la même configuration qu'au début du mois de juillet, avec les mêmes interrogations. Les mêmes interrogations concernant... Les collègues parleront des problèmes sur les ATER, mais c'est surtout sur les formations que le curseur s'est déplacé en cette rentrée, avec un certain nombre d'interrogations, effectivement, et d'inquiétudes qui correspondent à des annonces ou à des décisions qui sont prises dans les

différentes UFR, qui ne sont pas acceptables pour les collègues et encore moins pour les étudiants. Donc moi, je dresse juste cela de façon générale.

Les collègues d'un certain nombre de filières, mais d'autres filières sont en souci, et la rentrée dans ces filières, en tout cas les présentations budgétaires auront lieu encore dans cette semaine. Je pense, par exemple, pour moi, en Sciences et Techniques, c'est vendredi. Donc on n'a pas encore d'informations très précises, mais on sait très bien que les directeurs d'UFR sont plus qu'inquiets.

Donc là-dessus, on demanderait un certain nombre de précisions notamment sur les problèmes budgétaires qui étaient notifiés en début de mois de juillet. On en était aux environs de -35 000 heures. On voudrait savoir ce qu'il en est actuellement, sachant qu'il y a peut-être (je dis « peut-être » parce qu'on voudrait aussi des précisions et des confirmations) eu des rallonges budgétaires ministérielles compte tenu du nombre... de l'augmentation du nombre d'étudiants. Donc on sait qu'il y a eu, dans la presse en particulier, des annonces sur ces rallonges budgétaires. Donc on aimerait bien savoir où sont passées ces rallonges budgétaires et si elles vont directement aux formations ou pas, ce qui nous semble être la moindre des choses.

Donc là-dessus, moi, je vais laisser la parole aux collègues étudiants et aux collègues des différentes filières qui sont peut-être les plus impactées, mais je ne crois pas qu'il y ait de filière qui soit indemne en cette rentrée.

Mme Laigneau-Fontaine.- Merci beaucoup. Bonjour à tous. Je m'appelle Sylvie Laigneau-Fontaine. Je suis professeure de latin et je représente donc le département de Lettres Classiques qui est un des plus menacés.

Alors, il est vrai qu'en lettres classiques, régulièrement, depuis des années, nous avons très peu d'étudiants inscrits. Ce que vous devez tous savoir, c'est que sur une maquette de lettres classiques, 80 % de nos heures ne sont pas donnés seulement devant des étudiants de lettres classiques, mais également devant des étudiants de lettres modernes et des étudiants d'histoire de l'art. C'est-à-dire qu'il est rarissime que nous fassions cours devant cinq étudiants, ce qui est par exemple le chiffre d'étudiants inscrits en première année cette année.

Pour autant, nous avons compris que l'université mettait la barre à huit et nous avons proposé un système dans lequel plus aucun cours n'est délivré devant moins de huit personnes en mutualisant les cours. Je ne rentre évidemment pas dans les détails. C'est ce que nous avons fait fin août.

Lundi matin, nous avons, comme tout le monde dans l'UFR de Lettres, donné rendez-vous aux premières années, reçu les premières années. Ils sont cinq. Nous leur avons indiqué que leurs cours seraient mutualisés avec leurs camarades de L2, avec leurs camarades de lettres modernes, etc. de manière à ce que jamais un cours ne soit donné devant moins de huit personnes.

Nous avons renvoyé les étudiants et le soir même, alors que ces étudiants sont inscrits, qu'ils ont vu en juin qu'il y avait à Dijon une première année de lettres classiques, qu'ils ont payé leur enseignement, nous apprenions le soir même, lundi soir, que M. Wegmann et le doyen, M. Heilmann, décidaient de fermer la L1 de Lettres Classiques. Je vous pose la question : qu'est-ce que font les étudiants ?

Notre doyen nous a répondu « ils n'ont qu'à s'inscrire en lettres modernes ». Je demande à mes étudiants qui sont en lettres classiques. Ils ont choisi les lettres classiques, ils n'ont pas choisi les lettres modernes. Voilà.

Donc on demanderait au moins pour cette année que la L1 de lettres classiques soit maintenue. L'année prochaine, on verra. Quand on anticipe les décisions six mois avant, on peut faire des choses, on peut expliquer aux gens que

ce n'est plus la peine de venir à Dijon, qu'il n'y a plus de lettres classiques. Mais on ne dit pas à des étudiants qui ont décidé de s'inscrire en lettres classiques « vous aviez choisi cela, mais ce n'est plus possible ».

Je vous remercie.

Le Président.- Sylvie, je pense qu'il n'a jamais été décidé de fermer la filière de lettres classiques. Je pense qu'on n'a pas...

Mme Laigneau-Fontaine.- (*Hors micro*) Monsieur le Président, c'est ce qui...

Le Président.- ...D'abord, on n'est pas là pour centrer la discussion sur une filière ou sur une formation. L'objectif du CA, c'est que l'on discute aujourd'hui des grands enjeux.

Mme Laigneau-Fontaine.- Oui, mais pour nous, Monsieur le Président, cela devient urgent.

Le Président.- Non, mais je comprends. Je comprends, Sylvie, mais... Enfin, Grégory est là. Je ne pense pas que l'on ait décidé de fermer une filière à ce stade de l'année.

Mme Laigneau-Fontaine.- Alors, dans ce cas, c'est qu'un mauvais renseignement serait descendu de la direction de l'UFR.

Le Président.- Je ne sais pas.

Mme Laigneau-Fontaine.- La direction de l'UFR nous a demandé de fermer la L1 de lettres classiques. Vous pouvez aller demander, le secrétaire est en train de fermer les emplois du temps. Je suis heureuse de vous entendre dire que ce n'est pas le cas.

Le Président.- Écoutez, en tout cas, nous, sur les décisions qu'on prend et que je prends, elles ne portent pas sur telle ou telle filière que l'on ouvre ou que l'on ferme.

Mme Laigneau-Fontaine.- Donc vous me dites que la L1 de lettres classiques...

Le Président.- Je vous dis que sur... On est encore dans le contrat 2012-2016...

Mme Laigneau-Fontaine.- Oui, absolument.

Le Président.- ...et que sur ce contrat, on n'a pas pris de décision de fermeture de formation. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y aura pas des...

Mme Laigneau-Fontaine.- D'accord, donc nous ouvrons pour 2016-2017 la première année de lettres classiques en mutualisant tous les cours de manière à ce qu'aucun cours ne soit donné devant moins de huit étudiants.

Le Président.- Je viens...

M. Wegmann.- (*Hors micro*) Nous avons eu un échange avec M. Bonnet...

Mme Laigneau-Fontaine.- Oui.

M. Wegmann.- Donc moi, j'ai eu une discussion de travail avec Éric Heilmann pour globalement voir les problèmes qui se posent dans la composante et les manques d'heures par rapport aux notifications et un certain nombre de propositions ont été faites, dont une partie en lien avec M. Bonnet qui a donné son accord et qui consiste pour les étudiants concernés à suivre des enseignements, alors je n'ai pas tous les détails, mais avec les étudiants de lettres modernes...

Mme Laigneau-Fontaine.- Mais c'est tout le temps le cas.

M. Wegmann.- ...et à garder des UE spécifiques pour pouvoir avancer dans leur cursus en lettres classiques. Moi, c'est ce que j'ai retenu comme proposition. Je n'ai pas les détails techniques.

Mme Laigneau-Fontaine.- La question, c'est : est-ce qu'on inscrit... enfin, est-ce qu'on dit aux étudiants qu'ils sont en première année de lettres classiques ou est-ce qu'on leur dit « vous vous êtes inscrits, mais ce n'est pas possible » ?

M. Wegmann.- Moi, de ce que j'avais compris, c'est que sur le portail APB, l'entrée indiquée, c'était « Lettres ».

Mme Laigneau-Fontaine.- Il y a un parcours Lettres Classiques.

M. Wegmann.- Oui, mais pas sur le portail APB. Quand vous avez fait vos vœux, vous avez demandé à être inscrit en Lettres. La question qui se pose pour vous, c'est : est-ce que votre cursus va déboucher sur une licence, une L3 Lettres Classiques, qui vous permettra ensuite, si vous le souhaitez, d'intégrer un master Lettres Classiques ? La réponse est oui et cela n'est pas remis en question. Je crois que vous faites une confusion entre la notion de diplôme et la notion de parcours. C'est deux choses différentes.

Mme Laigneau-Fontaine.- Non, je crois, Monsieur Wegmann, que vous faites une confusion entre ce que l'on peut faire quand on a suivi des cours de lettres modernes et ce que l'on peut faire quand on a suivi des cours de lettres classiques. Vous ne pouvez pas faire entendre à mes étudiants qu'en ayant suivi un parcours Lettres Modernes, ils pourront s'inscrire aux masters et aux concours.

M. Wegmann.- Je n'ai pas parlé de parcours Lettres Modernes, j'ai parlé de la mention.

Mme Laigneau-Fontaine.- Bien sûr que si... Oui, mais...

Le Président.- Sur ce point précis, je pense qu'il faudra retravailler entre Grégory et le doyen de la composante pour bien préciser les choses.

Mme Laigneau-Fontaine.- Oui, mais le problème, c'est que là, les emplois du temps sont en train d'être supprimés donc...

M. Wegmann.- Moi, j'ai eu en correspondant Guillaume Bonnet. Moi, je veux bien, mais pour moi, mon contact, c'est Guillaume Bonnet. Je veux bien tout à l'heure aller le rencontrer mais... Mais voilà, je vous dis la réponse que j'ai eue...

Mme Laigneau-Fontaine.- Mais c'est Guillaume qui m'a dit que le doyen lui avait dit lundi soir que la L1 serait supprimée.

Le Président.- Bien. OK, on...

M. Salvadori.- (*Intervention inaudible*)

M. de Mesnard.- (*Hors micro*) Le micro, s'il te plaît.

M. Salvadori.- Philippe Salvadori, élu du CA. Il me semble à vous écouter qu'il est parfaitement clair que les étudiants sont inscrits sous la mention Lettres, mais certainement pas sous un parcours de Lettres Classiques. Ils auront des options où ils pourront faire du latin. Alors, je ne sais pas quelle est la maquette. Cela doit être dans l'UE 5 ou du latin ou du grec en complément, mais ce n'est en aucun cas ce qui existait, c'est-à-dire que vous fermez bien un parcours.

Ce qui est d'ailleurs cohérent avec ce que vous nous avez fait voter... Enfin, ce qui est en apparence cohérent parce qu'en fait, dans le détail, cela ne l'est pas, ce que vous nous avez fait voter malgré notre forte opposition lors du CA de juillet sur le fait que l'on descend la barre des huit inscrits jusqu'au niveau des parcours voire des cours.

À vous entendre, comme membre point directement concerné, mais connaissant un peu les nécessités quand même par la suite pour passer des concours, on ne peut pas appeler « licence de lettres classiques » une simple L3 de lettres classiques qui vient après un parcours qui est un parcours de lettres modernes avec des options de grec et de latin. Ce n'est pas la même chose.

Le Président.- Bien. D'autres interventions ?

M. Rauwel.- Alain Rauwel, enseignant au département d'Histoire, mais je ne parle pas au nom de l'Histoire, à tout le moins au nom des Sciences Humaines, et j'ai le sentiment aigu, et je pense que Sylvie ne me contredira pas, de parler au nom des Humanités. De toutes les disciplines qui ne sont pas ces disciplines utilitaires que l'université de Bourgogne aime tant, mais des disciplines d'Humanités destinées à former les étudiants, ils sont là pour cela, à la réflexion et à l'esprit critique, ce qui est la mission historique de l'université.

Nous avons fait d'innombrables sacrifices dans les années et dans les mois précédents. Nous avons déjà des étudiants de master qui n'ont plus aucun cours dans leur spécialité propre. D'autres cours ont été supprimés qui étaient destinés soit à des étudiants spécialistes soit à des étudiants de toutes les UFR littéraires à qui nous offrons des initiations que nous ne pouvons plus offrir.

Je tiens à dire au nom de tous mes collègues, avec la plus grande clarté, à l'équipe de direction et à tous les membres de ce conseil que le temps des sacrifices est terminé. Nous n'en ferons plus un seul !

Nous sommes dans des conditions qui ont atteint les limites du possible. Nous avons des TD surchargés dans lesquels nous ne pouvons pas faire travailler tous les étudiants sur le même pied. Nous sommes presque aux limites de la rupture d'égalité en étant obligés de faire passer à l'écrit des étudiants qui contractuellement devraient faire des travaux oraux. Ce n'est qu'un exemple parmi des dizaines d'autres. La situation en Sciences Humaines, mais c'est certainement vrai aussi dans beaucoup de disciplines de Lettres, de Langues, la situation est devenue aujourd'hui une situation limite.

Dans les délibérations que vous allez avoir, dans les discussions que vous allez avoir, il faut que vous sachiez que nous ne vous suivrons pas au-delà du point déjà extrêmement pénible où vous nous avez forcés à vous suivre jusqu'à maintenant.

Le Président.- Très bien. Merci. Qui souhaite compléter ces interventions ? Oui, Monsieur, vous voulez intervenir ?

M. Jacquiel.- Alexandre Jacquiel, ATER en Lettres Classiques pour la deuxième année. Alors, je voudrais juste prendre quelques instants la parole pour dire que j'ai mal à ma fac. C'est-à-dire que j'ai été formé à l'université de Dijon en lettres classiques par des professeurs formidables dont Mme Laigneau-Fontaine. J'ai enseigné pendant quelques années au collège le latin, comme j'ai pu parce que là aussi il est menacé, et il n'y a pas eu un seul cours où je n'ai pas pensé à eux pendant que je délivrais cet enseignement.

Là, l'université de Bourgogne m'a offert la chance de pouvoir enseigner, de rendre cet enseignement que j'ai reçu et de poursuivre en même temps mes recherches et je dois le faire dans des situations qui sont très difficiles, même en donnant des heures bénévolement, et je trouve que c'est dommage qu'une fac qui procure un si bon enseignement dans les langues anciennes, que cet enseignement soit ainsi maltraité, outragé, alors que les enseignants sont formidables et que lorsqu'on voit les matières ouvertes aux autres disciplines, on a des... Comment dire ? Des étudiants en très grand nombre. En mythologie, moi, j'avais 50 étudiants. En littérature grecque, une centaine pour les deux semestres. Et je pense qu'il serait fort dommageable pour cet enseignement, pour les Humanités, que la L1 et, à terme, en fait, le département de Lettres Classiques, ferme car n'oublions pas qu'il y a encore quelques années, la faculté de Dijon était l'une des premières en France à donner... Comment dire ? À former des grammairiens. L'agrégation de grammaire, elle n'existe même plus.

Alors, jusqu'où le massacre ira-t-il ? C'est la question qu'on se pose.

Le Président.- OK, merci. D'autres interventions ? Les étudiants, voulez-vous intervenir ?

Mme Agou.- Bonjour à tous. Je m'appelle Sarah Agou et je suis en Master 2 de Lettres Classiques en recherche. Donc du coup, je vais plus compléter, mais plus d'un point de vue d'élève. Enfin, on ne comprend pas avec tous les élèves qui sont venus, parce que toute la promo est vraiment bouleversée par ces informations, parce que tous les ans, on nous dit quand même qu'on nous enlève des heures de

cours. Par exemple, en master, pour préparer l'agrégation, on a une heure de version grecque pour une épreuve d'agrégation qui... Enfin, c'est... c'est... c'est incroyable. Même le thème, on n'en a qu'un seul semestre. Enfin, c'est... On se dit...

Qu'est-ce qu'il y a ?

Intervenante.- (*Intervention inaudible*)

Mme Agou.- Oui... Enfin, c'est... Oui, voilà. Il y a les deux côtés. On n'a plus d'heures. On doit se préparer tout seul pour tout faire, pour gérer, pour apprendre et, en même temps, ce que les autres Lettres Classiques qui sont ici n'ont pas dit, c'est qu'il y a quand même des supers résultats. Enfin, c'est...

L'an dernier, j'avais des cours de langue avec les gens qui préparaient la grammaire parce qu'il n'y a pas assez d'heures pour tout le monde et les trois qui étaient avec moi, les trois qui préparaient l'agrégation en externe, ont été admissibles à l'agrégation et il y en a deux qui l'ont eue quand même. Donc... Enfin, en agrégation, c'est quand même incroyable. Et en agrégation interne, on a eu la première de France quand même.

Sachant que moi, depuis ma L1, je n'ai jamais été avec que des Lettres Classiques en cours. On a toujours des gens d'autres filières qui sont rajoutés et, en même temps, le fait... Du coup, ça vit un peu. Il y a des gens de partout qui viennent à nos cours et nous... Enfin, on ne comprend pas pourquoi cela devrait fermer vu que, du coup, en fait, cela fermerait juste pour une matière qui est plus réservée à nous, bien que j'ai déjà vu d'autres élèves d'autres filières venir avec nous. J'ai déjà eu des cours avec trois étudiants d'archéologie qui étaient avec nous aussi. Donc ce n'est même pas réservé, c'est juste que, bon, il y a moins de personnes qui prennent ce choix.

Mais fermer une année de Lettres Classiques, la L1, cela enlèverait une matière qui fait une heure par semaine. Donc... Enfin, pour nous, c'est incompréhensible.

Le Président.- OK, merci.

Intervenant.- Bonjour à tous, (*nom inaudible*). Je suis étudiant en L1 d'Histoire. Alors, aujourd'hui, c'est ma première entrée à l'uB. Cela fait trois jours que je suis ici et j'ai été choqué, en fait. Concrètement. Je m'attendais à arriver dans un système sous un gouvernement de gauche où l'éducation prime. Là, on est là pour former des étudiants. Là, on arrive, directement on nous dit « vous n'êtes pas les bienvenus ». Mais concrètement cette phrase de la bouche d'un professeur, cela doit faire mal.

Moi, qui veux être moi-même professeur plus tard, je suis parti ici pour passer le CAPES, je me dis qu'en L1, on a déjà des cours qui risquent de sauter. Je me dis mais concrètement, avec tout le respect que je vous dois, Monsieur, mais concrètement j'ai peur d'être au chômage puisqu'avec une formation qui va se dégrader, couplée avec les politiques plus ou moins néolibérales que nous avons de la part de notre gouvernement, comment voulez-vous avoir des étudiants qui ne seront pas au chômage, qui n'auront pas de précarité ?

Concrètement, quand on a une formation qui va se dégrader, quand nous voyons que des... Comment dire ? Que des matières humanistes qui sont contre, certes, vos politiques de rentabilité... C'est clair, votre politique de rentabilité, concrètement, je n'en ai rien à faire. Pour moi... Non, mais concrètement, je ne suis

pas venu ici pour faire ma langue de bois. Concrètement, je suis engagé politiquement et je sais ce que c'est de voir des gens, pardonnez-moi, de droite nous couper pour des politiques de rentabilité.

L'éducation doit primer parce que, certes, votre intérêt économique pour avoir votre petit siège, votre petite vie, concrètement par rapport à la précarité que vous allez offrir... Offrir ! Concrètement, c'est un cadeau de précarité que vous nous donnez. Merci, Monsieur ! Concrètement, je trouve cela inadmissible !

10 %, je parle pour mon département d'Histoire. 10 %, c'est énorme. 10 % de coupe budgétaire, ce n'est pas admissible en 2016, alors que la France n'a jamais été aussi riche au niveau du PIB ! Concrètement, il faut remettre vos politiques éducatives et économiques, je pense, Monsieur, au cœur plutôt que vos intérêts personnels.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Le Président.- Philippe, je pense que tu pourras t'exprimer secondairement dans le cadre du conseil d'administration formel. On va laisser... On va laisser...

M. Salvadori.- *(Hors micro)* Ce n'est pas une délégation auprès de la présidence, c'est une délégation auprès du conseil. Moi, je voulais intervenir, donc j'interviens...

Le Président.- D'accord... D'accord... Rapidement... Rapidement.

M. Salvadori.- ...pour reprendre quelque chose que la jeune fille qui est en master de Lettres Classiques a soulevé et qui est d'une extrême importance pour les formations d'excellence dont vous n'avez cure. Je veux parler du problème de l'agrégation qui est hors LMD. Hors LMD.

Si nous votons à l'avenir des baisses qui nous sont demandées, il nous est impossible de donner une priorité à ce qui est hors LMD. Les préparations spécifiques aux agrégations en lettres, en histoire, en philosophie, en mathématiques... Je connais moins les domaines scientifiques, mais Marc Neveu, j'en suis sûr, et d'autres comme Peggy pourraient le dire beaucoup mieux que moi. Toutes ces formations sont menacées alors que nous avons fait des efforts très importants pour mutualiser autant que possible. Mais il y a un moment où préparer l'agrégation, ce n'est pas préparer le CAPES. On est désolé, c'est comme cela, ce n'est pas le même concours.

Donc dans ces politiques de coupe, il y aura à l'évidence le sacrifice que vous imposerez, parce qu'il sera extraordinairement difficile de faire autrement, aux formations du plus haut niveau.

Je rappelle que dans toutes ces disciplines que j'ai nommées, nous avons, ces dernières années, grâce à l'effort des étudiants et des enseignants, d'excellents résultats à l'agrégation et qui placent généralement l'université de Dijon, en proportion des étudiants présentés, dans les meilleures universités de province. Je le dis sans forfanterie, mais c'est une réalité.

Et prenez garde. Je sais qu'on se gargarise dans notre université des politiques dites « d'excellence » vues de Shanghai. Vu de Shanghai, un Chinois ne sait pas... Ah, si ! Pardon. Les Chinois savent ce qu'est l'agrégation parce qu'ils savent ce qu'est l'École Normale Supérieure et ils sont un petit peu cultivés. On leur

a parfois enseigné la littérature française. Donc ils se rappellent qui est Sartre, agrégé de Philosophie. Eh bien, peut-être que dans notre université, il faudra se souvenir que ce sont des disciplines, certes, de petits effectifs, quoiqu'en Histoire, nous soyons encore assez nombreux, mais ce sont des disciplines qui contribuent à l'excellence française.

Mme Laigneau-Fontaine.- (*Hors micro*) Et à la réputation de l'université.

M. Salvadori.- Et au système républicain.

Le Président.- OK, merci.

Elisa.- Bonjour, je m'appelle Elisa. Je suis en première année de droit, mais l'année dernière, j'ai fait une première année d'histoire et cela m'a beaucoup apporté au niveau de tout. J'ai appris beaucoup de choses. J'ai trouvé que mes profs étaient géniaux. Ce qu'ils nous apprenaient, c'était vraiment intéressant et enrichissant, et j'ai été scandalisée d'apprendre ce que vous vouliez faire.

Enfin, le mot précarité a été évoqué plusieurs fois par mon camarade et c'est vraiment cela. On dirait que c'est ce que vous voulez. C'est déjà assez dur aujourd'hui. On entend tous les jours, nous étudiants, à quel point c'est dur d'avoir un diplôme, de ne pas être au chômage plus tard, de devoir travailler. C'est ça, travailler plus pour gagner plus. Enfin, bref, je trouve cela honteux. Vraiment.

Voilà, c'est ce que je tenais à dire.

Nicolas.- Bonjour. Alors, moi je m'appelle Nicolas. Je suis en troisième année de géographie. Et si je devais dire un mot, c'est que cette rentrée de première année, elle a un côté un peu amer pour moi. Bon, on est dans le... Aujourd'hui, je suis au CA, mais à la première réunion de rentrée, on nous a annoncé qu'on avait une baisse du budget de 5 %. Bon, je ne sais pas quelles répercussions encore cela pourra avoir, mais concernant le... Enfin, on est quand même une petite filière, qui est quand même assez aidée, mais c'est... La géographie, ce n'est pas non plus une science purement littéraire. C'est une science un peu bâtarde. Donc je pense qu'elle n'est pas spécialement touchée par une politique dont j'ai un peu le sentiment, dans ce département de Sciences Humaines... En fait, j'ai le sentiment que la politique, c'est de vouloir fermer les portes vers les matières littéraires et plus comme... qu'on pourrait appeler « les Humanités ».

Après cette réunion de rentrée, personnellement, j'ai voulu aller voir les ouvertures, les UE 5, pour rechercher, en fait, des ouvertures qui soient en philosophie ou en lettres ou en sciences politiques, et tout ce que j'ai trouvé, c'est toute une série de langues, de l'italien, de l'espagnol, du tchèque, du japonais, etc. Tout un tas de choses qui ne sont pas forcément rentables, puisque justement c'est un peu la politique économique, j'ai l'impression, de la fac dans le cadre de l'austérité.

Mais personnellement, je le regrette parce que je pense que l'université, c'est quand même une institution qui est faite normalement pour ouvrir l'esprit des gens et amener un esprit critique. Donc qu'il n'y ait aucune ouverture en troisième année de philosophie, ni de sciences politiques, ni de... et des ouvertures en histoire qui soient limitées à une « Croyances, Culture et Société » avec « Violences et société à travers les époques », je trouve cela quand même plus que regrettable.

Merci.

Le Président.- Merci. Marc et puis on arrêtera.

M. Neveu.- Moi, je reprends juste la parole, pas pour clôturer ni conclure bien évidemment, mais quand même on voit bien qu'au-delà des cas extrêmement préoccupants en Lettres, Humanités, Langues, etc. (c'est vraiment un des endroits, de longue date d'ailleurs, où le fer a porté à l'université et les économies ont souvent porté sur ces disciplines), c'est l'ensemble des formations qui est touché. On parlait tout à l'heure de l'agrégation. L'agrégation de maths, on sait comment cela se passe.

Nous, en Sciences et Techniques, on a des TD où on va passer à sans doute une heure et demie au lieu de deux heures. Les étudiants se sont inscrits pour une maquette, ils sont volés d'une demi-heure toutes les deux heures. Ce n'est pas très grave, vous allez me dire, mais si un étudiant faisait un recours, je suis sûr qu'il gagnerait parce que quand même... Quand même ! On a une maquette contractuelle avec le ministère et quand les étudiants s'inscrivent, ils s'inscrivent pour un certain volume d'heures de formation. Or, on triche tout le temps. On triche tout le temps en leur suçant des heures. C'est comme si vous alliez chez le boucher. Vous payez 1 kilo, mais on vous donne 800 grammes. C'est ça qu'on fait aux étudiants à l'université de Bourgogne. Il faut qu'ils le sachent.

Donc le courage d'un CA, me semble-t-il... J'ai été suffisamment longtemps membre du CA pour savoir que le courage, ce n'est pas forcément d'accompagner les politiques gouvernementales systématiquement en disant « on réduit, on réduit, on réduit, on réduit, comme ça on a un budget à l'équilibre ». Le courage, c'est d'aller au-delà de ce qui n'est plus supportable et c'est donc de refuser un budget à l'équilibre. C'est de dire « l'université est en faillite, l'université n'est pas en mesure d'assurer ses missions formation-recherche ». Ça, c'est effectivement du vrai courage. Ce n'est pas la patate chaude que l'on balance depuis le CA aux différents directeurs d'UFR qui les balancent aux directeurs de départements qui finissent par balancer cela sur les enseignants et finalement sur les étudiants. La patate chaude, c'est ce qu'on fait ici. On dit - hop ! - « ce n'est pas nous. Nous, on n'a pas de sous, démerdez-vous. Sabrez où vous pouvez ». Non, le courage, c'est de dire « on ne peut plus » et il faut le dire officiellement.

Le Président.- Marc, très rapidement. Écoute, ton intervention tombe fort à propos. Tu ne vas pas pouvoir assister au débat budgétaire, au débat d'orientations budgétaires qui va être le nôtre, mais précisément la proposition qui sera la nôtre le 29 septembre devant le conseil d'administration, aujourd'hui c'est simplement un débat, sera de voter un budget qui est en déséquilibre. C'est exactement... Et les directeurs de laboratoires et de composantes qui étaient présents avec nous ce matin ont entendu ce discours. Le budget que nous allons proposer au vote sera un budget qui sera en déséquilibre et pour lequel on devra faire une chose que j'ai toujours évité de faire pour une raison de principe, qui est de s'appuyer sur le fonds de roulement pour obtenir l'équilibre, parce qu'on ne peut pas voter un budget à l'équilibre cette année. Donc on est précisément dans ce niveau de discussion.

Toute la question qui se pose est de savoir quel est le niveau du déficit qui est un niveau acceptable pour qu'on puisse raisonnablement l'assumer sur le fonds de roulement dans le dialogue que je devrais avoir avec l'État parce qu'évidemment, pour voter un budget en déséquilibre, je devrais avoir... Et de fait, concrètement, et tu le sais bien, pour prélever sur le fonds de roulement pour assurer le..., et de façon claire et transparente, et c'est bien ce qu'on s'appête à faire et ce que l'on va

proposer, on pourra le faire. En tout cas... De toute façon, si l'État ne nous le permettait pas, là je ne sais plus faire.

La question qui se pose à nous, c'est : quel est le niveau du déficit qui est acceptable en matière de fonds de roulement et acceptable pour l'État ? Mais le budget que nous allons proposer sera un budget en déséquilibre. On ne peut pas cette année parce que précisément, on est arrivé au terme de ce qui était acceptable dans notre université comme dans d'autres. Le niveau des charges, l'augmentation des flux étudiants, l'augmentation du GVT, qui ne va plus être compensé, font qu'on ne peut plus construire un budget qui soit véritablement à l'équilibre comme on a été capable de le faire jusqu'à l'année dernière. Sur le fond, on est d'accord là-dessus.

On va peut-être s'arrêter là parce qu'il faut qu'on puisse maintenant travailler dans le cadre formel du conseil d'administration. Je voudrais simplement vous remercier d'être venus échanger avec nous. Vous dire que j'entends tout ce que vous dites. J'entends la somme de tristesse qu'il y a derrière tout ce que vous dites.

Je connais l'engagement absolument formidable des enseignants, des équipes pédagogiques. Je connais bien les attentes des étudiants et, de fait, je voudrais vous remercier parce que vous donnez un petit surcroît d'humanité. Ce que vous nous avez dit est touchant. Non, mais c'est vrai. C'est important, c'est touchant.

D'une certaine façon, vous savez, on le partage tous. On n'est pas là et moi, je ne suis pas président d'université pour voter des budgets en déséquilibre et pour voter des politiques d'austérité. Ce n'est pas une chose qui me fait plaisir. Simplement, on est aussi, nous, face à notre responsabilité qui est de construire des budgets dans des conditions qui sont, on est d'accord, difficilement tenables.

Je voudrais simplement vous donner un chiffre pour que vous compreniez bien. Les étudiants... Depuis 2012, depuis que je suis président, jusqu'à cette année, en cinq rentrées, le nombre des étudiants, cette année, absorbé par l'uB aura augmenté de 2 200 étudiants. 2 200 étudiants, c'est plus qu'une composante. Pour vous donner une idée, l'UFR Langues a environ 1 500 étudiants, l'UFR SVTE (Sciences et Vie) un peu plus. Donc on a, en gros, accueilli une grosse composante en plus dans notre université depuis 2012, après des années qui étaient des années de stabilité voire même discrètement à la baisse.

Et tout cela se fait avec un budget de fonctionnement qui est stable et, en fait, un petit peu à la baisse parce qu'une partie de notre dotation nous est donnée mais, en même temps, elle nous est retirée, et tout cela se fait, alors même que le coût de la masse salariale est augmenté et qu'il ne nous est pas compensé ou qu'il ne nous est que partiellement... il était partiellement compensé jusqu'ici, pas totalement, et que le coût des charges sociales augmente.

Et à vous, jeune homme, qui pensez que la politique que nous menons est exactement celle de l'État. Ce n'est pas comme cela que cela marche. L'État mène une politique, il transfère une dotation aux établissements et ensuite les établissements doivent construire leur budget. Croyez bien que je serais le plus heureux des présidents si l'État augmentait la dotation. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Donc on doit tous... On doit régler ces contradictions qui sont difficiles et je vous remercie d'être venus nous en parler, de nous parler de ce que vous vivez tous au quotidien.

M. Neveu.- (*Hors micro*) Merci. En tout cas, nous, on n'est pas venu là, je pense, pour émouvoir. (*Micro*) On est venu là pour combattre.

Le Président.- Non, mais d'accord. D'accord.

M. Neveu.- Et on aimerait bien que le CA soit un CA de combat et non pas un CA qui soit un CA godillot de l'État. Voilà. C'est tout.

Le Président.- Mais le CA n'est pas un CA godillot de l'État et je ne suis pas un godillot de l'État et je fais ce que je peux, Marc.
Merci beaucoup.

(Sortie de la délégation)

Donc je vais passer la parole à Dominique et Dominique va vous présenter ce que sont les grands équilibres financiers et vous allez très bien voir dans la présentation de Dominique la succession des étapes et ce par quoi nous sommes passés depuis qu'on a commencé cette construction budgétaire et l'état actuel de la situation, et vous verrez bien qu'on se prépare effectivement à proposer un budget qui ne sera pas un budget à l'équilibre. En tout cas, sur la partie État du budget.

II) Débat relatif aux orientations budgétaires et à la campagne d'emplois 2017

M. Delmas.- Merci, Monsieur le Président. Chers collègues, chers amis, avant de pouvoir débattre de ces orientations budgétaires, je souhaiterais, comme chaque année maintenant depuis 2012, vous présenter la situation... vous représenter la situation financière de fin d'exercice 2015 pour notre université.

Il est à noter en préambule que cette clôture de l'exercice 2015 avait été, pour la sixième année consécutive, comme l'a rappelé M. le Président, certifiée par les commissaires aux comptes et pour la première année sans aucune réserve, la dernière réserve ayant été levée étant celle de l'inventaire physique.

Alors, c'est un point essentiel qu'il faut avoir en mémoire, car en dépit des difficultés que nous rencontrons pour équilibrer ce budget grandes masses 2017, vous allez le voir dans la suite de mon intervention, cette certification sans réserve de la part des commissaires aux comptes témoigne à la fois du respect des bonnes procédures de gestion et de prévision budgétaires qui ont été les nôtres tout au long de ces certifications.

Revenons donc à cette certification. Lorsque vous regardez l'évolution ici sur ce diaporama, du compte de résultat au cours des quatre dernières années, vous pouvez constater sur cet histogramme que celui-ci, bien que nettement positif, n'a cessé de décroître de manière régulière depuis 2012 où nous étions à 4 623 000 euros puis ensuite à 2,852 millions d'euros en 2013 pour atteindre ensuite, l'année dernière, près de 1,938 millions d'euros.

Alors, ce compte financier de l'année 2015 peut se présenter en fait sous deux formes. Tout d'abord, en tenant compte, vous le voyez, du prélèvement, entre guillemets, des 1,033 million d'euros par l'État qui, en fait, n'est pas réellement un prélèvement, vous l'avez bien compris, mais une diminution de la subvention pour charge de service public à la même hauteur, et, dans ce cas précis, le résultat de l'exercice de l'année écoulée est donc déficitaire de 366 901 euros.

En revanche, lorsque l'on corrige ce résultat d'exercice du montant qui nous a été injustement diminué de notre subvention, vous pouvez constater ici en hachuré que ce déficit n'aurait, en fait, jamais existé, avec cette fois-ci un exercice présentant un excédent, certes fortement diminué par rapport à l'année 2014, mais néanmoins positif d'un peu plus 666 000 euros.

L'analyse de ce résultat global, même s'il peut être considéré comme positif, montre en fait une nouvelle fois les contraintes qui pèsent sur la section de fonctionnement. En effet, si l'on regarde à l'intérieur de ce résultat global, vous constatez que cette diminution du résultat d'exercice est, en fait, l'effet... On a l'effet miroir, en tout cas, de l'évolution descendante du résultat d'exploitation qui correspond au résultat du fonctionnement de notre établissement.

Vous pouvez ainsi observer qu'à l'image du résultat d'exercice, le résultat d'exploitation, lui aussi, diminue au fil des ans de manière régulière avec, cette année, en tenant compte du prélèvement de 1,033 million d'euros, un déficit de 623 982 euros.

Lorsque celui-ci est corrigé, ici en hachuré, vous avez un excédent positif de 409 305 euros.

La variation observée ici entre 2014 et 2015 de près de 832 000 euros est principalement due à l'augmentation de la masse salariale qui enregistre une nette progression de 1,10 %, soit une augmentation de plus de 2 millions d'euros avec principalement la non-compensation du glissement vieillesse-technicité. Alors, c'est quelque chose qu'il faut vraiment avoir à l'esprit car c'est un point essentiel pour comprendre en tout cas la construction du budget 2017.

Alors, pourquoi est-il si important de suivre ce paramètre qui décroît depuis 2012 ? Tout simplement, comme je vous l'ai mentionné en début, ce résultat d'exploitation finalement est le meilleur marqueur du résultat de notre activité de fonctionnement puisqu'il représente la différence entre nos recettes de fonctionnement courantes et nos dépenses de fonctionnement courantes. Et on voit bien les tensions finalement pesant sur la section de fonctionnement qui persistent puisque le résultat global corrigé enregistre, vous le voyez ici dans cet encadré jaune, une baisse d'un peu plus de 1,2 million d'euros entre 2014 et 2015.

Compte tenu de ces éléments, j'ai porté à l'attention des membres du CA au mois de mars, dès connaissance du compte financier, ainsi qu'à l'attention des conférences des directeurs de composantes et de laboratoires qui ont suivi, les projections d'évolution de nos recettes par rapport à nos dépenses. En effet, vous aviez pu observer ici le risque de se diriger vers une situation déficitaire dès 2016, ce que traduit ce fameux « effet ciseau » où nos dépenses sont plus importantes que nos recettes. D'où les mesures qui ont été les nôtres dès le mois de juin afin de pouvoir clore l'exercice 2016 à l'équilibre budgétaire.

Bien évidemment, à cette analyse de l'activité financière de notre établissement, deux autres paramètres doivent être associés à l'analyse du résultat d'exercice, à savoir la capacité d'autofinancement et le fonds de roulement net global.

Tout d'abord, notre capacité d'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de notre établissement finalement à autofinancer sa propre croissance. Vous pouvez constater que celle-ci s'élève à un peu plus de 3,6 millions d'euros si nous tenons compte du prélèvement des 1,033 000 par l'État ou à 4,7 millions d'euros une fois corrigée ici en hachuré.

Bien que nous ayons de nouveau une inflexion de notre CAF pour 2015 d'approximativement 1 million d'euros, c'est un point somme toute positif car l'établissement, en dépit des conditions économiques nationales et internationales qui sont extrêmement difficiles, a pu maintenir en tout cas des éléments lui permettant de financer sa croissance.

Pour autant, ce résultat de 4,7 millions d'euros de notre capacité d'autofinancement en fin d'exercice, c'est-à-dire finalement notre mesure de

l'enrichissement de l'université, ne permet pas à lui seul de déterminer notre capacité financière à assumer nos besoins. En fait, vous le savez, bien souvent il existe un décalage entre le paiement des dettes et l'encaissement des créances, ce qui a comme conséquence, en tout cas pour l'établissement, de trouver la ressource correspondante.

Cette autre ressource est représentée ici par le fonds de roulement net global qui correspond à l'excédent de capitaux permanents sur les actifs immobilisés, c'est-à-dire à la différence entre nos ressources stables et nos emplois stables.

Avant d'analyser plus en avant celui-ci, là encore j'aimerais rappeler, bien que je vous l'ai rappelé lors des CA précédents, les lois qui régissent ce fonds de roulement.

Tout d'abord, le fonds de roulement doit permettre le financement d'au moins 30 jours... de 15 à 30 jours de masse salariale de l'établissement, ainsi que de son fonctionnement. Il ne doit permettre le financement que de projets d'investissement et enfin, pour parvenir à l'équilibre réel, le conseil d'administration peut autoriser un prélèvement sur le fonds de roulement de l'établissement pour le financement d'opérations d'investissement.

Au 31 décembre 2015, ce fonds de roulement s'élève à un peu plus de 31,092 millions d'euros, soit une baisse d'un peu plus de 9 millions d'euros par rapport à 2014. Il s'agit donc de regarder plus précisément la composition de ce fonds de roulement.

Nous avons tout d'abord, conformément aux recommandations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, un niveau de fonds de roulement prudentiel équivalent à 30 jours de dépenses décaissables de fonctionnement, soit 15,513 millions d'euros pour la masse salariale, auxquels viennent s'ajouter 30 jours de dépenses décaissables de fonctionnement, soit 2,704 millions d'euros, ainsi que diverses provisions pour 1,843 millions d'euros, soit le nombre indiqué ici dans l'encadré vert, à savoir 4,547 millions d'euros.

En conséquence, cela impose à notre établissement un fonds de roulement, vous le voyez ici en rouge dans l'encadré jaune, de 20,062 millions d'euros sous peine d'un refus d'approbation de nos comptes par le Rectorat.

À cela s'ajoutent les actions qui ont été menées depuis 2012 pour garantir l'essor de notre université pour faire face à une dotation de fonctionnement évoluant à la baisse. Et le seul moyen de faire évoluer, de restructurer ou de moderniser nos installations passe par l'investissement qui ne peut être financé que grâce à notre fonds de roulement. Ainsi, l'ensemble des investissements représente pour 2015 près de 7,353 millions d'euros.

Par ailleurs, vous le savez tous, notre dotation de fonctionnement est insuffisante par rapport à nos besoins. Aussi, depuis maintenant trois ans, afin de pouvoir arriver à l'équilibre budgétaire, nous procédons à un traitement particulier du pôle Patrimoine et du PSIUN de manière à flécher correctement ce qui peut correspondre à de l'investissement et donc de faire apparaître un prélèvement sur le fonds de roulement pour financer uniquement de l'investissement.

Cette opération permet, entre guillemets, si j'ose dire, de lâcher du lest sur le fonctionnement et permet de redistribuer un petit peu plus de fonctionnement en tout cas sur les autres structures.

À cela s'ajoute l'aide à l'amortissement pour les composantes à hauteur de 400 000 euros.

Soit un total, vous le voyez ici dans l'encadré beige, de 2,200 millions d'euros qui sont en quelque sorte prélevés.

Soit au final, un total de 9,553 millions d'euros.

Et de fait, au final, l'établissement dispose d'un fonds de roulement mobilisable après le budget initial 2016 de 1,477 million d'euros, soit si l'on compare par rapport à l'année dernière, une diminution de près de 3,385 millions d'euros. Il apparaît donc essentiel de pouvoir préserver notre fonds de roulement qui est et demeure un pivot majeur dans le maintien de notre indépendance puisqu'à l'heure actuelle, il faut quand même se souvenir qu'il y a eu 23 universités qui présentaient un déficit en 2011, 20 établissements qui ne disposaient pas d'un fonds de roulement prudentiel de 30 jours de fonctionnement en 2012.

Je disais donc un pivot majeur de notre équilibre budgétaire car le prélèvement sur le fonds de roulement permet de maintenir un équilibre budgétaire qui est extrêmement tendu, vous l'avez compris, faute d'une dotation de fonctionnement suffisante par le ministère.

Quelle conséquence ? Cela a pour conséquence l'obligation pour notre établissement, en cours d'année, d'effectuer un prélèvement de plusieurs millions afin de combler des insuffisances d'autofinancement. Plus précisément, nous avons dû prélever au cours de l'année 2015, vous le voyez ici dans l'encadré jaune, 19,781 millions d'euros afin de combler des insuffisances d'autofinancement pour maintenir l'équilibre budgétaire.

La conclusion pour cette fin d'exercice 2015 est qu'en dépit d'une dotation diminuée de près de 1,033 million d'euros, nous avons pu maintenir notre formation et les actions engagées pour restructurer en profondeur notre établissement et garantir son essor. Néanmoins, il est extrêmement important de noter la baisse de notre fonds de roulement mobilisable, ainsi que de notre capacité d'autofinancement qui, elle seule, est le reflet de la capacité de notre université à financer sa croissance. Il est donc, de ce fait, indispensable, pour préserver notre équilibre budgétaire et par là même préserver nos formations et notre recherche, de reconstituer un fonds de roulement mobilisable et de stabiliser notre capacité d'autofinancement. Ceci est d'autant plus important qu'à l'heure actuelle, l'État réfléchit sur la mise en place d'un versement mensualisé de la subvention de charge pour service public. Ce qui veut dire, entre guillemets, qu'elle pourra diminuer quand elle veut effectivement ce montant lorsque cela l'arrange.

Donc vous allez le voir, notre fonds de roulement malheureusement ne permettra pas d'arriver à l'équilibre des grandes masses que je vais vous présenter dans un instant et c'est, entre autres, pour cette raison que le conseil d'administration ici présent avait différé un certain nombre de programmations pluriannuelles, notamment le PPI Plateformes ou d'autres programmations pour lesquelles nous n'avons pas reçu le financement à parité attendu par l'État.

Avant de débiter la présentation sur les orientations des grandes masses budgétaires qui nous ont guidés dans la construction de ce budget primitif 2017, je vous rappelle ici le calendrier de la procédure de construction de ce budget primitif qui est très important à avoir à l'esprit cette année et je vais ensuite suivre ce déroulé pour vous expliquer la répartition en grandes masses.

Nous avons donc eu une première phase de dialogue d'objectifs et de moyens courant avril-mai, puis un premier séminaire les 23 et 24 juin, suivi d'un deuxième séminaire le 18 juillet, afin de reprendre la campagne d'emplois et le budget suite aux retours des composantes et des annonces qui ont été faites par le ministère, et nous nous retrouvons aujourd'hui pour cette présentation en CA afin de débattre de ces grandes orientations avant un vote le 29 septembre, préfigurant un

vote du budget par le CA le 13 décembre prochain pour une mise en exécution qui sera courant janvier et non pas le 1^{er} janvier du fait de la mise en place de la GBCP.

Avant de parler un petit peu du contexte, je voudrais quand même ici remercier quand même tous les services, les services du pôle RH, du pôle Finances, du pôle Pilotage, qui ont fait un travail vraiment très remarquable dans une situation financière qui est particulièrement difficile et qui ont montré vraiment un grand sens, en tout cas, de l'intérêt général pour notre établissement. Je voudrais ici, au nom de tous, les remercier avant d'aborder les principes.

Plus que les années précédentes, la construction du premier budget initial 2017, c'est-à-dire celui de mai sur l'échelle de temps que je vous ai représentée, s'est effectuée dans un contexte national extrêmement incertain, avec des annonces gouvernementales sources d'incertitudes et de tensions financières. En effet, vous n'êtes pas sans savoir que le budget national des établissements d'enseignement supérieur et de recherche doivent prendre en compte une augmentation naturelle du budget de fonctionnement qui est estimée à +140 millions d'euros, mais également doit tenir compte d'une forte augmentation démographique des étudiants avec plus de 33 000 étudiants supplémentaires, soit pas moins de 230 millions d'euros supplémentaires à budgétiser.

L'incidence de la compensation boursière, et qui devra prendre en compte la hausse du nombre d'étudiants boursiers, soit environ plus de 273 millions d'euros.

La non-compensation du GVT qui est notre glissement vieillesse-technicité, qui est chiffré à un peu plus de 40 millions d'euros au niveau national et qui désormais sera à la charge des établissements.

Et à tout cela viennent s'ajouter l'augmentation du point d'indice annoncée en mars 2016, la revalorisation des catégories A, B et C, la mise en sécurité et accessibilité des bâtiments, soit pas moins de 350 millions d'euros au niveau national et qui, je vous le rappelle, est une obligation pour tous les établissements publics.

Pour terminer par une annonce en mai 2016 sur une baisse prévisible du budget des universités, estimée à 116 millions d'euros.

C'est donc dans ce contexte national particulièrement incertain et tendu financièrement et socialement que s'est déroulé notre premier séminaire de gouvernance en mai où il a été plus que nécessaire, cette année, de retranscrire et d'estimer de la manière en tout cas la plus fiable pour notre établissement les décisions ou les annonces faites au niveau national.

Ainsi, lorsque l'on analyse ces mesures au niveau de l'université de Bourgogne, les contraintes les plus prégnantes pouvant peser fortement sur l'équilibre financier de notre université sont principalement et tout d'abord la masse salariale, avec à la fois :

- le GVT qui s'élève à environ 1 million d'euros chaque année et qui était partiellement compensé jusqu'en 2015, ce ne sera désormais plus le cas ;
- la revalorisation du point d'indice pour laquelle en mai, nous n'avions aucune information et que nous avons estimée pour notre établissement à 1 045 500 euros pour 2017 ;
- l'augmentation des charges sociales qui sera pour 2017 de l'ordre de 1,4 million d'euros ;
- la disposition en faveur des personnels de catégorie B, soit 79 560 euros en année pleine, décision qui est d'ailleurs rétroactive au 1^{er} janvier 2016 ;
- mais également en raison des recrutements programmés dans le cadre de la campagne d'emplois 2016-2017 qui porteront leurs pleins effets sur

l'exercice 2017, d'une part, et dans le cadre de la campagne d'emploi 2017-2018 qui, elle, pèsera sur les quatre derniers mois de l'exercice 2017, d'autre part ;

- et puis bien évidemment le maintien du taux de pension civile à plus de 74,60 % ;

soit tout ceci aboutissant à une augmentation, vous le voyez, de plus de 3,9 millions d'euros contre seulement 1,148 million d'euros en 2016, soit un différentiel de plus de 2,7 millions d'euros.

La seconde contrainte pesant de manière importante sur nos recettes de fonctionnement est la réserve de précaution qui, pour rappel, avait doublé en 2015 et qui augmente très régulièrement. Et vu le contexte national, nous l'avons estimée à 1,2 million d'euros pour 2017.

La troisième contrainte est la prise en charge de l'intégralité de la cotisation du fonds d'insertion pour les personnes handicapées, qui était en augmentation de +345 000 euros pour 2016 et qui sera maintenue en 2017.

Et dernier paramètre à prendre en considération, c'est le maintien ou la baisse de la subvention pour charge de service public, soit un montant de 18 084 029 euros en 2017 en dépit d'effectifs étudiants en constante augmentation.

En résumé, l'augmentation des dépenses de masse salariale représenterait pour 2017 plus de 3,9 millions d'euros auxquels s'ajoute la non-compensation du FIPH, soit +345 000 euros.

Par ailleurs, nous devons tenir compte de la réserve de précaution, soit 1,2 million d'euros, non disponible, et la diminution de notre subvention prévue de 230 971 euros.

Soit au total, près de 5,6 millions d'euros de moins par rapport à 2016 et qui est comparable à ce à quoi sont confrontées en tout cas les autres universités de taille équivalente.

Vous comprenez ainsi comment a pu s'engager notre premier séminaire de mai face à ce manque de 5,6 millions d'euros et contrairement aux autres années où je vous présente à ce stade la stratégie politique de l'équipe de gouvernance pour mener un certain nombre d'actions à destination de notre communauté, notre unique souci a été celui de construire un budget qui tendrait à l'équilibre financier et c'est ce que je vais vous présenter maintenant.

Donc tout d'abord, je vais vous présenter le budget initial 2017 qui a été obtenu à l'issue du premier séminaire de mai et ensuite je vous indiquerai les différentes modifications qui ont été apportées à celui-ci par des modifications de couleur.

Donc notre répartition grandes masses se représente en deux tableaux illustrant ici à droite les recettes et à gauche nos dépenses, avec pour chaque intitulé les grandes masses financières que nous allons détailler.

Revenons donc tout d'abord à l'estimation de nos recettes. La version... On ne voit pas bien en bas, mais c'est la version « a » qui est issue donc de notre séminaire de mai, correspond donc à cette première version.

Tout d'abord, les droits universitaires qui étaient de 4 260 000 euros en 2016, pour lesquels nous estimions une augmentation due à la forte hausse des effectifs étudiants. Alors, en effet, il est intéressant de regarder ici sur cet histogramme l'évolution des effectifs depuis 2012 qui augmentent approximativement de 500 étudiants chaque année, soit au final, vous le voyez, 2 255 étudiants de plus que nous avons accueillis dans notre structure, l'équivalent pour notre université de la création, M. le Président l'a dit, d'une grosse UFR.

Quand on met cela en rapport avec le coût annuel d'un étudiant qui se situe entre 3 500 et 5 800 €, on voit bien que ces droits universitaires ne couvrent absolument pas cette augmentation du flux massif d'étudiants, mais que non plus cette augmentation n'est pas compensée par une augmentation de notre dotation de fonctionnement qui, en 2016, vous le voyez, était de 18 315 000 euros. Mais lorsque l'on regarde dans le temps l'évolution de cette dotation de fonctionnement, on constate malheureusement que nous n'avons pas d'effet miroir par rapport à la hausse de nos effectifs car, tandis que ceux-ci augmentent, vous pouvez constater ici sur cet histogramme en bleu que notre dotation est depuis 2012 en stagnation voire même diminue ces dernières années.

On pouvait donc raisonnablement, dans cette première version, s'attendre à une légère baisse de celle-ci. D'où une estimation à 18 084 029 euros.

Par ailleurs, j'aimerais quand même également attirer votre attention de nouveau sur le graphique vert concernant l'évolution exponentielle des étudiants car lorsque l'on analyse plus en détail celui-ci, un autre facteur vient aggraver notre charge de fonctionnement, à savoir l'augmentation, ces deux dernières années, du nombre d'étudiants boursiers, comme vous pouvez le voir sur ce graphique en rouge, avec près de 332 étudiants boursiers de plus en 2016.

Pourquoi s'attarder sur ce paramètre ? Tout simplement parce que la dotation en ce qui concerne les bourses n'est pas compensée entièrement par l'État et donc revient à la charge de l'établissement, ce qui baisse d'autant plus notre dotation de fonctionnement.

Ensuite viennent les contrats doctoraux qui sont stables dans le temps pour 3,5 millions d'euros.

Puis notre transfert socle qui correspond au transfert de notre masse salariale. Lorsque l'on regarde son évolution dans le temps en choisissant les mêmes périmètres de calcul, vous voyez que celui-ci est relativement stable dans le temps depuis 2013, alors que si l'on regarde côté dépenses l'évolution de notre masse salariale, celle-ci n'a cessé de croître chaque année, et lorsque vous regardez ici le second graphique en bas sur le réalisé, vous observez une augmentation régulière de 2 à 4 millions d'euros, dont plus de 1 million d'euros correspond à l'augmentation mécanique du GVT auquel il faut ajouter les charges sociales, tout ceci n'étant bien évidemment pas compensé par l'État.

Je reviendrai un peu plus tard sur le détail de cette masse salariale quand je reviendrai aux dépenses.

Revenons aux recettes donc avec ensuite :

- l'OCIM dont la somme est constante et fléchée à 500 000 euros,
- puis l'action sociale fléchée avec 63 225 euros,
- la réserve de précaution qui ne cesse d'augmenter et qui avait doublé en 2015, celle-ci pourrait être estimée à 1,2 million d'euros,
 - les prélèvements de 4, 6 et 8 % pour lesquels nous estimons une légère baisse due à une diminution des contrats, soit 591 000 euros,
 - du fait de la nouvelle réglementation de la mise en place de la GBCP, les reprises de quotes-parts disparaissent des recettes, soit un peu plus de 2,79 millions d'euros de moins à inscrire,
 - l'offre de formation financée par les composantes n'apparaît également plus en mode GBCP, soit là encore plus de 2,4 millions d'euros en moins côté recettes.
- les versements et versements ANR qui diminuent à 290 000 euros,
- et enfin les recettes de TVA que l'on estime maintenir à 300 000 euros.

Soit un total de 194 245 741 euros contre 199 891 648 euros en 2016.
M. Rollin veut intervenir.

M. Rollin.- Oui, c'est simplement une question pratique que j'aimerais comprendre. Vous dites que l'offre de formation financée composantes pour les 2 485 700 dans le cadre de la GBCP n'existe plus. Là, c'est-à-dire que c'était une somme qui nous était donnée, c'est que cela apparaît sur un autre compte. Cela apparaît autrement.

M. Delmas.- Oui, oui.

M. Rollin.- Ce n'est pas 2 500 000 qui, en recettes, disparaissent.

M. Delmas.- Oui, mais on ne peut plus les inscrire côté recettes. On est bien d'accord. Et d'un autre côté, ils disparaissent côté dépenses puisqu'on les... En fait, c'est un peu plus compliqué parce que...

M. Rollin.- D'accord.

M. Delmas.- ...l'amortissement, vous allez le voir, est retiré...

M. Rollin.- Oui, oui. Non parce que vous avez donné l'impression que tout à coup il y avait 2 500 000 euros qui disparaissaient en moins. C'est comme juste au-dessus les reprises de quotes-parts, elles sont sous un autre mode dans le cadre GBCP. Ce n'est pas 5 millions budgétairement en moins. Elles apparaissent autrement.

M. Delmas.- Oui, ce sera les ressources « formation continue », mais elles ne sont plus à inscrire en recettes. Donc c'est le problème pour équilibrer ensuite le budget grandes masses, on est bien d'accord.

M. Rollin.- D'accord. Donc c'est cela. On parlait bien de la même chose parce que j'avais peur que certains administrateurs comprennent qu'il y avait 5 millions en moins qui avaient disparu.

M. Delmas.- Non, non. Les 5,6 millions d'euros en moins, c'est ce que je vous ai présenté juste avant les tableaux, on est bien d'accord.

Ensuite viennent les amortissements. Donc là, c'est exactement la même chose, les amortissements donc non neutralisables, qui étaient de 400 000 euros en 2016, passent à 4,4 millions d'euros. Là encore, c'est une écriture GBCP puisqu'on a retiré l'amortissement des composantes qui a été calculé et qui est remis donc de ce côté.

Ce qui fait que le total au final de la répartition grandes masses côté recettes s'élève à 189 845 741 euros contre 200 291 648 euros.

Maintenant, si l'on se place côté dépenses en commençant par le poste le plus important côté dépenses, à savoir la masse salariale, nous l'avons vu dans les diapos précédentes que nous n'avons pas dérapé durant les années antérieures sur le contrôle de la masse salariale, mais je voudrais quand même que nous ayons tous à l'esprit, et les chiffres vous le montrent ici sur ces graphiques, que la politique en tout cas de ressources humaines qui a été la nôtre a permis sur les 1 320 personnels

BIATSS que comptait notre établissement en 2012, avec 820 titulaires, 21 en CDI et 479 en CDD, a permis de déprécier nombre de situations puisque nous sommes passés, vous le voyez ici, en 2016, à 854 titulaires, soit une augmentation de +34, à 46 CDI, soit une augmentation de +25, et en conséquence, une baisse des emplois précaires en CDD à 454, soit une diminution de -25.

La prévision de la masse salariale pour l'année 2016 avait été estimée à 168 162 054 euros. Or, en raison des contraintes budgétaires, vous l'avez vu précédemment, et pour la première fois, notre politique RH, et notre Vice-présidente RH, Madame Grayot-Dirx, vous la commentera dans un instant, a été de geler un certain nombre de postes pour des raisons purement budgétaires, décision qui n'avait jamais été le cas dans les années précédentes.

Nous avons donc estimé dans cette première version une masse salariale à 172 069 801 euros.

Ensuite vient le second poste de dépenses le plus important, à savoir le financement par l'établissement de l'offre de formation, qui était de 5 645 670 euros en 2016 et que nous avons estimé à 5 826 356 euros en tenant compte de réajustements.

Puis le pôle Patrimoine pour lequel nous avons proposé qu'il subisse une diminution de 16 % de sa dotation, passant ainsi de 5 347 810 euros à 4 530 284 euros.

Puis viennent les services centraux et comités de sélection qui étaient évalués à 1 863 000 euros en 2016. Pour 2017, vous comprendrez bien que nous n'avons pas renouvelé l'enveloppe de 70 000 euros concernant les comités de sélection et nous avons donc opéré une diminution de 51 % de l'enveloppe qui leur était allouée, soit donc 900 000 euros.

Viennent ensuite les dotations aux UFR. Alors ici, nous ne pouvons plus comparer les deux chiffres car la somme inscrite dans le tableau pour 2016 comprenait, entre autres, l'amortissement des composantes qui, pour certaines, était d'ailleurs très important. Nous avons donc, en tenant compte du taux d'amortissement pour chaque UFR et du taux d'exécution global, une enveloppe ici de 3 576 898 euros.

Viennent ensuite les services communs et généraux pour lesquels nous avons diminué le budget de 28 %, soit une enveloppe passant de 6 141 813 euros à 4 415 340 euros.

Puis vient la partie Recherche avec les laboratoires, SFR et écoles doctorales, qui a été stable dans le temps. La variation ici que vous observez sur le graphique entre 2012 et 2013 correspondait aux changements de périmètre de certains laboratoires ou SFR. Nous avons renouvelé cette enveloppe à hauteur de 2 420 500 euros, tenant compte du reparamétrage de certains laboratoires suite à leur évaluation, mais également de certaines SFR qui n'existent plus.

Le pôle Patrimoine pour la Recherche, en fait, cela correspond à l'entretien des bâtiments pour la recherche que l'on doit faire ressortir en mode GBCP et qui correspond à une enveloppe financière de 1 220 000 euros.

Le pôle PSIUN pour la Recherche, c'est-à-dire en fait le fonctionnement du datacenter, entre autres, pour 95 000 euros.

Puis viennent enfin les crédits à répartir, en commençant par les crédits à répartir Recherche qui, je le rappelle, ne concernent pas les crédits récurrents des laboratoires. Ces crédits à répartir subissent une diminution de 38 %, passant 988 000 à 615 000 euros. Cela impliquera, mais notre VP Recherche, Pascal Neige,

pourra l'expliquer, c'est une diminution essentielle sur les actions menées dans le cadre du BQR et du préciput ANR.

Puis ensuite viennent les crédits pédagogiques qui passent de 255 000 à 125 000 euros, notamment du fait d'une diminution importante du tutorat d'accompagnement.

Enfin, les crédits à répartir autres qui permettraient notamment, en cours d'année, de faire face à des aléas, qui permettraient notamment d'équilibrer le solde budgétaire, soit un passage de 1 111 620 euros à 100 000 euros.

Le tout, vous le voyez ici, nous conduit à un total de répartition grandes masses de 195 894 679 euros contre 200 291 648 euros en 2016. Et donc, du coup, lorsque...

Oui, Tania ?

Mme Carnet.- (*Hors micro*) J'aurais une question à poser.

M. Delmas.- Sur cette version ou les versions modificatives ? Parce qu'après on va voir plein de versions modificatives.

Mme Carnet.- Ça c'est la version...

M. Delmas.- C'est la toute première version. Il va y avoir une version « b », une version « c »...

Mme Carnet.- (*Hors micro*) Alors, j'attends.

M. Delmas.- ...qui correspond aux discussions que nous avons eues et puis des annonces ministérielles qui ont été faites.

Mme Carnet.- (*Hors micro*) C'est simplement une toute petite remarque par rapport à la présentation.... (*Micro*) par rapport à la présentation des... Une remarque simplement. La présentation des... Que ce soit en recettes ou en dépenses. Le document aurait été beaucoup plus compréhensible, par exemple, si vous aviez enlevé, je prends la ligne UFR, si vous aviez enlevé aussi en 2016 les amortissements. On aurait eu deux chiffres comparables parce que là, ce n'est pas comparable. On ne peut pas comparer ces deux chiffres-là.

M. Delmas.- Oui, c'est ce que j'ai expliqué. Oui, effectivement. Ce n'est pas comparable. On ne peut pas comparer ces chiffres, effectivement. Et cette partie amortissement...

Mme Carnet.- Et c'est pareil au niveau de la recette.

M. Delmas.- ...vient dans le cadre des amortissements non neutralisables qui sont sur la version recettes 2017 « a » exactement.

Mme Carnet.- D'accord, mais c'est une simple remarque.

M. Delmas.- Mais vu les difficultés qui existaient, le pôle Finances n'a pas pu effectuer ces choses-là et ce sont des chiffres votés en plus que l'on ne peut pas modifier.

Le Président.- (*Hors micro*) Peggy.

Mme Cénac-Guesdon.- Merci. Pendant qu'on fait une pause sur les documents, j'aimerais faire une remarque. J'aurais bien aimé avoir cette présentation, ne serait-ce que 48 heures avant de venir en discuter aujourd'hui même s'il n'y a pas de vote. Je suis élue sur une liste. Je ne représente pas que moi et j'aurais bien aimé en parler avec mes collègues. Donc j'aurais bien aimé avoir ces documents.

M. Delmas.- Je comprends très bien. Ce document, ce diaporama a été terminé dans la nuit, je n'ai pas eu la possibilité de vous le « forwarder » avant. Pourquoi ? Tout simplement, vous allez le voir, l'évolution des différentes versions est très compliquée, notamment du fait de l'estimation du GVT au niveau de la masse salariale. C'est vraiment un travail considérable qu'a effectué l'équipe du pôle Pilotage et du pôle Finances. Je suis désolé mais j'ai... Je pense qu'ils étaient... Ils ont passé quelques soirées et on ne peut leur demander davantage.

Néanmoins, pour le vote du budget, je tiens à préciser, vous aurez un document complet avec tous les tableaux détaillant vraiment toutes les lignes. Parce que ce ne sont uniquement que les répartitions grandes masses qui vous expliquent les principes, mais ensuite vous aurez dans le détail l'enveloppe Recherche avec toutes les lignes des enveloppes Recherche, des laboratoires, etc. De même que pour les crédits pédagogiques ou les UFR, vous aurez toutes les lignes des UFR. Donc ce sera un document beaucoup plus factuel sur lequel vous pourrez regarder.

Le Président.- (*Hors micro*) Philippe.

M. Salvadori.- Oui, juste une remarque. Ne tremble pas, Dominique.

M. Delmas.- Non, non, je tremble rarement.

M. Salvadori.- ...Ne tremblez pas, Monsieur le Président. Pour avoir été ce matin l'auditeur presque attentif de cette présentation, je dois saluer véritablement le travail pédagogique qui a été fait, et moi qui suis totalement incompetent dans ces histoires-là, par rapport à la présentation à laquelle nous avons l'habitude d'être confrontés, je trouve que celle-ci rend les choses beaucoup plus compréhensibles parce qu'opératoire. Donc là, vraiment, je tenais à le dire. Je suis souvent hypercritique, mais là, je dois dire que nous avons franchi une étape qualitative qui va nous aider à comprendre vos décisions et c'est ce que l'on attend. Et donc pour cette fois, je pardonne le fait que nous ne l'ayons pas eue.

M. Delmas.- Merci, Philippe, et puis merci pour les services... En tout cas, merci pour les services de cette remarque.

Donc le tout, vous le voyez, lorsque l'on effectue la différence entre nos recettes et nos dépenses, aboutit ici à un déséquilibre d'un peu plus de 6 048 938 euros.

Alors, vous l'avez vu, notre fonds de roulement ne pouvait pas absorber une telle somme et le Rectorat aurait certainement ici émis un veto sur un tel déficit. Nous avons donc regardé sur quelles lignes nous pouvions agir pour arriver à un déséquilibre d'environ 2 millions d'euros, ce qui pourrait être somme toute

acceptable, avec un fonds de roulement de 1,5 million d'euros et un résultat d'exercice supposé positif à hauteur de 500 000 euros.

La première ligne côté dépenses la plus importante, c'est la masse salariale qui a été ici réévaluée dans une seconde version intermédiaire, qui sera notée donc ici « b », à 172 500 000 euros grâce ici, en fait, à un travail considérable des services RH, Pilotage, Finances, sur justement, je vous l'ai dit, c'est un travail extrêmement complexe d'évaluation.

Il est à noter, il est vrai que cette campagne d'emplois, Stéphanie donc en reparlera dans un instant, a été très dure. La première depuis 2012 à avoir de nombreux gels de postes pour raisons financières.

Par ailleurs, je voudrais rappeler ici que M. le Président, Mme la DGS, Mme la Directrice du pôle Finances et moi-même avons été, courant mai, alerter le ministère sur les difficultés financières que nous rencontrons. Vous savez que le ministère suit de très près notre budget et il nous a fait remarquer que, bien qu'il y ait une gestion rigoureuse et sincère de nos finances, notre situation n'était ni meilleure ni pire que d'autres universités de taille et de phénotype équivalents. La seule remarque et recommandation qui nous a été formulée et qu'ici tous nous connaissions déjà depuis longtemps et que nous avons bien identifiée, c'est que notre offre de formation et en particulier nos heures complémentaires étaient très nettement supérieures à celles de nombreuses autres universités comparables et que c'était effectivement sur ce paramètre que nous devons agir.

Néanmoins, nous ne pouvions raisonnablement pas ne faire porter qu'aux heures complémentaires la charge de cette réduction. D'où un certain nombre de mesures qui vous ont été formulées, enfin en tout cas qui ont été formulées à l'attention des directeurs de laboratoires et des directeurs de composantes, à l'issue du premier séminaire, ayant abouti à des réductions.

Tout d'abord, une diminution du pôle Patrimoine qui est un poste important en termes de dépenses où l'on passe de 4 530 284 euros à 3 823 646 euros.

Puis une diminution de 20 % de la dotation de fonctionnement des UFR où nous sommes donc passés ici de 3 576 898 euros à 2 861 519 euros.

Une seconde diminution pour les services communs et généraux qui avaient déjà subi une diminution de 51 %, à laquelle nous avons ajouté une seconde diminution, soit un passage de 4 415 340 euros à 4 081 968 euros.

Puis donc les heures complémentaires. Si l'on considère le taux moyen de l'heure complémentaire pour l'établissement à 50,56 euros l'heure, il faut réaliser ici une diminution de 35 000 heures sur deux semestres, soit une réduction de 5 826 356 euros à 4 056 752 euros, soit approximativement 1,769 million d'euros de réduction.

Ces réductions ainsi opérées permettaient d'arriver ici à un total de répartition grandes masses côté dépenses, vous le voyez dans l'encadré jaune, non plus de 195 894 679 euros, mais à 192 779 885 euros, soit en fait un déséquilibre de 2 954 144 euros. Je parle de déséquilibre car, vous l'avez bien compris, avec l'ensemble des contraintes que je vous ai présentées précédemment, cela résulte essentiellement d'un défaut de financement des charges que doit supporter notre université.

Puis le timing fait que les notifications reçues de ce budget par les directeurs de composantes et les directeurs de laboratoires ont été faites avant les annonces ministérielles qui ont été faites par notre ministre le 7 juillet dernier, annonçant, vous le voyez ici, un supplément de 850 millions d'euros pour le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche, le dégel du point d'indice, le financement lié au

parcours professionnel carrière-rémunération qui comprend, entre autres, le transfert entre le régime indemnitaire et le régime indiciaire.

Du coup, de ces annonces, quelles pourraient être les conséquences pour notre établissement ?

Sur ces 850 millions d'euros, nous pouvons estimer que l'uB pourrait recevoir :

- 1 million d'euros au titre de l'augmentation du point d'indice,
- 80 000 euros au titre du nouveau régime indemnitaire pour la catégorie B,
- 1 million pour l'augmentation du nombre d'étudiants puisque l'uB représente environ 1 % du budget des universités pour ce type de mesure sur à peu près les 100 millions d'euros qui sont annoncés au plan national.

De ces estimations pour notre établissement, nous avons donc en premier lieu réinjecté dans le budget côté recettes les estimations réalistes que l'on peut espérer pour l'uB.

Avec tout d'abord une réévaluation de la subvention de charge pour service public avec +1 150 000 euros au titre de l'augmentation des flux étudiants, c'est ce fameux pourcentage, soit une réévaluation à 19 234 029 euros.

Ensuite, une réévaluation du transfert socle avec la prise en compte du point d'indice à hauteur de 1 105 500 euros, auxquels s'ajoutent notamment les 80 000 euros au titre du PPCR des catégories B, soit une augmentation de 1 185 500 euros faisant passer le transfert socle, vous le voyez, de 166 507 487 euros à 167 692 987 euros.

Puis nous avons ramené l'estimation de la réserve de précaution à son niveau de 2016, soit 1 080 899 euros au lieu de 1 200 000 euros.

Enfin, les reversements qui sont ramenés ici, vous le voyez, à 1 million d'euros au lieu de 950 000 euros.

Soit au final, une revalorisation des recettes de +2 335 500 euros, faisant passer ainsi la dernière case en bas d'un montant total grandes masses de 189 845 741 euros à 192 350 342 euros.

Partant de cette augmentation de recettes d'un peu plus de 2,3 millions d'euros, un nouveau travail de répartition des dotations a été réalisé en discussion avec un certain nombre de directeurs de laboratoires, de directeurs de composantes, de pôles et de services et, tout d'abord, donc, la masse salariale où après un gros travail d'estimation du GVT, celle-ci a été ramenée à 170 994 151 euros.

Je veux juste vous indiquer ici que l'âge moyen de notre université se situe quand même autour de 40 ans. Vous comprendrez bien que le GVT ne cessera donc d'augmenter au fil des ans et, de fait, l'enjeu sera donc de pouvoir passer 2018, 2019, 2020 puisque ce GVT ne sera toujours pas compensé.

Ensuite, le prélèvement forfaitaire de 20 % réalisé pour les composantes a été ramené à 5 %, faisant passer ainsi l'enveloppe, vous le voyez, de 2 861 519 euros à 3 209 000 euros.

Le pôle Patrimoine ensuite. Le pôle Patrimoine a dû être réévalué suite à des charges qui ne peuvent être malheureusement réduites, augmentant lui ainsi à 5 140 037 euros.

Les services centraux qui avaient subi une baisse de près de 59 % de leur dotation sont repassés de 900 000 euros à 1 580 000 euros. Certains services bien évidemment ne pouvaient plus fonctionner avec la version intermédiaire.

Les services communs et généraux sont passés à 4 972 780 euros.

Nous avons, par contre, réajusté à la baisse la partie pôle Patrimoine pour la Recherche, diminuant donc à 1 159 000 euros l'enveloppe financière, ainsi que la partie Recherche pour le PSIUN à 90 250 euros.

Oui, je suis désolé. Là, c'est du blanc sur du rouge. Je pensais que c'était une bonne idée sur mon diaporama et puis finalement, ce n'est pas bien à l'écran. Oui, sur mon écran c'est super, mais là, oui, effectivement, ce n'est pas top. Je changerai.

Je terminerai donc par les heures complémentaires pour que nous puissions arriver ici. À ce stade de la construction du budget 2017, il faut que nous puissions réaliser l'économie des 35 000 heures, non plus sur les deux semestres comme cela avait été annoncé à l'issue du premier budget, mais cette fois-ci sur les trois semestres, de manière à pouvoir ici obtenir un total de dépenses de 194 462 970 euros.

Alors, cette nouvelle construction budgétaire nous amènerait donc à un déséquilibre financier, vous le voyez ici, de -2 112 628 euros, ce qui pourrait être acceptable à condition que la partie disponible du fonds de roulement, souvenez-vous en début de présentation, celle que je vous avais présentée est de 1,4 million d'euros à la fin de l'exercice 2015, puisse permettre un prélèvement sur le fonds de roulement sous couvert du Rectorat et que notre résultat d'exercice soit positif de manière à combler la partie manquante du fonds de roulement et surtout que nous puissions effectivement réaliser l'économie des 35 000 heures sur les trois semestres.

Or, à l'heure d'aujourd'hui, les discussions qui ont été menées entre les composantes et le pôle Pilotage, sous la direction de M. Grégory Wegmann, n'ont pas permis de les atteindre et ce de manière très substantielle. Ce qui voudrait dire en d'autres termes que nous devrions ajouter à l'heure actuelle à ces 2,1 millions d'euros 1,5 million d'euros supplémentaires, ce qui amènerait le déséquilibre financier à hauteur de 3,8 millions d'euros, ce qui est impossible. Nous devons donc discuter aujourd'hui des mesures pour que ces 1,5 million d'euros ne viennent pas s'ajouter à ces 2,1 millions d'euros qui alors, je pense que vous l'avez bien compris maintenant, ne pourraient plus être compensables ni par le fonds de roulement ni par l'activité de notre établissement.

Alors, ces mesures, quelles pourraient-elles être ?

Une campagne d'emplois blanche comme le font certains de nos confrères dans d'autres établissements. Cela ne résoudrait pas le problème puisque les impacts ne seraient que sur les quatre derniers mois de l'exercice budgétaire 2017.

Fermer des formations. Les étudiants sont déjà inscrits pour cette année universitaire. Donc ce n'est pas possible. En revanche, il faut bien avoir cela à l'esprit, nous ne pourrions pas y échapper pour la rentrée 2017. Vous avez vu l'augmentation du GVT, et même nos heures complémentaires sont absolument très très importantes par rapport aux autres universités.

Autre solution, réduire notre offre de formation pour cette année universitaire 2016-2017 qui semble certainement la meilleure solution, mais comment y arriver pour que cela se traduise effectivement budgétairement par une diminution de 1,5 million d'euros ? Or, on le voit bien et on l'a bien vu dans nos discussions ce matin, les composantes ont fait de nombreux efforts et le pôle Pilotage, sous la houlette de M. Wegmann, peut en témoigner, cela ne suffit pas pour arriver aux 35 000 heures en moins.

Donc un certain nombre de dispositions peuvent être discutées. Je vais certainement laisser la parole maintenant à M. le Vice-président Grégory Wegmann

qui va vous parler un petit peu peut-être des propositions qui pourraient être faites pour pouvoir réduire ou arriver, tendre à ce 1,5 million d'euros pour que l'on puisse avoir un déséquilibre financier de 2,1- 2,3 millions d'euros.

Le Président.- Merci, Dominique. Avant que Grégory n'intervienne, je vais peut-être rapidement reformuler, représenter les grands équilibres et les grands questionnements et les grands paris de ce budget.

Vous voyez qu'après plusieurs mois de travail dans des conditions contraintes et marquées par une grande instabilité, on arrive à proposer aujourd'hui une proposition de budget 2017 qui est sincère, qui est soutenable et qu'on peut assumer. Mais comme je le disais à Marc Neveu il y a quelques minutes, pour la première fois depuis toujours, depuis que je m'occupe du budget de cette université, on se prépare à ce stade de l'année (c'est la première fois qu'à ce stade, on vote le budget sur les grandes masses État) à voter un budget qui est en déséquilibre sur la part État parce qu'on ne peut plus. Vous avez bien compris que le niveau des charges qui pèsent sur nous fait qu'on ne peut plus équilibrer la part État. Moi, je m'occupe du budget de cette université depuis 2007-2008, c'est la première fois que l'on fait cela.

L'équilibre va reposer, d'une part, sur l'autorisation que Mme le Recteur nous donnera de faire un prélèvement sur le fonds de roulement. Un petit peu plus de 2 millions d'euros, c'est quelque chose que l'on peut assumer. C'est quelque chose qui est raisonnable. Le 5 millions d'euros du début de campagne budgétaire était bien sûr totalement irréaliste et là, on arrive dans quelque chose que l'on peut raisonnablement faire.

Mais il y a encore un certain nombre de paris sous-jacents à tout cela, vous avez bien compris. C'est, un, que l'État nous délègue bien un petit peu plus de 1 million d'euros pour la compensation du point d'indice. Or, des dernières informations que l'on a, il y aurait un certain nombre de mesquineries qui se prépareraient et qui consisteraient à compenser le point d'indice sur les emplois de fonctionnaires, mais ne pas compenser le point d'indice sur les emplois qui sont les emplois université. Si c'est cela, on n'aurait pas le million d'euros. Donc vous voyez qu'on a une incertitude. Vous voyez qu'il faut toujours être vigilant sur ces choses-là.

Le deuxième pari que l'on fait, c'est que sur les 100 millions d'euros que l'État annonce pour permettre aux établissements d'assumer le flux entrant en augmentation d'étudiants, sur 100 millions d'euros, on postule qu'il y en aura 1 million pour notre université. C'est raisonnable dans toutes ces grandes mesures globalement où notre université représente environ 1 % du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche au niveau national. On est à un peu plus de 28 000 étudiants. Il y a environ 2,5 millions d'étudiants au niveau national. Donc supposer que sur les 100 millions, il y en aura un pour nous, ce n'est pas déraisonnable, mais c'est un pari et il faut espérer qu'il sera tenu. Chaque fois que ces paris-là ne seront pas tenus, bien sûr cela fera un surcoût de financement qui pèsera sur notre fonds de roulement.

Et puis surtout, ce qui va être la clé de la présentation, il faut que l'on fasse 35 000 heures budgétairement efficaces d'économie sur trois semestres et si on ne le fait pas, bien sûr cela vient peser encore plus sur le fonds de roulement à un niveau où on ne pourra plus arriver à l'assumer.

Je vous passe la parole, mais je finis.

Il y a un autre choix qui est fait dans ce budget. Parmi les grands... Je vous redonne les grands marqueurs politiques. Il y a un autre choix qui est un vrai choix

qui est fait, c'est qu'on sanctuarise le soutien de base des laboratoires. En termes de grandes masses financières, je vous explique ce à quoi cela correspond. En gros, ce que vous pouvez retenir, c'est que le budget de la Recherche dans notre université globalement, toutes lignes confondues, il est d'environ 5 millions d'euros. Sur ces environ 5 millions d'euros, il y en a environ la moitié, c'est-à-dire en gros 2,5 millions, c'est le soutien de base aux labos et il y a environ 2,5 millions, c'est tout le reste, toutes les autres façons de financer la Recherche comme le patrimoine, comme les fluides, comme une partie de la dotation des écoles doctorales, comme les fédérations de recherche. Il y a beaucoup de lignes qui viennent soutenir la Recherche mais qui ne sont pas le soutien de base des laboratoires.

Cette année, compte tenu des difficultés, on va amputer la partie du budget Recherche qui n'est pas le soutien de base des laboratoires. Pascal a un jury d'HDR cet après-midi, il ne pouvait pas être là, mais je crois qu'on rogne d'environ 700 000 euros.

M. Delmas.- Cela fait 38 %, oui.

Le Président.- 38 % sur la part Recherche hors soutien de base des laboratoires. Donc pour la première fois, on ampute le budget de la Recherche. Par contre, on fait le choix de maintenir le soutien de base des laboratoires à environ 2,4 ou 2,5 millions d'euros.

Voilà les grands enjeux de ce budget tels qu'on voulait vous les présenter et avant que Grégory ne complète sur les équilibres sur l'offre de formation... Si, encore une dernière chose que je voudrais vous rappeler pour qu'on ait tous bien en tête les choses, c'est ce que représentent les heures complémentaires dans notre université.

On a une offre de formation qui est en gros de 450 000 heures d'enseignement tout confondu. Donc les 35 000 heures que l'on va proposer d'économiser, vous voyez que cela fait un petit peu moins de 10 %. Il faut avoir cela en tête. C'est bien sûr un crève-cœur, mais ce n'est pas quelque chose de macroscopiquement déraisonnable.

La deuxième chose qu'il faut avoir en tête, c'est qu'on paye environ 115 000 heures complémentaires dans notre université. Sur ces 115 000 heures complémentaires, il y a environ 35 000 heures qui sont des heures complémentaires correspondant à des intervenants extérieurs et donc c'est tous des professionnels qui viennent enrichir et permettre de professionnaliser notre offre de formation. Par contre, il y a 80 000 heures complémentaires qui sont des heures complémentaires pour nos personnels et cela est quelque chose qui est déraisonnable.

De fait, quand on a été avec Marie-France et Magali et Dominique à la DGESIP, Éric Piozin, qui est le numéro 2 de la DGESIP, que l'on a rencontré et qui connaît bien puisqu'ils ont des tableaux de pilotage, ils sont capables de nous situer sur tous les paramètres dans le paysage français des universités, ils nous ont dit ce qu'a dit Dominique, c'est en gros : « vous êtes à peu près dans la même situation que les autres universités françaises ». Ils m'ont dit : « en gros, Monsieur le Président, qu'est-ce que vous faites ? Vous gelez des postes pour payer le GVT, c'est ce que fait tout le monde ». Voilà en gros son discours. « Par contre, il y a une chose, c'est que vous avez une offre de formation qui est trop coûteuse. On voit bien que vous avez déjà travaillé sur les heures complémentaires », puisqu'ils voyaient qu'on avait réduit de 5 % le coût des heures complémentaires l'an passé, mais il est clair que c'est cela le levier qui va nous permettre de reconstruire de la marge.

Pourquoi je vous dis cela ? Parce que là, on va y arriver. Je pense que de toute façon, on n'a pas d'autre option que de réussir. On est collectivement responsable de cela. Il faut que l'on réduise cette offre de formation même si c'est douloureux, même si cela ne fait pas consensus. 2,2 millions de prélèvement sur le fonds de roulement, je pense qu'on passera.

Donc on va y arriver, mais cela, c'est 2017. Mais après, il y a 2018, 2019, 2020, toutes ces années pendant lesquelles le GVT va continuer d'augmenter et pendant lesquelles il ne sera plus compensé puisque Thierry Mandon a annoncé en janvier que cette fois-ci il n'y a plus un euro pour la compensation du GVT sur les établissements.

Une fois qu'on aura restauré l'équilibre et qu'on aura à peu près apuré la situation 2017, on va donc devoir faire face à des années suivantes pendant lesquelles finalement les deux seules choses, les deux seules grandes choses qui vont compter, c'est, un, un GVT qui augmente (comme Dominique l'a dit, avec une moyenne d'âge de 42 ans, il va continuer d'augmenter pendant longtemps, on est actuellement sur à peu près 1 million d'euros par an) et, en même temps, qu'est-ce qu'on va devoir faire ? Geler des postes pour financer l'augmentation du GVT.

Si je résume macroscopiquement les choses, c'est ça. Et donc il faut qu'on se donne de la marge en réduisant le coût des heures complémentaires. Il n'y a pas vraiment d'autre façon d'y arriver.

Ceci étant, avant de donner la parole à Grégory, M. Rollin voulait intervenir et Philippe voulait intervenir. Donc l'un ou l'autre, comme vous voulez.

Philippe.

M. Salvadori.- Moi, c'est simplement une question, une demande d'explication parce que dans ce tableau très pédagogique, avec des petites lumières, j'ai cru comprendre qu'hypothétiquement, vous l'avez rappelé, Monsieur le Président, rien n'est sûr, on aurait 1,100 million pour compenser en gros la hausse des effectifs.

Le Président.- On espère 1 million pour la hausse des effectifs et 1,100 million ou 1,115 million pour la compensation du point d'indice.

M. Salvadori.- Oui, d'accord. Oui, oui. Là, c'est la... Cela veut dire qu'il y a une finalité, 1 million pour compenser la hausse des effectifs.

Alors, j'ai vu les petites lumières se rallumer, à la hausse ou à la baisse, et puis il y en a une qui n'a pas bougé, l'offre de formation financée par l'uB.

M. Delmas.- (*Hors micro*) Oui, en fait, l'offre de formation, effectivement...

M. Salvadori.- Parce que tu comprends bien que pour moi, c'est quand même un paradoxe que le gouvernement, et il faut l'en remercier, dans sa politique de régression nationale, de ne pas être allé totalement au bout pour cette fois-ci, laissant ce travail sérieux à ceux qui dirigeront le pays après 2017 mais... Je suis comme les étudiants de temps en temps... Mais comment se fait-il que ce million pour les étudiants, il ne soit pas, ne serait-ce que d'un centime, sur cette ligne qui pose problème, l'offre de formation financée par l'uB ?

M. Delmas.- Mais effectivement. Peut-être qu'il y a un petit point pédagogique qui n'est peut-être pas au top justement.

M. Salvadori.- Oui, sans doute. À ce stade, il n'y a pas de suspicion. Pas encore.

M. Delmas.- Non, non. Les 4 056 752 euros que l'on voit et qui n'ont pas bougé entre la version « b » et la version « c ». Je n'ai pas fait de modification, pourquoi ? Parce que la version « b » correspondait à la même réduction, donc si vous voulez, à 35 000 heures qui correspondait donc à ce chiffre finalement auquel on aboutit lorsqu'on fait la réduction, mais la version « b » c'était sur les deux semestres. La version « c » correspond à la même réduction, mais sur les trois semestres.

M. Salvadori.- (*Hors micro*) Oui, cela impute le budget sur deux semestres donc dans la présentation des choses, excusez-moi, (*Micro*) on revient toujours à cette histoire de deux et trois semestres, dans la présentation du budget 2017 qui, à ma connaissance, se fait sur deux semestres, il y a quelque chose qui, me semble-t-il, n'est pas pris en compte et tout cela quand même, j'aimerais bien qu'on évite de faux débats parce que si c'est une question d'oubli de présentation qui signifierait qu'il faudrait rajouter... Alors, cela ne compensera pas, même si, par hypothèse, on avait choisi de ne pas faire servir l'argent destiné aux étudiants à remonter le pôle Patrimoine, les services centraux qui servent aussi bien sûr les étudiants, mais moins directement, puisque nous, on est là pour enseigner d'abord. Enfin, quand il s'agit de la formation. Si cela avait remonté... Je n'aurais pas trouvé absurde, pour dire les choses assez nettement, qu'il y ait 400 000 euros de plus sur cette offre de formation financée par l'uB parce que par les temps qui courent, un sou est un sou et un sou pour les étudiants, cela me semble prioritaire. C'est le sou des écoles comme on disait sous la III^e République.

Le Président.- OK, merci. Qui voulait intervenir ? Monsieur Rollin, vous vouliez intervenir également.

M. Rollin.- Oui...

M. Salvadori.- (*Hors micro*) Il n'y a pas de réponse ?

Le Président.- Non, il n'y a pas de réponse. On est là pour écouter et pour finalement...

M. Salvadori.- (*Hors micro*) Non, mais c'est une question technique, c'est tout.

Mme Carnet.- (*Hors micro*) Je croyais que c'était un débat.

Le Président.- Oui, bien sûr (*suite inaudible*)... Non, mais cela, c'est une remarque que nous fait Philippe et dont il faudra qu'on tienne compte dans les dernières semaines d'arbitrage budgétaire précisément.

M. Salvadori.- (*Hors micro*) Ah oui, d'accord ! Oui... Oui.

Le Président.- Monsieur Rollin.

M. Salvadori.- Je voulais simplement savoir s'il y avait matière à arbitrage là-dessus ou pas. Ce n'est pas rien. Si c'est sur deux semestres l'année... Le budget, il est sur deux semestres là. Le budget 2017, il est sur deux semestres. Rien n'a bougé entre la présentation « a »... enfin, pardon, « b » et « c » alors qu'on a abondé et abondé avec, je ne vais pas dire un fléchage parce que... Enfin, quand même si le ministère, dans sa grande sagesse, met de l'argent pour, je n'ose pas dire faire réussir les étudiants parce que le plan réussite en licence, c'est déjà obsolète (c'était du temps de Mme Péresse, je crois), là, moi, je me pose une petite question. Qu'est-ce que vous avez fait du million ? Vous l'avez tout bouffé dans les services centraux ? C'est un choix... C'est un choix...

Le Président.- Ceci étant...

M. Salvadori.- ...Et comme vous avez dit, Monsieur le Président, à juste titre que quand on met de l'argent dans les services communs et généraux, on sert aussi la Recherche et que d'une certaine façon cela vient aussi renforcer la Recherche, cela pourrait être aussi quand même un petit peu l'enseignement, mais enfin cela voudrait dire que les sacrifices que vous faites un petit peu sur la Recherche, mais que vous avez d'une certaine façon compensé en redonnant de l'argent aux services centraux, aux services communs et généraux, vous n'avez pas eu ce réflexe identique, affichable dans un budget pour l'offre de formation. Puisqu'on en est à parler de cela, là c'est...

Une fois de plus, j'ai trouvé, je le dis et je le redis, cette présentation très claire et elle fait apparaître très clairement que le million, vous l'avez consommé à ce stade-là ailleurs. Il y a des arbitrages qui sont à venir, mais si j'ai bien compris et si j'ai bien suivi. J'ai essayé d'être un élève attentif. C'est dur pour moi à mon grand âge. Mais voilà, je vous fais cette remarque.

Le Président.- Non, mais je comprends. Je comprends le...

M. Salvadori.- Elle n'est en rien polémique.

M. Delmas.- Non, non, je suis d'accord.

M. Salvadori.- J'aimerais justement que l'on évite de se lancer dans des polémiques inutiles. Je les ai faites ce matin, je ne vais pas vous les refaire cet après-midi.

M. Delmas.- Oui, les services centraux, effectivement, ont été augmentés parce que tout simplement les services ne pouvaient pas fonctionner avec l'enveloppe...

M. Salvadori.- Oui, oui mais cela... Alors là, je le comprends. Je le comprends.

M. Delmas.- Après, l'université même ne fonctionne plus. Il y a cela aussi qu'il faut voir.

M. Salvadori.- Oui, oui.

M. Delmas.- On a fait une première coupe, c'est vrai, intermédiaire, quand je vous ai présenté la version « b », qui était sans les annonces ministérielles. On voit bien que sans les annonces ministérielles, on arrivait à des coupes qui étaient déraisonnables, qui mettaient en péril le fonctionnement même de certains services.

M. de Mesnard.- De même pour le pôle Patrimoine, il y a un moment où on ne peut plus chauffer, on ne peut plus... Voilà.

M. Salvadori.- (*Hors micro*) Voilà. Non, mais c'est très bien que vous ayez fait remonter. Après, on fait du budget. On fait des arbitrages. Donc on fait du réglage fin. Mais je m'étonne qu'à ce stade de la présentation, on n'ait pas fait bouger le curseur sur la ligne qui quand même va mettre demain les étudiants, je l'espère, et pas que les étudiants, dans la rue et qui va effrayer les parents d'élèves que nous sommes tous. Qu'est-ce qu'on fait pour nos gamins si on leur enlève 10 % ? J'anticipe un petit peu sur le débat. Voilà, je suis un peu étonné. Pédagogiquement, j'aurais quand même choisi de faire bouger un peu la ligne. Mais c'est vous qui pilotez.

Le Président.- Merci, Philippe. Monsieur Rollin.

M. Rollin.- Oui. J'ai essayé de regarder les différentes versions même si j'ai compris qu'en fait, le but-là est simplement de construire un budget 2017 et puis j'ai l'impression qu'en septembre l'année prochaine, on se retrouvera là pour essayer, avec les mêmes causes, les mêmes effets, parce que je ne vois pas de perspectives pour les années suivantes. Je le dis clairement. Sauf la seule que j'ai jusqu'actuellement entendue, mais que nous, nous voyons depuis un certain temps, que finalement cela va être ce que vous appelez pour la première fois enfin des gels de postes, mais avant c'était des postes non publiés ou des non-parutions aux concours. Mais finalement c'était la même finalité puisque c'était de la masse salariale qui restait dans le budget de l'université et qui n'était pas dépensée. Donc finalement la seule chose que j'ai vue, que je distingue comme perspective, cela va être une augmentation, comme d'autres universités ont fait, petit-à-petit de gels de postes de plus en plus pour l'ensemble des personnels, que ce soit enseignants ou BIATSS.

Vu la situation qui nous est présentée, la situation financière de l'université, mais comme vous l'avez rappelé, qui est propre à l'ensemble des universités de France, je m'attendais à ce qu'on ait une vision un peu plus politique avant d'avoir une vision chiffrée. Mais voilà c'est la décision. Je regrette.

Enfin, un point positif que je défends, que j'ai plusieurs fois exposé au conseil d'administration, de demander que l'on présente un budget déficitaire avec les causes exogènes que vous avez souvent rappelées (la masse salariale, le point d'indice non compensé), justement en prenant appui sur le fonds de roulement.

Je me rappelle encore du conseil d'administration du 8 juillet où je vous l'avais demandé et où vous m'aviez dit que ce n'était pas légalement possible et politiquement irresponsable. Je vois qu'enfin, vous faites l'analyse qu'on ne peut pas faire autrement que de demander à l'État, par le biais du Rectorat, de prendre ses propres responsabilités par ce facteur.

Là, enfin, sur ce point-là au moins... Je ne dis pas que j'approuverai ce budget-là. J'en suis très très loin de l'analyse parce que j'attends encore la politique

RH. On n'a pas encore vu la politique RH, mais cela, on la réservera pour le futur prochain comité technique lorsqu'il se réunira.

Le Président.- OK, merci. Sébastien, oui, et ensuite Geoffrey.

M. Chevalier.- Merci. Une remarque et une question. La remarque. Tu as commencé le conseil d'administration en rappelant deux éléments, notamment le fait qu'on ait pu te reprocher un manque d'anticipation et tu t'en es défendu. Or, je remarque quand même que l'augmentation des effectifs étudiants était largement anticipable. Ce n'est pas nouveau. Ce sont des jeunes qui ont 18-20 ans. Donc je m'interroge beaucoup sur le fait qu'on soit si surpris de ce qui est finalement une bonne nouvelle. Accueillir plus d'étudiants tous les ans dans notre université, c'est une bonne nouvelle. Et donc je ne comprends pas pourquoi cela n'a pas été anticipé dès 2012 de façon à pouvoir être dans une situation plus confortable désormais.

C'est la même chose sur la poursuite d'investissements, donc de prélèvements... enfin, d'utilisation du fonds de roulement sur des investissements qui auraient pu être maîtrisés ou jugulés à un moment ou à un autre lorsque la situation était complexe. Et lorsque tu avais initié cette démarche en 2012, je comprends bien l'intérêt et la volonté de renouveler les matériels de TP, de faire l'adjuvance de bâtiments, d'offrir un terrain de foot synthétique à ceux qui avaient été tes électeurs, il y a un moment peut-être où il aurait fallu juguler cette dépense de façon à avoir un fonds de roulement qui nous permette maintenant de l'utiliser à bon escient et maintenant de demander à Mme la Rectrice éventuellement d'utiliser ce fonds de roulement pour compenser un déficit en fonctionnement. Ça, c'était ma remarque.

La question, c'est : moi, je ne comprends pas comment on pourra mécaniquement, au moins cette année, réduire les heures complémentaires puisque les maquettes existent, on l'a dit tout à l'heure. Donc tu l'as bien dit, il n'y aura pas de diplôme fermé. Le nombre d'étudiants augmente. Il y a moins d'ATER et il y a des postes qui seront gelés. Donc je ne comprends pas. Mécaniquement, forcément, les heures complémentaires vont augmenter cette année universitaire.

La marge de manœuvre que tu pourrais avoir, c'est sur la rentrée 2017 et le prochain contrat où là, dans l'accréditation des diplômes et dans le travail colossal et, je pense, difficile qui devra avoir lieu au cours de cette année, c'est de décider ce que l'on fera de notre prochain contrat en termes de formation. Là, il y a une marge de manœuvre. Mais sur l'année universitaire qui a commencé, la marge de manœuvre est nulle. Ou alors il aurait fallu décider très en amont de couper des diplômes, d'arrêter des diplômes, d'avertir les étudiants qu'ils ne s'inscrivent pas et là, il y avait une marge de manœuvre potentielle.

Je ne vois pas comment on peut réduire ces heures complémentaires sur l'année universitaire que nous venons de débiter.

Le Président.- Tu réponds.

M. Delmas.- Oui, j'ai juste une ou deux choses sur l'offre de formation parce que sur le manque d'anticipation, j'aimerais quand même rappeler ici que quand je suis arrivé en 2012, que je vous ai présenté le budget 2013 initial, nous nous sommes retrouvés quand même avec 500 000 euros supplémentaires dus à une nouvelle offre de formation qui n'avait peut-être pas été évaluée aussi justement avec ce flux d'étudiants.

Sur le fonds de roulement. Le fonds de roulement, il faut savoir que si nous n'avions pas engagé les mesures qui permettraient de restructurer notre université, déjà nous n'aurions pas pu faire face à la baisse de dotation et surtout, la seconde chose, lorsque l'État a décidé de prélever ou de diminuer notre subvention pour charge de service public, il faut savoir que si le montant disponible avait été beaucoup plus important, ce n'était pas 1 033 000 euros, mais c'était 3 ou 4 millions que l'on nous aurait pris et donc là, la réduction et l'équilibrage du budget n'auraient peut-être certainement pas été les mêmes.

Et puis en ce qui concerne la réduction des 35 000 heures, effectivement, sur le premier semestre de l'année universitaire, cela va être très dur à réaliser. En revanche, sur le second semestre nous avons encore des marges de manœuvre et là, ce sera certainement Grégory qui vous le présentera.

Et sur la prochaine offre de formation, effectivement, il y a une réflexion qui doit être prise sur la fermeture de certains parcours, cela est évident.

M. Chevalier.- (*Hors micro*) Je n'ai pas compris ta première réponse. Je n'ai pas compris ta dernière réponse... (*Micro*) C'est-à-dire que je ne comprends pas ce que tu as dit par rapport à l'offre de formation 2012 et je ne comprends pas la marge de manœuvre qu'on aura au deuxième semestre. Les heures maquettes, on les connaît désormais pour l'année universitaire 2016-2017.

M. Delmas.- Oui, on les connaît.

M. Chevalier.- ...Donc cela veut dire que sur...

M. Delmas.- Donc cela veut dire que sur le second semestre... On ne va pas agir sur le premier semestre parce que là, les emplois du temps sont faits.

M. Chevalier.- Donc sur le second semestre de l'année civile ?

M. Delmas.- Sur le second semestre de l'année civile...

M. Chevalier.- D'accord.

M. Delmas.- ...on va pouvoir agir en diminuant. Après, c'est la discussion que nous devons tous ici avoir, savoir comment diminuer...

M. Chevalier.- D'accord, donc sur l'offre de formation 2017.

M. Delmas.- Exactement.

M. Chevalier.- D'accord. OK.

M. Delmas.- Et ensuite...

Intervenante.- (*Hors micro*) Ce n'est pas l'année civile, c'est l'année universitaire.

M. Delmas.- L'année universitaire, pardon. Oui, mais Sébastien discutait du budget 2017.

M. Chevalier.- Oui, tout à fait.

M. Delmas.- Donc l'impact, en fait, sur l'année universitaire 2016-2017, si on joue sur le second semestre de l'année universitaire 2017, l'impact aura lieu sur le budget 2017 plus la fermeture éventuellement de formations ou la diminution des heures de formation qui, elle, impactera le second semestre de l'année budgétaire 2017. On est bien d'accord.

M. Chevalier.- Je comprends mieux cette partie de réponse.

M. Delmas.- Et sur la première question, c'est en fait : l'offre de formation a été augmentée de sorte que, quand on s'est retrouvé en 2013 à faire le budget 2013... en 2012 à faire le budget 2013, l'augmentation était déjà de 500 000 euros. D'accord ? Donc cela veut dire qu'en fait, nous avons déjà une offre de formation 2012.... ou 2017 qui est déjà trop importante et cette formation doit être réduite. C'est pour cela que l'on doit réduire, en fait, un certain nombre soit des parcours soit... Après, c'est la discussion que nous devons avoir ici tous ensemble.

M. Chevalier.- Alors là, je m'inscris en faux dans ce que tu dis. On peut prendre les données du contrat précédent, du contrat actuel, l'offre de formation avait été contrôlée et maîtrisée au début du contrat 2012, avec un nombre de licences professionnelles contraint.

M. Delmas.- Oui, mais le coût budgétaire... le coût budgétaire a été de + 500 000 euros.

M. Chevalier.- Oui, d'accord. Moi, je parle des heures maquettes et du dispositif Evalence qui avait permis justement d'anticiper l'offre et de rendre soutenable l'offre de formation 2012-2016.

Le Président.- Ce n'était pas le cas, Sébastien. En juin 2012, quand on a pris connaissance des équilibres financiers, il y avait un surcoût qui, Dominique dit 500 000 euros, était considérable et on a un peu couru pendant toute cette période après ce coût de l'offre de formation, mais...

M. Chevalier.- C'est faux.

Le Président.- C'est malheureusement la réalité, on en est tous... Malheureusement, on en est tous bien conscient.

Je voudrais dire aussi que, qui peut critiquer les investissements qui ont été faits pour revaloriser les travaux pratiques, c'est bien pour les étudiants. Pour un certain nombre d'actions pédagogiques qui ont été prises, c'est bien pour les étudiants. Pour la rénovation du bâtiment Droit-Lettres, c'est pour tous les étudiants et c'est pour tous les personnels. Le terrain de foot synthétique ne sera pas que pour mes électeurs, il sera pour l'ensemble de la communauté étudiante et il sera pour l'ensemble de la communauté des personnels de l'établissement. Donc je pense qu'on vit...

M. Chevalier.- *(Hors micro, intervention inaudible)*

Le Président.- ...On vit des périodes qui sont suffisamment difficiles et on essaie de débattre avec suffisamment de gravité et de sérénité pour éviter ce genre de questionnements qui sont inutilement polémiques. Et puis comme Dominique l'a dit, on n'aurait pas investi à ce niveau-là, l'État nous aurait pris l'argent sur le fonds de roulement et donc c'est plutôt une fierté que l'on ait été en capacité d'investir.

Ensuite, pour ce qui concerne la prévision, effectivement, tout le monde sait bien que les flux étudiants vont augmenter, mais je pense que tous les logiciens du monde étaient incapables de prévoir la non-compensation du GVT et tous les logiciens du monde étaient incapables de prévoir qu'au mois de mars, on nous annoncerait une augmentation du point d'indice. Cela fait partie des grands éléments d'inquiétudes qui ont été les nôtres.

Et on ne pouvait pas non plus prévoir que les charges sociales augmenteraient. On a payé 7,6 millions de charges sociales depuis le début du mandat 2012 et, en fait, dans le coût de notre masse salariale, en pourcentage, le poids des charges sociales est considérable. D'ailleurs, il y a une diapo qui est très intéressante sur ce qu'a montré Dominique. On voit bien à un moment donné que l'on a un coût... Que l'État nous délègue une masse salariale qui est à peu près stable alors que le coût salarial augmente. On voit très très bien cette chose-là.

Et nous, en nombre d'emplois à l'uB, depuis 2012, à deux unités près, le nombre d'ETPT consommés est stable. Donc on a maintenu stable le nombre d'équivalents temps pleins qui ont été consommés. L'État nous délègue discrètement une augmentation de la masse salariale. Par contre, le coût augmente parce que les charges sociales augmentent. Cela aussi sont des éléments d'équation qui sont absolument imprévisibles et que l'on subit d'une année sur l'autre.

Donc de grâce, sur les logiciens et la non-prévoyance, je crois qu'il faut arrêter.

Pierre-Antoine et puis je crois que Tania voulait intervenir après. Pierre-Antoine... Ah, pardon ! Geoffrey voulait intervenir aussi.

M. Ricard.- Allez-y.

M. Kern.- (*Hors micro*) Non, non.

Le Président.- Vas-y. Vas-y, Geoffrey.

M. Ricard.- Je vais être très terre-à-terre. Si j'ai bien compris, donc là pour l'instant, il nous manque 2 millions d'euros.

Le Président.- Oui.

M. Ricard.- Potentiellement 3 parce qu'il y a 1 million qui dépend du gouvernement. On parie sur l'année 2017 pour le rétablissement des années à venir, mais si, 2017, cela ne marche pas, on fait quoi derrière ? Il faut voir peut-être plus loin qu'au bout de 12 mois.

Le Président.- Écoute, Geoffrey, cette proposition de budget est la plus équilibrée que l'on puisse prendre. On met tout le monde en tension, on est bien d'accord...

M. Ricard.- Je ne remets pas cela en question.

Le Président.- ...Mais actuellement, en l'état, on ne peut pas faire mieux. Tu vois, pour arriver à construire cette proposition, on fait quand même le pari de réduire les heures complémentaires de 35 000 heures, ce qui est considérable. Si jamais Mme la Rectrice ne nous autorisait pas à faire ce niveau de prélèvement, alors moi, là, je ne sais plus faire.

M. Ricard.- Ma question n'était pas sur les chiffres. Je conçois toute la difficulté qui a été de construire ce budget.

Le Président.- Oui... Oui... Pour après, tu veux dire.

M. Ricard.- Stratégiquement, si cela ne fonctionne pas, on va où ?

Le Président.- Sur 2017, j'ai confiance que cela fonctionne.

M. Ricard.- Qu'avez-vous prévu ?

Le Président.- Ensuite, après 2017. Donc je vous ai expliqué en gros ce qui va se passer. C'est exactement ce que m'a dit Éric Piozin quand on a été à la DGESIP : « Monsieur le Président, vous gelez des postes pour financer le GVT ». C'est exactement ce à quoi on va être confronté sauf, c'est la seule petite marge, si le monde ne change pas, si le modèle économique des universités ne change pas, sauf si on arrive à réduire substantiellement les heures complémentaires parce qu'autant je suis bien convaincu qu'on doit sanctuariser le budget des laboratoires, le fonctionnement de nos laboratoires, on n'a pas vraiment de marge là-dessus...

Je voudrais redire aussi qu'en sanctuarisant le budget des laboratoires, on protège nos masters puisque encore plus que davantage les masters vont devoir être adossés à des laboratoires puissants. Donc la seule marge que l'on aura, c'est réduire les heures complémentaires parce qu'il n'est dit nulle part qu'un établissement doit fonctionner avec des heures complémentaires. C'est quelque chose qui est ancien, qui est historique, qui traduit l'inadéquation qu'il peut y avoir entre les emplois et les maquettes de formation. Mais là-dessus, on a une marge. On a une masse financière de 80 000 heures complémentaires sur laquelle on peut jouer. Et ça, c'est quelque chose de réel. Pour répondre à ta question.

Le deuxième élément de réponse que je peux faire, c'est que ma conviction, c'est que quelque soit le gouvernement qui va sortir des urnes en mai 2017, il faut profondément rénover le modèle économique des universités. Il y a plusieurs façons pour y arriver. Je ne sais pas ce qu'ils choisiront. Cela peut substantiellement changer en fonction de la coloration politique du gouvernement, mais je pense qu'on ne peut plus continuer comme cela.

Vous voyez bien que nous, cette année, pour la première fois, on ne peut pas être en équilibre sur la part État. Je pense que l'on va progresser en insérant les ressources propres. Donc en décembre, il y aura peut-être un petit peu moins. On a du fonds de roulement, on va y arriver. Mais honnêtement, vous... C'est pour cela que j'ai toujours voulu éviter de prélever sur le fonds de roulement pour équilibrer le budget, c'est que cela marche un an, cela marche deux ans, peut-être trois et puis ensuite vous avez grignoté tout votre fonds de roulement et vous êtes dans le mur. Donc c'est une façon de... Prélever sur le fonds de roulement pour financer le

fonctionnement, c'est une façon de repousser les échéances. Mais la seule façon qui ne soit pas une petite rustine pour régler structurellement les choses, c'est que l'État modifie le modèle économique de financement des universités. Sinon, on ne peut pas.

M. Ricard.- Et à notre niveau, là vous nous parlez justement pour ces recettes ou en dépenses, vous nous parlez des dépenses, mais à notre niveau on n'a pas moyen de jouer sur les recettes ? La taxe d'apprentissage, la collecte, il y a un travail à faire dessus, je pense.

Le Président.- Bien sûr... Mais on le fait... Mais évidemment on le fait...

M. Ricard.- Mais c'est compliqué, je le conçois, mais...

Le Président.- Évidemment, on le fait. C'est bien de me poser la question. On nourrissait les plus grandes inquiétudes sur la taxe d'apprentissage sur cette année parce que les modèles économiques de taxes ont beaucoup changé. *A priori* ces craintes n'étaient pas fondées et on n'a pas vu de décrochage important de la taxe d'apprentissage. Donc cela, il faut qu'on le développe, on est d'accord et précisément, excellente question, développer la taxe d'apprentissage, cela ne peut reposer que sur des relations partenariales confiantes avec les entreprises. Et précisément développer des relations partenariales confiantes avec les entreprises, s'engager dans un vrai dialogue gagnant-gagnant, il ne faut pas être avec les entreprises dans un dialogue qui est : l'université considère l'entreprise comme une source de financement unilatérale. Un vrai dialogue confiant. C'est bien pour cela que depuis le début de mon mandat, on s'est engagé dans cette politique. Pierre-Antoine est là, mais je pourrais vous dire que je suis très heureux que demain l'université du Medef se tienne sur notre université. Cela participe de cet excellent niveau de confiance qui se construit entre notre université et les entreprises, et je ne fais pas cela que pour l'argent...

M. Salvadori.- (*Hors micro*) Oui, avec les syndicats patronaux, Monsieur. Avec les syndicats patronaux. Le Medef qui comme les... (*Intervention inaudible*). J'espère qu'il les représente mieux... (*Intervention inaudible*).

Le Président.- Dans le monde tel qu'il se construit, il n'y a pas d'avenir possible sans que les universités et les entreprises travaillent ensemble. Ce n'est pas possible. D'abord parce que l'on doit prendre un *switch* vers une économie de l'innovation et les entreprises ont besoin des universités, les universités ont besoin des entreprises, il faut qu'on construise cette confiance. Donc cela, on le fait.

Troisième levier substantiel pour trouver des ressources propres, c'est la formation continue. On a un service de formation continue qui est remarquable. Il faut que vous sachiez qu'en termes de chiffre d'affaires, notre service de formation continue sur 80 universités doit être au 15^e rang national, donc c'est bien. Sans la formation continue de la santé. Donc on est bien positionné. Donc on va continuer à progresser et c'est une des raisons pour lesquelles Gilles Brachotte (je ne sais pas s'il est là... Gilles n'est pas là) a engagé, depuis qu'il dirige le SEFCA, un travail très important pour faire certifier le SEFCA. Et donc depuis cet été, j'ai le plaisir de vous l'annoncer, le SEFCA est certifié ISO 9001. Cela va être un levier extrêmement important dans le dialogue avec les entreprises et avec les partenaires de la société.

Offrir un service de formation continue certifié ISO est un gage de grande qualité et cela est aussi quelque chose qui va nous permettre de développer des ressources propres. Mais tu vois, cela se fait sur des pas de temps qui ne sont pas ceux d'équilibrer le budget 2016 et le budget 2017.

M. Ricard.- (*Hors micro*) Justement...

Le Président.- ...C'est un travail de fond qui se déroule sur le long terme, mais on a bien sûr engagé ce travail de fond.

M. Ricard.- Mais justement cela participe à avoir des budgets équilibrés.

Le Président.- Tout à fait, mais sur le long terme.

M. de Mesnard.- Mais juste...

Le Président.- Cela ne règle pas le problème du budget 2016-2017.

M. de Mesnard.- Juste un petit mot sur les entreprises. Les entreprises ne sont pas seulement des financeurs. Il est clair que la fonction publique ne se développera plus et que les entreprises seront, pour l'essentiel, les employeurs de nos étudiants...

Le Président.- Tout à fait, c'est clair.

M. de Mesnard.- ...Donc pour cela, il faut se rapprocher des entreprises, c'est une évidence.

Le Président.- Alors Pierre-Antoine et Théo.

M. Kern.- Oui, très rapidement. Alors le Medef représente à peu près les entreprises qui pèsent 65 % des salariés en France. C'est pour l'information.

Cela rejoint en fait la question qui était posée précédemment, à savoir effectivement une vision sur plusieurs années et qu'effectivement, s'il y a des choix à faire en matière de carte de formation, est-ce qu'ils doivent être faits sur l'exercice 2017 ou sur l'exercice 2017 avec une projection pour les exercices suivants ? Sachant que personnellement, je crois assez peu à un État-providence dans les années à venir, étant donné le niveau de déficit du pays (plus de 2 000 milliards de dette) et puis effectivement un taux de prélèvement des entreprises qui est le plus élevé des pays développés. Donc c'est vrai... Alors je le regrette, bien sûr, mais c'est pour cela que je crois assez peu à une manne financière qui tomberait du ciel dans les années à venir.

Alors, effectivement, il faut rechercher d'autres modes de financement, mais aussi regarder ce qui est durable, j'allais dire, en matière de carte de formation qui pourrait être financée de manière stable sur plusieurs années. C'était juste la réflexion.

Et donc est-ce qu'il est prévu un document plus léger que celui-ci, mais qui donne les grandes tendances, notamment sur l'évolution de la masse salariale, des charges sociales, pour voir un petit peu comment compenser de l'autre côté ?

M. Delmas.- (*Hors micro*) On n'a pas cela, mais c'est le point de pilotage que l'on fait régulièrement tous les mois.

Le Président.- Ce n'est pas prévu, mais... Alors, écoutez. En fait, oui. Dominique me dit qu'on a, nous, en interne un certain nombre d'indicateurs, une dizaine d'indicateurs de pilotage que l'on suit tous les mois, qui sont les indicateurs de gouvernance interne à l'équipe de gouvernance. Ce sont des choses que l'on pourrait très bien communiquer aux administrateurs, en réalité. Cela ne pose aucune difficulté, au contraire. Simplement, ce sont des documents qui nécessitent une explicitation. C'est-à-dire que donner simplement les tableaux de chiffres sans l'explicitation et sans les commentaires, cela peut être source de mésinterprétations. Mais ces documents existent et on pourrait parfaitement les... Oui, tout à fait. On peut faire cela. On peut faire cela.

Pour ce qui concerne la cartographie des formations dans une perspective pluriannuelle. En fait, c'est une question intéressante. On entre dans un nouveau contrat qui va être 2017-2021. Sur ce contrat, l'État va accréditer un certain nombre de mentions. Une fois que les mentions seront accréditées, l'établissement a la pleine liberté dans le cadre de ces mentions accréditées d'ouvrir ou de fermer des parcours. Ce qui veut dire encore une fois, on l'a déjà dit, qu'accréditation ne vaut pas ouverture. L'État va accréditer et, bien sûr, nous, sur les mois qui viennent, octobre, novembre, décembre (on a beaucoup parlé de cela ce matin avec les doyens et les directeurs de laboratoires), on va essayer avant Noël, au moins sur les licences, de prendre les décisions sur ce qui ouvre et ce qui n'ouvre pas et, *a contrario*, si la situation économique s'améliore, on peut parfaitement en cours de contrat ouvrir des parcours, sous réserve que ces parcours s'insèrent dans des mentions qui sont des mentions accréditées. Donc il y a une certaine plasticité dans le dispositif.

Théo, vous vouliez intervenir et ensuite on passera à l'intervention de Grégory.

M. Sainte-Marie.- Merci. Dans un premier temps, je voulais intervenir sur le débat que vous avez eu sur l'entreprise et je suis totalement conscient... Enfin, l'UNEF, « l'Union nationale des étudiants de France, le syndicat étudiant » est totalement conscient que l'entreprise a petit-à-petit sa place à l'université, mais quelle place on lui donne ? C'est un débat qui est très intéressant. On ne va pas entrer dans ce débat, mais je pense qu'aujourd'hui le Medef ne représente pas les entreprises qui ont cette place à l'université, qui ont cette place dans le public tout simplement parce que le Medef nous a promis énormément de choses... Enfin, a promis plus exactement au gouvernement énormément de choses. On peut parler du CICE, etc., etc. et malheureusement cela n'a pas été respecté. Donc c'est un premier point déjà. Donc désolé, je ne vous fais pas confiance, pas par dogmatisme, mais malheureusement on a la preuve que votre parole est parfois malheureusement fautive.

Dans un deuxième temps, je voudrais faire l'intervention que l'on a rédigée parce qu'évidemment, depuis plusieurs mois, depuis juillet déjà, on est sur la brèche par rapport à tout cela. Je vais vous en faire part tout de suite.

Le 8 juillet dernier, donc à notre dernier conseil d'administration, nous nous sommes opposés à la mise en place de sévères coupes budgétaires dans les dotations aux composantes de l'uB pour la rentrée. Malgré la mobilisation des étudiants, enseignants et personnels, soutenue par une large intersyndicale

d'ailleurs, ce qui fait plaisir, le conseil d'administration entérina ce nouveau projet, faisant ainsi le choix de sacrifier les conditions d'études de ses étudiants et les conditions de travail de ses salariés.

Aujourd'hui, le conseil d'administration est saisi de la répartition des emplois et des dotations budgétaires pour l'année à venir. C'est un vaste plan de rigueur qui nous est présenté, notamment pour les départements d'Histoire et de Lettres où les mesures suivantes seront mises en place.

Pas de renouvellement de certains contrats CDD et des personnels et des étudiants, puisqu'il y a des étudiants bien sûr qui travaillent dans les composantes, qui sont salariés.

Le non-remplacement des départs à la retraite, vous en avez déjà parlé.

La suppression d'une semaine de cours par semestre, ce qui est quand même assez dommage. Après, en effet, on en avait discuté avec les élus Associatifs et Indépendants. Kevin, on pourrait organiser une semaine blanche de révisions, pourquoi pas ? Cela pourrait faire en sorte de faire une balance.

Le remplacement de cours en travaux dirigés par des cours magistraux. Vous parliez, Monsieur le Président, tout à l'heure des travaux dirigés où on fait un travail au niveau de la pédagogie, on en est totalement conscient. Le gros problème, c'est que si aujourd'hui on propose aux étudiants de baisser leur volume horaire de travaux dirigés et d'augmenter celui des cours magistraux, bien que les travaux dirigés aient eu un travail sur eux-mêmes... enfin, les professeurs aient eu un travail sur les travaux dirigés, cela n'aura plus aucune utilité d'avoir des bons travaux dirigés si on en a très peu. Ils ont un rôle pédagogique qui est quand même très très important.

Évidemment l'augmentation, ce qu'on verra petit-à-petit, de travaux dirigés par groupe. Vous avez sans doute vu à la rentrée dernière, et d'ailleurs je vous félicite, que l'université de Bourgogne n'était pas dedans grâce aux capacités d'accueil que vous avez mises en place depuis plusieurs années, du *Tumblr*... enfin du blog photo de l'UNEF « Ma fac va craquer ». J'imagine que vous en avez tous à peu près entendu parler.

Nous dénonçons fermement les orientations budgétaires présentées au conseil d'administration par la présidence de l'université. Le manque de moyens à l'université ne doit pas se traduire par des formations au rabais pour les étudiants et étudiantes. Par ces choix budgétaires, c'est la qualité de nos formations, nos possibilités d'insertion professionnelle et notre droit à l'avenir qui sont directement attaqués.

Malheureusement, encore aujourd'hui, seule l'UNEF, et j'en suis désolé, Kevin, se met en position de défense des étudiants et de leur formation pendant que les élus Associatifs et Indépendants ne font que suivre la politique du président de l'université.

Malheureusement, ce n'est pas une attaque personnelle, Robin, mais je n'ai jamais entendu ta voix en conseil d'administration et notamment celles des autres élus Associatifs et Indépendants. Je sais, Kevin, que tu fais un travail qui est quand même assez important sur le campus tout au long de l'année, mais vous êtes quatre et je ne connais la voix que d'un de vos élus, c'est dommage.

C'est pour protester contre ces mesures qui ne font qu'amoinrir la qualité de nos études et de nos diplômes qu'UNEF Bourgogne s'est jointe à la mobilisation. Tout à l'heure, vous avez vu, on faisait partie de la délégation. Bien entendu, les trois étudiants qui sont intervenus faisaient partie... font partie de l'UNEF.

Encore une fois, j'essaie de ne pas être dogmatique et je l'ai dit au dernier conseil d'administration, nous, on essaie de trouver un compromis. On est vraiment dans un but de compromis avec l'université, mais vous l'avez redit tout à l'heure : vous voulez attaquer (enfin, vous n'avez pas le choix selon vous) l'offre de formation. C'est très malheureux pour nous.

Sachez juste, dernière chose : si l'université de Bourgogne, cette année, ne respecte pas les maquettes qui avaient été mises en place, il y a plusieurs années, on n'hésitera pas à saisir le tribunal administratif.

Je vous remercie.

Le Président.- Chacun doit prendre ses responsabilités et vous prendrez vos responsabilités. Les évolutions éventuelles de maquettes, on va en parler maintenant en termes de contenu, seront bien entendu soumises à la CFVU et seront bien entendu soumises au conseil d'administration et on a jusqu'à la fin du mois de septembre pour conduire ces évolutions et les faire voter dans les conseils et ce sera le cas. Ensuite, effectivement, chacun prendra ses responsabilités. La nôtre est de proposer un budget qui soit réaliste et tenable pour l'avenir de l'université et puis chacun se déterminera.

Merci, Théo, pour cette intervention.

Grégory, à toi la parole.

Merci, Dominique.

M. Delmas.- (*Hors micro*) Merci.

M. Wegmann.- Bonjour à tous. Je vous propose quelques vignettes que j'avais préparées également pour ce matin et qui sont sans surprise puisque c'est dans la droite ligne de ce que mon collègue, Dominique, vous a présenté juste avant. Je lance en format diaporama. Cela va venir, cela prend toujours un petit peu de temps.

Donc je repars de cette hypothèse budgétaire présentée par Dominique, à savoir un déséquilibre qu'on essaierait de limiter à 2,112 millions d'euros pour le budget de 2016-2017, avec une hypothèse de baisse de charge d'enseignement de 35 000 heures, calculée par rapport aux notifications de l'an passé, ce qui permettrait une réduction qui potentiellement limiterait le déséquilibre comme présenté tout à l'heure.

Alors, toujours dans la même logique, je me base sur ces hypothèses de travail, cela signifierait que l'effort serait à engager sur les trois semestres. En fait, quand on dit « sur les trois semestres », cela veut dire sur l'année qui nous occupe, l'année académique qui vient de s'engager, et sur la rentrée prochaine, c'est-à-dire sur les nouvelles maquettes. Donc si on fait un... Comment dire ? Un simple ratio, un tiers/un tiers/un tiers, on arrive à 23 000 heures sur cette année académique et le reste pour la rentrée prochaine, mais bien sûr c'est un calcul, on va dire initial, de base, qui bien sûr nécessite de se confronter à la réalité.

Le Président.- (*Hors micro*) Oui, Peggy ? Si vous voulez intervenir.

Mme Cénac-Guesdon.- Merci. Je vous pose tout de suite la question parce que déjà je ne suis pas d'accord avec ce postulat de dire « puisque c'est sur trois semestres, on coupe en trois ». Si des formations entières n'ouvrent pas au premier semestre de la prochaine année universitaire, le coût représenté de la non-ouverture

va être plus grand. Donc pourquoi vouloir faire une coupe sur trois semestres équilibrés, sachant qu'il y a certainement des formations qui ne vont pas ouvrir au premier semestre 2017 ? Donc déjà si on part sur deux tiers maintenant, on fait plus d'économies que nécessaire, entre guillemets.

M. Wegmann.- Si je peux répondre rapidement. C'est une hypothèse de travail à partir de laquelle on a réfléchi et que les premières rencontres avec les composantes se sont déroulées, mais bien sûr ce n'est qu'une hypothèse de travail. Nous, on voit, on examine concrètement ce que cela donne, en fait, sur les maquettes et on verra bien après ce qu'il est possible de faire. Mais encore une fois, je le dis, c'est une hypothèse de travail de départ, mais on n'est pas arc-bouté sur un découpage à l'identique en trois tiers.

Le Président.- Sandrine.

Mme Rousseaux.- Oui, moi, j'ai la même remarque que Peggy. Je suis tout à fait d'accord dans le sens où cela va être difficile peut-être de faire l'économie sur cette année et puis sur le chiffre annoncé dans le sens où Dominique, sur le budget 2017 non modifié, a baissé... Sur 2016, en offre de formation, on était à 5 645 000 et en 2017, sans rien bouger, on était à 5 800 000. C'est-à-dire 200 000 en plus, c'est-à-dire sur la nouvelle offre de formation. Donc dès le départ, on doit s'abaisser... Enfin, on va faire une diminution importante avec une augmentation de l'offre de formation payée par l'université.

M. Delmas.- (*Hors micro*) En fait, sur le second semestre de l'année universitaire... (*Micro*) Tu as déjà le second semestre de l'année universitaire 2016-2017 pour lequel on a déjà une très forte augmentation...

Mme Rousseaux.- Oui, OK. D'accord. Oui, qui va se reporter.

M. Delmas.- ...et qui impacte ces 200 000 euros. Attention.

Mme Rousseaux.- Mais je pensais...

M. Delmas.- Sans compter l'augmentation des maquettes pour la prochaine offre de formation. Attention.

Mme Rousseaux.- Oui, mais il y a cela qui est important et dont on doit tenir compte...

M. Delmas.- Exactement.

Mme Rousseaux.- ...plus effectivement, peut-être travailler plus sur la rentrée 2017 pour moins impacter 2016. Ce sera plus facile en termes d'exercice. Et quand on regarde certaines fiches filières offre de formation qui nous ont été données au conseil du 8 juillet, on a quand même encore des masters dans certaines composantes (je parle plutôt pour le master puisque c'est quelque chose que je connais le plus, pardon) qui sont à plus de 800 heures.voire même à 900 heures. Alors, j'espère que les directeurs et les responsables feront l'effort demandé qui était de 750 par master.

M. Delmas.- Mais l'impact qui sera observé sur le premier semestre 2017 dû à la non-ouverture de certains parcours ne compensera par l'augmentation qui sera due, en fait, à l'augmentation des effectifs de cette année sur le premier semestre de l'année budgétaire 2017.

M. Wegmann.- Et le problème que l'on a dans cette histoire, c'est que les années universitaires sont à cheval sur deux exercices. Donc cela pose un problème lorsqu'on a ce budget qui est en année civile et dont la première partie... enfin, la deuxième partie, en fait, ne porte que sur septembre, octobre, novembre, décembre, c'est-à-dire quatre mois d'année universitaire, en fait. C'est le problème qui se pose. C'est-à-dire que si on raisonnait à horizon 2018, on aurait un peu plus de marge de manœuvre. Mais comme, dès 2017, on a une contrainte forte, on a ce souci-là également sur cette année universitaire. C'est tout le problème. On aurait nos années universitaires qui iraient du 1^{er} janvier au 31 décembre, on n'aurait pas ce problème ou il se poserait différemment. Mais je comprends, et sur l'idée aussi que les trois tiers, ce ne sont pas des choses rigides, bien sûr. C'est en regardant dans le concret des maquettes qu'on verra ce que l'on peut faire.

C'est pour cela que la méthode proposée... Alors je veux bien aussi comprendre que certains trouvent qu'il y a un certain flou là-dedans, mais du fait de cette difficulté à objectiver les réductions qu'on va pouvoir faire, la méthode proposée est de travailler pas à pas avec les composantes aux économies qu'on peut réaliser d'abord sur cette année et ensuite sur le prochain contrat. Et donc la démarche, c'est dans un premier temps de discuter, d'échanger avec les composantes pour essayer d'appréhender quelles peuvent être pour elles tout de suite les mesures qu'elles vont pouvoir mettre en place. Donc c'est le travail qu'on a fait avec Aurélie Gérin-Berthier du pôle Pilotage. Donc il y a un caractère, disons, provisoire de cette démarche puisque nous, ce qu'on a essayé de voir, c'est estimer ce qui, du point de vue des composantes, semble possible là tout de suite, ce qui leur semble évident, etc. Alors, c'est plus ou moins avancé suivant les composantes. Il y a des composantes où, je dirais, la feuille de route est quasiment bouclée ou, certes, très très peu...

M. Salvadori.- (*Hors micro*) Il n'y a pas de feuille de route. On ne va pas recommencer comme ce matin. Il n'y a pas la feuille de route. Vous n'avez pas fait de proposition.

M. Wegmann.- On a fait une première notification...

M. Salvadori.- Non, une première notification sur laquelle nous avons fait des remarques et on en est là et la rentrée est faite et le budget est voté définitivement le 28 ou le 29, pardonnez-moi, septembre. Plus nous avançons pas à pas, pour reprendre ta terminologie, c'est-à-dire à tous petits pas, plus il sera difficile de prendre des mesures de coupe qui seront forcément essentiellement concentrées sur le second semestre de l'année académique. C'est-à-dire que vous aggravez les données budgétaires. Vous aggravez la crise par défaut d'un calendrier fermement tenu.

Moi, je ne sais pas comment vous pouvez avoir le front de dire que pour le moment les économies proposées ne permettent qu'une réduction de 5 500 heures. puisque nous faisons partie des doyens, j'en fais partie, mon UFR pèse 10 % à peu

près de l'effectif... Un peu plus... Un peu plus de 10 % des effectifs de l'université. Nous n'avons rien fait remonter puisque nous attendions votre seconde proposition.

M. Wegmann.- Je ne veux pas faire de polémique...

M. Salvadori.- Oui.

M. Wegmann.- ...mais je dirais qu'il y a une grande partie des doyens qui m'a envoyé des propositions très précises de réduction.

M. Salvadori.- Fort bien. Sauf que ce n'est pas ce sur quoi nous nous étions entendu. Je ne vais pas redire... Enfin, si ! Je suis obligé de le redire parce que là, c'est un problème de méthode et de confiance. De confiance parce que, je l'ai déjà dit en juillet, je le redis publiquement ici, quand on fait des plans d'austérité, il faut qu'ils soient justes et élaborés en confiance.

Nous nous sommes quittés, nous nous sommes rencontrés en juillet avant, d'ailleurs, l'annonce du ministère. J'ai déjà dit que je ne ferai pas de nouvelles propositions parce que ce n'est pas à moi de faire la politique de l'université, c'est à vous... Je ne sais pas, dans une entreprise, il me semble que c'est comme cela. On assigne des objectifs et nous, nous avons notre expertise pour vous dire « si vous voulez aller à cet objectif, nous allons travailler dans ce sens avec nos équipes ». Mais tant que l'objectif ne nous est pas assigné, je ne sais pas quel but je dois poursuivre.

M. Wegmann.- Sans entrer dans les détails, vous m'avez fait une proposition que j'ai intégrée et, d'ailleurs, j'ai même...

M. Salvadori.- Non, quelle proposition vous ai-je fait ?

M. Wegmann.- J'ai même...

M. Salvadori.- Quelle proposition vous ai-je fait ?

M. Wegmann.- Je ne souhaite pas rentrer dans les détails. De réduction en pourcentage...

M. Salvadori.- Eh bien, moi, je souhaite que vous entriez dans les détails, Monsieur, parce que j'aimerais savoir quelle proposition vous ai-je fait ?

M. Wegmann.- ...Et là aussi, sans créer la polémique...

M. Salvadori.- Je ne sors pas de la polémique. Si vous assurez...

M. Wegmann.- J'ai eu un contact aussi avec un de vos directeurs de département qui n'a pas forcément le même discours que vous.

M. Salvadori.- Mais peut-être. Mais si vous assurez que je vous ai fait une proposition, dites-moi laquelle. Moi, j'ai un verbatim de notre rencontre sur lequel je ne vois pas quelle proposition je vous ai faite.

Le Président.- Aujourd'hui, c'est...

M. Salvadori.- ...Je vous ai indiqué qu'il me semblait raisonnable qu'on aille vers l'horizon budgétaire qui était l'enveloppe assignée pour les futures maquettes parce que cela permettait de lisser la transition et qu'il y avait des mesures que vous pouviez prendre, mais je ne vois pas quelle proposition je vous ai faite. C'est-à-dire que je vous ai simplement indiqué un ordre de méthode que vous ne semblez pas... et un calendrier que vous n'avez pas tenu. Vous m'avez assuré, c'est également dans le verbatim, qu'il y aurait une contre... une nouvelle proposition, pas une contre-proposition, une nouvelle proposition le 29 août. Je pense qu'un certain nombre de doyens, nous n'allons pas entrer dans les détails, pourraient faire les mêmes remarques que moi. J'en ai parlé ce matin avec mes collègues doyens. Donc ne me dites pas des choses ou alors prouvez.

Le Président.- Et ce matin...

M. Salvadori.- ...Donc si l'on travaille en confiance, on s'assigne des objectifs et si nous devons attendre la fin du mois de septembre pour dire aux équipes « allez, il faut faire des coupes » puisqu'on a enfin un objectif, cela sera catastrophique si évidemment on veut faire des coupes intelligentes. Mais si on ne veut pas faire de coupes intelligentes, on peut arrêter de débattre et vous laisser prendre vos responsabilités.

Enfin, moi, je trouve simplement, je l'ai dit ce matin devant mes collègues doyens et directeurs de laboratoires, je le redis ici, c'est un autre lieu : je trouve que la méthode est détestable. Détestable. Et puisqu'on se revendique beaucoup de la proximité avec les entreprises, je ne sais pas si dans une entreprise, on accepterait cette méthode qui ne fixe pas d'objectif ni de calendrier.

Le Président.- Mais on fixe bien des objectifs...

M. Salvadori.- Non... Non...

Le Président.- ...Et pour la question du calendrier, on a parlé ce matin...

M. Wegmann.- Vous avez reçu une notification.

M. Salvadori.- Non, non, non ! Vous ne fixez ni l'objectif... Vous fixez un objectif tellement général qu'il n'a aucune pertinence. J'aimerais que l'on descende quand même à un niveau d'efficacité un jour ou l'autre. C'est-à-dire que là, il ne sert à rien de dire « il faut 35 000 heures ». S'il faut économiser 35 000 heures, et comme je pèse, si j'ose dire, pardonnez-moi ce jeu qui est un peu infatué, mais comme l'UFR des Sciences Humaines pèse 10 % des effectifs, j'en déduis qu'il faut que j'économise 3 500 heures. Je ne sais pas sur combien de semestres. Si c'est sur, comme j'ai cru le comprendre, trois semestres sur deux semestres opératoires, je ne dois pas économiser 3 500 comme vous me l'avez notifié, mais nettement moins 2 300. Tout cela, c'est une question d'ajustement et de précision.

M. Wegmann.- Vous voyez, on y arrive. Vous nous expliquez exactement ce qu'on s'est dit. Donc on y arrive. Vous le voyez bien.

M. Salvadori.- Mais pas du tout. Pas du tout ! On ne s'est absolument pas dit cela.

M. Wegmann.- Mais si.

M. Salvadori.- Ça, c'est ce que je suppose de votre...

M. Wegmann.- Ah si ! On s'est exactement dit cela.

M. Salvadori.- Ah non ! Absolument pas !

Le Président.- Stop, on arrête là... On arrête là.

M. Salvadori.- Eh bien... Eh bien, notifiez-moi demain un budget de coupe à 2 300 parce que pour le moment, j'ai un budget de coupe notifié à 3 500...

Le Président.- On arrête là, on n'est pas...

M. Salvadori.- ...2 300 sur... Non, mais on arrête... Je ne sais pas si on arrête ou pas...

Le Président.- On n'est pas en train de faire le budget de l'UFR Sciences Humaines, on est...

M. Salvadori.- ...C'est une question de méthode. Soit on travaille soit on ne travaille pas dans cette université.

Le Président.- On est en...

M. Salvadori.- ...Soit on travaille pour tenir des objectifs et, dans ce cas-là, on dit quels sont les objectifs et quel est le calendrier. Sinon, en effet, on fait des réunions. Moi, c'est la deuxième. C'est exactement la même chose, cela n'avance pas d'un pouce. Je trouve cela... Je trouve cette méthode, je l'ai déjà dit ce matin, je suis obligé de le redire et franchement j'aurais aimé faire cette économie d'une redite, j'aimerais qu'on ait enfin des méthodes de travail collectives responsables.

M. Wegmann.- Oui, je vais juste dire que je vous propose qu'on se voie le plus rapidement possible. C'est tout ce que je peux vous dire.

Le Président.- Allez, on avance. On avance.

M. Wegmann.- Donc sur le débat de fond qui nous occupe, toujours si on est sur ce raisonnement avec les paramètres qui ont été indiqués, désolé d'insister encore là-dessus, sur ce qu'ont dit le Président et Dominique, on est à l'évidence sur une offre de formation qui n'est pas tenable, pour la rentrée 2017 bien sûr, mais aussi pour les autres. Le risque d'aggravation est certain. Donc au-delà du cas de 2017, il faudra aussi envisager des mesures dès cette année puisqu'on a expliqué que le budget portera également sur le second semestre. Les solutions, certes, il y en a plusieurs, mais elles tournent toutes autour un peu de la même chose puisqu'il

s'agit de faire des économies ou de développer les ressources. Donc ce n'est pas des choses forcément évidentes à faire dans l'immédiat.

Donc développer les ressources propres, on en a parlé, mais cela prend du temps. Cela demande une politique sur le long terme, mais les effets mettent du temps à se faire sentir même si le SEFCA travaille bien en l'occurrence. Et proposer des mesures globales de réduction, c'est justement l'objet du propos, c'est là, sur la base des rencontres que nous avons eues... Parce que moi, ce que je tiens à dire, c'est que je remercie l'ensemble des directeurs de composantes. Moi, je trouve qu'on a eu des discussions constructives quand on est ensemble dans des réunions en cercle restreint. Moi, je trouve qu'on a des discussions tout à fait constructives avec des idées, des propositions de solutions même si ce n'est pas ce que l'on souhaiterait dans l'idéal. Donc ce que je cite, ce sont des choses qui ont été proposées et qui seront éprouvées par certaines composantes. Alors, ce n'est pas l'objet, le lieu de citer qui fera quoi. C'est juste de donner des idées générales.

Mme Cénac-Guesdon.- Merci. Je ne suis pas sûre de bien comprendre. Les exemples que vous citez là, c'est pour cette année universitaire.

M. Wegmann.- Et des doyens se sont déjà engagés à mener ces actions-là.

Mme Cénac-Guesdon.- Toutes ces mesures ne tiendront pas devant un tribunal administratif. Les étudiants ont payé pour une formation avec des fiches filières qui sont affichées sur nos sites. S'ils ont...

M. Wegmann.- Honnêtement, je comprends votre point de vue, mais ce n'est pas...

Mme Cénac-Guesdon.- Mais ce ne sont pas des solutions.

Le Président.- Je vous rassure tout de suite, ces modifications, on vous en parle pour débattre, et elles seront bien entendu soumises avant la fin du mois de septembre aux instances et bien sûr les choses seront tout à fait claires pour les étudiants et pour les fiches filières. Il n'y a pas de difficulté pour cela.

Mme Cénac-Guesdon.- (*Hors micro*) Après avoir donné l'inscription...

M. de Mesnard.- (*Hors micro*) Micro !

Mme Cénac-Guesdon.- ...on peut voter tout ce qu'on veut, cela ne tiendra pas au tribunal administratif si les étudiants portent plainte.

M. Wegmann.- Nous, on essaie de trouver des solutions. Après, on peut... C'est ça...

Mme Cénac-Guesdon.- (*Hors micro*) Oui, mais trouvons des vraies solutions.

M. Wegmann.- Donc moi, ce que je peux dire, c'est que c'est...

Le Président.- (*Hors micro*) Il y a Théo et Sébastien.

M. Wegmann.- Vous les lisez par vous-mêmes, elles sont assez claires, je pense. Des composantes vont supprimer des semaines de cours (c'est déjà programmé), des composantes vont réduire certains volumes horaires, et on propose une réduction de volume de TD sur le second semestre. Voilà grosso modo les quelques propositions, mais il y en a d'autres également sur la table.

Le Président.- Et cette dernière proposition sur la réorganisation des volumes de TD est probablement quelque chose qui permet de concilier d'une façon la moins insatisfaisante possible les impératifs qui sont les nôtres. Il s'agirait pour chaque séance de travaux dirigés de ne financer que 75 % du temps de cette séance de travaux dirigés. C'est-à-dire qu'une séance de travaux dirigés de 2 heures, elle serait financée 1 heure 30. On peut faire cela sans dénaturer réellement le programme d'enseignement et, compte tenu du poids des travaux dirigés dans notre université, on peut arriver à faire des économies qui permettent de répondre aux impératifs qui sont les nôtres. Et donc cette mesure, on voulait précisément la porter devant vous aujourd'hui parce qu'elle est probablement, dans la palette de mesures qui s'offrent à nous, celle qui offre le moins mauvais équilibre, on va dire.

Sébastien.

M. Chevalier.- Autant ce type de réflexion à mener au cours de l'année pour préparer l'année 2017, OK. Là, l'imposer aux équipes pédagogiques, l'imposer aux étudiants maintenant pour une rentrée qui est déjà faite, avec des étudiants qui ont lu des maquettes, qui ont choisi notre université pour un contenu de cours et des modalités pédagogiques, il est clair qu'en tribunal administratif, cela ne tient pas. Les modifications de maquettes que l'on peut proposer dans le mois qui suit la rentrée sont des modifications mineures, des adaptations de nombre d'heures TP/TD, mais pas des coupes ou des modifications aussi importantes.

Le Président.- C'est ce que l'on avait fait il y a deux ans, quand on avait réduit l'offre de formation et, que je sache, personne n'a soulevé la moindre objection.

M. Chevalier.- Excuse-moi, Alain. J'étais élu à la CFVU. Il n'y a jamais eu de modifications de cette teneur qui ont été validées par la CFVU il y a deux ans. C'était des modifications à la marge sur les maquettes qui étaient proposées aux étudiants. Et attention, ne trompons pas les étudiants. Moi, j'ai entendu les messages des jeunes tout à l'heure, notamment des premières années qui choisissent l'université de Bourgogne.

On est dans un secteur qui est extrêmement concurrentiel. Alors, en licence peut-être moins, en master, c'est évident. Il est clair que si on pratique ce genre de choses pour l'année universitaire, nos étudiants fuiront notre campus. Peut-être pas cette année, mais l'année prochaine.

M. Rollin.- (*Hors micro*) Comme ça on aura moins d'étudiants, ça résoudra le problème (*suite inaudible*).

M. Chevalier.- Donc c'est peut-être une solution...

Le Président.- Précisément, pour une maquette donnée, ce sont des choses qui n'entraînent pas de modifications qui soient majeures sur une maquette donnée. J'ajoute...

M. Chevalier.- Excuse-moi Alain, laisser un quart du temps en TD des étudiants seuls... C'est-à-dire on leur fait le TD et un TD sur quatre, on les quitte en leur disant « vous avez la salle, mais on n'est pas avec vous » ?

Le Président.- Cela fait partie des évolutions qu'il faut qu'on arrive à discuter.

M. Chevalier.- (*Hors micro*) Enfin, Stéphanie a travaillé sur l'innovation pédagogique, cela se prépare. Les étudiants doivent être préparés. Il y a des modalités pédagogiques particulières, etc. On ne peut pas le faire comme cela du jour au lendemain, le... On est le 7 septembre, ce n'est pas possible.

Le Président.- Et on n'a pas l'intention... Et l'intention n'est certainement pas de le faire. Cette mesure-là, si on la met en place, elle n'est pas pour ce semestre-là parce qu'effectivement, pour les raisons que tu dis, on ne peut pas les implémenter pour ce premier semestre de l'année universitaire 2016-2017. Si on met en place cette mesure qui encore une fois est probablement la moins douloureuse de toutes celles... dans la palette des mesures possibles, la moins douloureuse, c'est évidemment une mesure que l'on prendrait pour le second semestre de l'année universitaire qui débute et donc on a le temps devant nous pour débattre sur l'implémentation de cette mesure.

Philippe.

M. Salvadori.- Je suis obligé de redire ce que j'ai dit ce matin : on est dans l'absurdité. Soyez honnête. Ne masquez pas votre mauvaise conscience par des rêveries pédagogiques fumeuses.

Oui, on peut faire évoluer les enseignements. Encore faudrait-il avoir une idée juste de nos enseignements parce que j'ai cru comprendre ce matin qu'un certain nombre de gens avaient une idée notamment de ce qu'on faisait en TD qui doit remonter au temps de leurs études, peut-être même des études de leurs grands-parents quand personne ne venait à l'université.

Moi, cela me pose... Bon, c'est absurde. Pédagogiquement, les révolutions, cela ne se fait pas d'un semestre sur l'autre. Donc dites que pour des raisons budgétaires, on n'a pas les moyens de financer.

Moi, je peux très bien imaginer, je l'ai dit ce matin, je le redis : il y a des matières dans mon UFR qui sont financées pour, à vue de nez, 30 % par des heures complémentaires, je supprime les heures complémentaires. C'est-à-dire que je supprime un tiers de l'enseignement d'anglais.

Il faut savoir ce que l'on veut. La pédagogie, cela ne s'improvise pas comme cela et, de surcroît, l'effet de désorganisation de la concentration des mesures sur le second semestre ne va pas aider à la réflexion pédagogique ni à la redistribution du travail entre les collègues.

Donc je trouve les conditions de rentrée totalement méprisantes pour les enseignants et pour les étudiants et je trouve la teneur du débat ici, avec cette légèreté avec laquelle on considère et le travail des étudiants et le travail des enseignants, tout aussi méprisante.

Enfin, Monsieur le Président, je crois à vous regarder que vous n'êtes pas le Kaiser Guillaume II. Rassurez-moi, vous ne l'êtes pas. Bon. Vous savez que le Kaiser Guillaume II, après avoir déclenché la Première Guerre mondiale, en 1919, est parti en exil en disant « je n'ai pas voulu ça ». Quand on prend des mesures, il faut en mesurer les conséquences.

J'ai entendu tout à l'heure dans la présentation quelque chose qui ne me fait... ne m'attriste même plus, ne m'égaye pas non plus. C'est tellement triste que c'est au-delà de la tristesse. Quelqu'un a dit, je crois que c'est vous, Monsieur le Président... Pardon Monsieur le Kaiser Guillaume II. « Supprimer 10 % des enseignements, de la charge d'enseignement, ce n'est pas... » Comment avez-vous dit ? Je n'ai pas bien retenu... Méga je-ne-sais-pas-quoi. Enfin, bref... Méga catastrophique. Quelque chose comme cela. Le verbatim nous éclairera. Eh bien, si ! Si, parce que dans tous les systèmes, les gens qui travaillent sur les institutions y compris sur les budgets le savent bien, on a globalement dans tout système une marge de manœuvre qui est en gros de 5 à 6 %. Quand on tape en dessous, on dénature. On dénature profondément le système. Ce n'est pas rien !

C'est pour cela que j'ai... Quand j'ai évoqué dans un débat à bâtons rompus avec M. Wegmann la possibilité de lisser à 5 %, c'est parce que moi, je sais. Je suis désolé, les gens qui ont l'habitude de cela le savent et les gouvernements le savent. Quand on fixe des règles de déficit budgétaire autour de 3 %, on sait très bien qu'au-delà de 5 à 6 % de coupes brutales et qui là, en plus, risquent d'être concentrées sur un semestre essentiellement, on entre dans une zone de turbulences systémiques. Je suis désolé de dire des gros mots, mais après tout je suis universitaire. Donc j'emploie des gros mots. On ne peut pas y entrer d'un cœur léger.

Et vous ferez ce que vous voudrez, on a bien compris que vous ne toucherez rien à votre budget, rien à vos arbitrages et qu'on est là pour faire semblant de discuter. Mais attention ! Certains collègues vous l'ont dit tout à l'heure, je les crois sincères parce que je vois bien... Nous avons déjà beaucoup vissé. On n'ampute pas 10 % comme cela dans un horizon... Je rappelle qu'une grande partie des licences chez nous dans le domaine des Lettres et Sciences Humaines a une charge horaire de nettement moins de 1 500 heures, c'est-à-dire moins que la norme européenne. On administre des licences à 1 250 ou 1 300 heures.

Si on les diminue encore de 10 %... Alors, je sais bien que le coût... On ne va pas rentrer dans les détails techniques. On peut faire des baisses de 10 % qui ne soient pas pour l'étudiant une baisse de maquette de 10 %, mais enfin quand même, on entre dans une dénaturation profonde. Alors, qui est en partie acceptable parce que c'est la fin d'un cycle, on rentre dans de nouvelles maquettes. Mais enfin, on a tous compris par la règle des trois semestres que ce que l'on est en train de faire là, cela va être prolongé et cela va être prolongé par un système de vis sans fin puisque GVT, vous nous l'avez très bien expliqué, Monsieur le Président, GVT plus GVT plus GVT plus GVT plus GVT, comme vous n'aurez pas ce que vous appelez de vos vœux, même si la droite républicaine emporte les élections, c'est-à-dire l'augmentation substantielle des droits d'inscription qui, de toute façon, est un leurre puisque le GVT augmentant, il vous faudra continuellement augmenter pour compenser les droits d'inscription (donc on entre là aussi dans un système déplorable dont on sait où il a mené l'Angleterre et les États-Unis), nous entrons dans une phase de graves turbulences.

Vous avez fait un choix, vous nous l'avez expliqué, vous l'assumez. C'est pour cela que j'ai retenu un petit peu le débat sur le tableau de dépenses. Vous avez fait un choix, celui de ne pas faire varier ce qui est l'effort imposé aux formations.

C'est votre choix. Je vous avertis, je crois que beaucoup de collègues le feront dans les semaines qui viennent : vous entrez dans une zone de hautes turbulences et vous prenez une responsabilité. Vous êtes homme à prendre vos responsabilités et ce sentiment vous honore. Seulement vous ne pourrez pas dire que l'on ne vous aura pas averti. Vous ne pourrez pas dire comme le Kaiser Guillaume II « je ne savais pas ».

Moi, cela aura une conséquence très simple. Je ne suis pas quelqu'un qui invite les gens à entrer dans une cabane de voleurs, dans une caverne de brigands. Je n'irai plus dans les lycées. Je n'irai plus aux journées portes ouvertes ni à Studyrama et je déconseillerai très fortement, je suis encore en âge d'avoir des enfants qui vont dans l'enseignement supérieur ou d'avoir des neveux ou d'avoir... Le malheureux, il s'est inscrit à l'université de Bourgogne. Je crois qu'il va falloir qu'il change vite, il faut qu'il aille à Clermont-Ferrand ou ailleurs. Ou qu'il aille dans une prépa aux grandes écoles. Parce qu'on parlait de concurrence tout à l'heure, mais je n'ai pas entendu qu'on réduisait le nombre d'heures dans les prépas, celles qui mènent aux fameuses universités... Pardon, institutions d'excellence primées par les classements internationaux.

Nous dégradons, je vous l'ai dit ce matin, les éléments de la concurrence du système universitaire. Nous dégradons la confiance que pourraient légitimement porter dans l'université les étudiants et leurs parents. Nous dégradons l'esprit de service républicain qui doit animer tous les fonctionnaires de l'enseignement supérieur, me semble-t-il. C'est grave. Moi, je vous le dis : l'une des premières conséquences, là, c'est une crise de confiance grave et je n'irai pas, ma chère Christelle (M. Hein que j'apprécie beaucoup est parti), je n'irai plus parce que si je vais devant des lycéens, je leur dis « vous ne venez pas à l'université de Bourgogne, c'est une caverne de brigands où quand on entre, on ne sait pas ce que l'on va avoir » et peut-être une baisse de 10 % aujourd'hui, 20 % dans certaines UFR, m'a-t-il semblé.

Voilà, je me borne là. Vous êtes prévenu, *mein Kaiser*. Je ne vous le dirai pas en latin ni en grec parce que là, bientôt, plus personne ne comprendra et puis en grec, j'ai des lacunes.

M. de Mesnard.- Alors, j'avais demandé la parole et donc je...

Intervenant.- (*Hors micro*) Oui, je vous en prie.

M. de Mesnard.- Quand même, Philippe, tu te laisses entraîner. Tu es un historien très compétent. Tu te laisses entraîner parfois. Je crois que la comparaison avec Guillaume II est particulièrement malvenue. Guillaume II est un homme qui a organisé des massacres volontairement, des massacres de civils en Belgique et aux Pays-Bas en août 1914 pour effrayer les populations et pousser les pays, les deux pays, à baisser les armes. Cela a échoué particulièrement avec la Belgique où le Roi Chevalier a continué. Celui qu'on appelle « le Roi Chevalier » a continué le combat jusqu'à la fin. Jusqu'à la victoire. Donc franchement, je crois que là, à mon avis, c'est mal choisi. La prochaine fois, ce sera Hirohito et après ce sera Adolphe Hitler. Je crois que là, franchement, non, ce n'était pas très bien.

Ensuite, il y avait d'autres systèmes pour faire des économies...

M. Salvadori.- (*Hors micro*) Il faut aussi garder et le sens de l'humour et le sens de la proportion.

M. de Mesnard.- Attends, Philippe, j'ai la parole. On t'a laissé parler très très longtemps.

Il y avait d'autres systèmes pour faire des économies. Des systèmes complètement idiots. Je vais en citer un. Tous les cours donnés par des collègues qui sont en heures sup, sont supprimés. C'est un système complètement idiot qui, lui, vraiment perturbe complètement les formations puisque cela devient aveugle. C'est-à-dire que tel cours, c'est quelqu'un qui dépasse ses 192 heures, le cours est supprimé. On pourrait l'imaginer. Ici, ce que l'on propose, ce sont des choses, à mon avis, homéopathiques dans bien des cas.

Exemple, un TD de deux heures. Moi, je fais encore... J'ai des TD dans mon service. Pourtant je suis professeur tout à la fin, vous voyez. Eh bien, un TD de deux heures, on fait une pause au milieu. Eh bien, la pause, on la supprime et le TD fait une heure et demie continue. La perte pédagogique est extrêmement faible à mon avis dans beaucoup de disciplines. Peut-être des disciplines où il y a des manipulations, mais cela va plutôt être des TP à ce moment-là et ils ne sont pas concernés ici.

Ensuite, tu parles de système dénaturé. Oui, bon... Perturbations systémiques, etc. Tu l'as dit toi-même, ce sont des grands mots. Mais l'université française ne t'a pas attendu pour montrer qu'elle est quand même peu efficace au regard du taux de... L'université française, je n'ai pas dit l'université de Bourgogne. L'université française ne t'a pas attendu pour montrer qu'elle est quand même peu efficace quand on compare le taux d'insertion des jeunes sur le marché du travail, le chômage des jeunes, etc. Donc dire que c'est l'action menée ici qui va créer, qui va dénaturer le système, il faut être un petit peu sérieux.

Enfin, on ne voit pas en quoi laisser le Recteur... Mme la Rectrice décider, le Rectorat, disons la Chancellerie de l'université, décider de notre budget conduira à des mesures beaucoup plus sympathiques que celles qui sont ici puisqu'on sait, on en a parlé ce matin, tu étais là, que dans les universités où cela est fait, c'est vraiment fait à la hache sans aucune autre logique qu'une logique, alors pour le coup, purement financière.

Intervenant.- Parce qu'il y en a une autre là ?

Le Président.- Merci. Une intervention rapide alors. Théo avait demandé la parole puis Kevin et on arrêtera parce que l'heure passe et il faut absolument que l'on parle de la campagne d'emplois.

Donc Théo rapidement et Kevin rapidement, s'il vous plaît.

M. Sainte-Marie.- Merci. Rapidement. Donc oui, qu'est-ce que vous entendez... Première chose, qu'est-ce que vous entendez par la réorganisation des TD ? Donc on a parlé de suppression de pause. Je ne sais pas dans quelle université vous travaillez, Monsieur de Mesnard, mais moi, en général, en travaux dirigés, je n'ai pas de pause. C'est bizarre. M. Thomas n'est plus là malheureusement.

M. de Mesnard.- Tous les ergonomes recommandent une pause au bout d'une heure de TD.

M. Sainte-Marie.- Non, c'est très important, la pause, en effet. Mais dans les cours magistraux, on a bien entendu des pauses toutes les heures à peu près, toutes les heures et demie, mais en travaux dirigés, c'est assez peu.

Ensuite, qu'est-ce que vous entendez par « 25 % de l'enseignement non présentiel » ? Parce que l'enseignement non présentiel, on peut faire des MOOCs si vous voulez.

Le Président.- Non, cela veut dire concrètement sur le dispositif qui reste à finaliser... C'est la raison pour laquelle si on met en place ce dispositif, cela sera pour le second semestre. L'idée est de dire que sur une séquence de travaux dirigés, un TD de deux heures, il y a une heure et demie qui est en présence de l'enseignant et qui pèse financièrement en termes de coût maquette et trente minutes qui est un temps de travail personnel de l'étudiant, qui est par exemple de la préparation de la séance de travaux dirigés, mais que...

M. Sainte-Marie.- Vous savez, la préparation des séances de travaux dirigés, on la fait déjà chez nous. Enfin, en théorie, je pense que c'est le principe justement d'assister aux travaux dirigés, c'est de les préparer avant...

Le Président.- Oui, j'entends bien. J'entends bien.

M. Sainte-Marie.- ...et de faire la dissertation à celle d'après et à continuer comme cela de semaine en semaine jusqu'au moment de l'examen pour s'entraîner. Mais enfin, je suis désolé. C'est totalement irréaliste.

Je ne pense pas, Monsieur de Mesnard, que ce soit homéopathique. J'en suis vraiment désolé. Je suis en total désaccord avec vous. Ce n'est pas homéopathique, c'est extrêmement grave. Je sais que l'université de Bourgogne et vous, Monsieur Bonnin, n'êtes pas en soi le grand responsable de ce problème-là, ce qui est un problème budgétaire du ministère, etc., etc., mais vous faites un choix politique qui est mauvais et qui est mauvais pour les étudiants, qui est mauvais pour notre avenir professionnel. Je l'ai dit tout à l'heure, je ne vais pas me répéter. Qui est mauvais pour notre avenir professionnel. À un moment, si on a des diplômes au rabais, si les patrons savent... petit-à-petit se rendent compte que dans les universités, les cours sont moins bien donnés, moins bien faits, etc., ils ne vont plus nous embaucher. Enfin, je pense, Monsieur ?

M. Kern.- Non, non (*suite inaudible*).

M. Sainte-Marie.- Non, vous allez continuer à nous embaucher ? Ah, c'est gentil.

M. Salvadori.- (*Hors micro*) Il préfère la déqualification du travail, ça permet de payer moins cher.

(*Rires*)

M. Sainte-Marie.- C'est vrai. Comme cela, ils peuvent nous faire du chantage à l'emploi, ce qui n'est pas mal aussi. Bon, bref, j'arrête.

Le Président.- On vous a entendu, Théo. Kevin et puis on clôt la discussion... Ah, Jean-Jacques. Alors, c'est Jean-Jacques qui va clore la discussion et on passera ensuite à la campagne d'emplois.

Kevin.

M. Garnier.- OK. Déjà, je vais revenir sur ce qui a été dit un petit peu.

Donc déjà, Théo, rassure-toi, ils savent parler... Ne t'inquiète pas, n'aies pas de peur là-dessus, je ne les bride pas non plus dans leur discours.

Tu parlais de moutonnage d'Associatifs et Indépendants. Enfin, qu'on était les moutons de la présidence. C'est vrai que c'est quelque... Vous m'entendez ? Vous m'entendez mieux ? Tu parles souvent qu'on est des moutons de la présidence et c'est vrai que l'on est en cogestion. Cela, tu le sais. C'est quelque chose qui est rendu public. Donc dans la cogestion, on travaille main dans la main. Cela a toujours été comme cela.

On dit cogestion, mais on n'est pas foncièrement d'accord sur tout. Par exemple, dans le communiqué de presse qui a été envoyé pendant les vacances à tous les directeurs de composantes, on a parlé effectivement de tout ce qui touche à la formation et des problèmes budgétaires, et dans lequel on critiquait surtout le désengagement de l'État et aussi qu'on était foncièrement contre l'augmentation des frais d'inscription à l'université. C'est-à-dire que si, un jour, cela doit venir sur la table, on ne voterait pas, on voterait contre parce que c'est notre position. On n'a pas... Enfin, vous êtes déjà au courant. C'est quelque chose, nous, on est contre. Donc c'est vraiment cogestion et pas moutonnage. On ne dit pas amen à tout non plus.

Sur toutes les propositions qui ont été amenées aujourd'hui, comme tu le sais et comme tu l'as rappelé, et même pour le représentant de l'UNI, je serai toujours ravi de vous recevoir dans mon bureau et en discuter même à côté pour qu'on puisse avoir une vision globale ensemble. Là-dessus, aucun problème.

Et j'aimerais revenir en fait sur aussi l'intervention de M. Salvadori avec qui j'ai pu travailler quand même, pendant quelques années, en tant que VP du doyen. Encore une fois et par rapport à ce CDP, les élus seraient toujours ravis de travailler avec tous les doyens pour travailler là-dessus, même si, effectivement, les directeurs de composantes ce matin, vous appelez les étudiants des merlans frits. Je fais fi de cette petite pique.

M. Sainte-Marie.- Juste pour te répondre sur les frais d'inscription Kevin, j'espère, et évidemment je ne mets pas en doute ta parole... (*Micro*) ...que tu t'opposerais... Enfin, que ton organisation s'opposerait à une hausse des frais d'inscription. Mais moi, je te demande de réfléchir en amont et de se dire : est-ce que le candidat à la présidence qui propose des frais d'inscription est légitime d'un soutien de la part des Associatifs et Indépendants ou quelle que soit l'organisation étudiante ? Tout simplement.

M. Garnier.- (*Hors micro*) Justement, cela sera discuté.

M. Sainte-Marie.- C'est un débat aussi qui est important, je pense, et au lieu de réfléchir comme cela quand on te le propose, qu'on te le présente sous le nez, peut-être penses-y avant en disant « est-ce que ce président nous propose une politique libérale, une politique où les étudiants sont écrasés sous une certaine directive ? ». Je te remercie.

M. Ricard.- Juste pour revenir sur les frais d'inscription. Tous les étudiants sont d'accord : il ne faut pas une sélection justement, à l'entrée, financière, il faut une sélection au mérite et au travail. Apparemment, nous sommes tous d'accord : nous voulons des étudiants qualifiés, des étudiants qui réussissent. Donc il faut justement inciter les étudiants à travailler et pas une sélection financière, en effet.

Le Président.- OK. Jean-Jacques ?

M. Boutaud.- Juste un mot court pour revenir sur la méthode de pilotage qui a quand même été visée notamment dans le discours de Philippe. Effectivement, tu abordes beaucoup les choses avec gravité, avec verve, autour des questions, avec des termes peut-être un peu enlevés, disons, puisqu'on entend parler d'absurdité, de méga catastrophe, de kaiser...

M. Salvadori.- (*Hors micro*) Méga catastrophe, ce n'était pas moi.

M. Boutaud.- Non, c'était... Mais tu l'as repris, on va dire avec un peu de délectation.

M. Salvadori.- (*Hors micro*) J'aime bien les... (*Suite inaudible*).

M. Boutaud.- On aurait pu trouver encore d'autres nuances aussi.

Ce que je voudrais dire simplement par souci aussi de compréhension de la méthode développée par Gregory Wegmann, c'est qu'il y avait la volonté peut-être aussi... On parle d'absurdité mais, en fait, j'ai l'impression qu'on est confronté au départ à une hyper rationalité budgétaire qui est brutale, elle, pour le coup et qui n'est pas absurde. Et la méthode, à mon sens, qui a été développée par Gregory Wegmann, après on peut la discuter évidemment, elle s'est faite plutôt en douceur par un régime de consultations qui s'est terminé, Grégory, la semaine dernière. Donc ce fameux chiffre des 5 500 heures TD auquel on parvient aujourd'hui correspond finalement à la clôture du tour de table avec la déception de voir que l'on obtenait que -5 500 là où on attendait peut-être bien davantage. Peut-être que ce régime en douceur... Tel que tu le décris, on a l'impression que tu aurais préféré de façon plus rationnelle un régime à marche forcée, peut-être plus autoritaire, pour le coup, qui tienne...

M. Salvadori.- (*Hors micro*) C'est le problème du calendrier-là.

M. Boutaud.- Non, ce que je veux dire, c'est que peut-être dans la méthode, il y avait cette volonté de pratiquer en douceur, avec des consultations qui ont trouvé leur terme seulement la semaine dernière, arriver à ce chiffre et que maintenant, effectivement, on est dans un processus d'accélération qui, lui, peut paraître plus brutal. Mais peut-être pour réfuter le terme d'absurdité, d'incohérence, d'impéritie, tout ce que tu veux, et pour le voir plutôt dans cet esprit-là.

M. Delmas.- Juste, oui, peut-être pour conclure. Au-delà de la formation, au-delà peut-être de ce que va nous présenter Mme Grayot-Dirx, c'est de savoir ici que les membres du CA aient une réflexion sur, pour eux, quel est le niveau de déséquilibre budgétaire qu'il est raisonnable d'atteindre. Est-ce que 2 millions, c'est raisonnable ? Est-ce que 5 ou 6 millions, c'est raisonnable ? Quelles conséquences

pour notre université pour l'avenir ? Quelles conséquences pour l'année qui va s'écouler ? Pour l'année qui va arriver en 2017 ? Ce sont des points extrêmement importants. Ce sont des points que nous devons, à l'issue des discussions et de la réflexion des membres du CA, avoir également avec le Rectorat et donc des mesures que prendra le Rectorat par rapport à notre université. C'est là ici qu'il faut réfléchir. Peut-être que la formation, ce n'est peut-être pas la bonne idée, la bonne voie. Mais quelles sont les voies ? C'est à nous tous de réfléchir là-dessus et, effectivement, le temps nous presse. Quel est le niveau acceptable ?

Le Président.- Merci, Dominique. Merci pour ces conclusions. Stéphanie, à toi.

Mme Grayot-Dirx.- Je prends la parole à mon tour pour vous présenter les grandes orientations en matière de politique RH pour la campagne 2017.

Il s'agit, en fait, aujourd'hui de façon assez synthétique de vous présenter finalement le résultat des dialogues d'objectifs et de moyens qui ont été conduits par l'équipe de gouvernance au printemps en rencontrant toutes les équipes des composantes, donc à la fois les doyens, les directeurs de laboratoires, accompagnés de ceux qui le souhaitaient. Ensuite, vous le savez, s'engage une phase de dialogue avec des discussions avec chacun d'entre eux à partir des propositions que l'on peut être amené à faire. Donc des discussions qui ont lieu en juin et en juillet.

Donc vous l'aurez compris, compte tenu de nos échanges précédents, la campagne d'emplois telle qu'elle s'est déroulée à l'occasion des DOM ce printemps a évidemment été un dialogue très contraint par les perspectives budgétaires qui s'ouvraient devant nous. C'est un discours que vous entendez déjà depuis quelques années. Chaque année, la campagne d'emplois tient compte évidemment des incidences financières qu'elle peut avoir, mais vous l'aurez compris, cette année, la tension était particulièrement soutenue quant à cette incidence financière.

C'est donc une politique assez prudente de recrutement que je vais vous présenter aujourd'hui. Une politique prudente qui a été annoncée comme telle avant les DOM et au cours des DOM, donc phase de dialogue et de transparence sur cet objectif de prudence.

Nous avons fait le choix de ne pas faire de campagne blanche. On en a discuté un petit peu tout à l'heure. Quand des universités sont en déficit ou frôlent le déficit, avec ou sous l'impulsion des rectorats, sont parfois décidées des campagnes blanches, c'est-à-dire sans aucun recrutement ni d'enseignants ni de personnels BIATSS. Ce n'est pas le choix que l'on a fait, mais ce sont des choix prudents tout de même que je vais vous présenter.

Concernant les personnels BIATSS, à la suite des DOM, on a fait une synthèse. Donc on a eu 62 demandes de création. Donc le chiffre des demandes est en baisse par rapport aux années précédentes. Nous collectons tout de même ces demandes de création même si chacun sait que ces créations sont difficiles. Nous les collectons quand même pour avoir cet effet mémoire et parce que parfois, au bout d'un certain temps, on arrive quand même à créer des emplois. Je pense à l'IUT de Chalon qui pendant des années a réclamé un poste de Tech et a fini par l'avoir. Donc il est important quand même quand on est directeur de composante, directeur de laboratoire, de faire remonter ces besoins.

D'ailleurs, cette année, à l'issue des DOM, on a pris la décision de nous orienter vers 5 créations. Alors, cela prendra la forme d'un CDD, mais ce sont quand même des créations qui sont notables dans le contexte que nous connaissons. C'est

évidemment lié au fait que la situation pour les personnels BIATSS est extrêmement tendue et qu'il y a des postes pour lesquels on a vraiment besoin de personnes.

C'est lié aussi un peu aux discussions que l'on a eues tout à l'heure. Vous nous avez interpellés sur « qu'est-ce qu'on fait en tant qu'université pour faire rentrer des recettes ? On voit bien le côté dépenses, on insiste dessus. Qu'est-ce qu'on fait pour le côté recettes ? » Eh bien, une de ces créations, c'est un poste au service Recettes pour appuyer cette politique et faire rentrer un peu d'argent dans les caisses de l'université.

Par ailleurs, toujours concernant le personnel BIATSS, plusieurs demandes de requalification sont remontées à l'occasion des DOM. Nous satisferons 9 demandes de requalification. Donc l'idée est de faire évoluer en fonction des besoins des composantes, des laboratoires, renforcer l'expertise qui est celle de nos personnels, répondre aux évolutions des métiers. Donc là, on se situe dans une perspective évidemment de ce que l'on appelle dans le privé la GPEC. Même si la GPEC est balbutiante à l'université et que l'on sait que l'on doit progresser, cela montre que l'on essaie de tenir compte de ces évolutions métiers et d'y répondre, ainsi que d'offrir des possibilités de promotion au personnel.

Alors, l'impact de la situation budgétaire. Vous le voyez sur le troisième point qui apparaît sur cette diapo, un peu à contre-courant de tout ce que l'on a pu faire ces dernières années où on était dans une situation financière un peu plus... un peu moins tendue. On avait essayé de déprécier du personnel, d'offrir des postes statutaires, de réduire le nombre de CDD et on y était arrivé sur quatre années de mandat. Là, compte tenu de la situation budgétaire et des incertitudes qui pèsent sur cette situation, nous avons fait le choix de ne pas geler de poste, on verra que ce n'est pas tout à fait pareil pour les enseignants-chercheurs dans la diapo suivante, mais en tout cas concernant les personnels BIATSS, de ne pas geler de poste mais, en revanche, d'ouvrir un petit peu moins de concours ou de mutations, et pour un certain nombre de postes vacants, de s'orienter plutôt dans un premier temps vers un recrutement de CDD. Donc ce sont des publications différées, ce ne sont pas des gels. On ne renonce pas complètement aux concours ou aux mutations mais, dans un premier temps, sur ces postes-là, on s'orientera plutôt vers des CDD par mesure de prudence comme je l'indiquais tout à l'heure.

Pour les enseignants et enseignants-chercheurs, 26 emplois sont proposés à la publication à l'identique de la demande de la composante auxquels s'ajoute un poste de maître de conférence qui sera un additif à la campagne 2016 que l'on fera voter en même temps. Alors, cela s'explique par la situation particulière d'une composante qui a vu beaucoup de départs d'enseignants-chercheurs d'un coup et notamment, il y avait une collègue qui part, qui faisait tout son service au deuxième semestre. Donc pour essayer d'aider cette composante qui se retrouve en difficulté dès cette année, on va publier un poste au fil de l'eau. On n'en fait pas beaucoup, mais compte tenu de la situation particulière, on fera un additif à la campagne 2016 pour cette composante.

Deux publications seront différées. Donc il s'agit de deux postes de PR où des ATER seront affectés à la demande de la composante.

Outre les 26 emplois qui sont évoqués sur le premier point, 4 emplois feront l'objet d'une requalification - donc en tout, ce seront 30 emplois qui seront proposés à la publication. 4 requalifications à la demande des composantes soit par changement de section soit par transformation d'un poste de MCF en PR, ce sera le cas en Sociologie, et inversement en Sciences et Techniques, me semble-t-il, de

mémoire, ce sera à l'inverse un poste de PR qui se transforme en MCF... Non, ce n'est pas en Sciences et Techniques, c'est à l'IUT du Creusot.

Le dernier point... enfin, l'avant-dernier point qui est évidemment le plus sensible. Pour la première année, nous gelerons des postes. Alors, quand on présentait les publications différées les années précédentes, on nous reprochait beaucoup de faire des gels masqués. Là, ce sont de vrais gels. On voit bien la différence avec les publications différées puisque pour ces postes-là, il n'y aura pas d'ATER. Donc ce sont des personnes qui partiront en retraite ou en mutation et qui ne seront pas remplacées.

Et puis dès la rentrée 2016... Je n'ai pas eu le temps de modifier depuis ce matin, mais ce n'est pas 2006, c'est évidemment 2016. Dès cette rentrée, vous le savez peut-être, nous avons procédé à des gels sur des postes d'ATER sur socle uB. Alors, il y a deux types de postes d'ATER. Il y a ceux qui sont prévus pour remplacer... enfin, qui sont... dont on dit qu'ils sont sur postes vacants, donc pour remplacer des collègues, et puis il y a des socles uB. Habituellement, on distribuait beaucoup plus largement ces postes d'ATER. Cette année, nous avons mené une politique de restriction assez forte sur ces postes d'ATER pour les raisons budgétaires qui vous ont été exposées tout à l'heure.

Alors, malgré tout, je souhaitais terminer cette synthèse de ce qui est ressorti des DOM en rappelant finalement quelles sont les priorités pour notre université pour les années à venir. Donc ce ne sont pas les priorités pour l'année, mais pour les années à venir. Il faut, en dépit et peut-être même en raison de cette situation très contrainte au niveau du budget, faire attention à ces objectifs, continuer à les poursuivre même si, pour un certain nombre d'entre eux, ce sera plus compliqué que ce que l'on avait pu imaginer. Ce sera peut-être plus dur, mais ces objectifs-là, nous devons les garder en ligne de mire et les poursuivre autant que faire se peut.

Donc, bien sûr, dans ce contexte, l'accompagnement des personnels contractuels est évidemment important. Je ne vais pas revenir sur nos débats de juin et juillet, sur ce qui s'est passé. Je rappellerai juste qu'il y a une charte des personnels contractuels qui a été votée, qui correspond à un cadre législatif et réglementaire que nous devons appliquer. Probablement, des erreurs ont été commises dans l'application de cette charte ces dernières semaines, ces derniers mois. Il faut que nous y soyons très attentifs. Il faut que le pôle RH et moi-même diffusions, expliquions, assurions le suivi de cette charte des personnels contractuels et c'est d'autant plus important d'accompagner ces personnels contractuels que nous allons réaugmenter le nombre de ces CDD et qu'il va falloir bien entendu faire attention au suivi, à l'accompagnement de ces personnels.

La convergence des régimes indemnitaires des agents BIATSS, on y a travaillé lors du précédent mandat. Cela reste un travail à poursuivre. Cela sera là encore plus compliqué que ce que l'on pouvait imaginer, mais cela reste un objectif du mandat.

Sur le recrutement et l'avancement des enseignants et des enseignants-chercheurs, nous avons déjà travaillé et il faut poursuivre ce travail. Et moins on a de postes à offrir, plus il faut faire attention aux procédures de recrutement et aux procédures d'avancement pour les enseignants et enseignants-chercheurs.

Accompagner et soutenir les projets des collègues, aussi bien enseignants/enseignants-chercheurs que BIATSS, lorsqu'ils souhaitent évoluer professionnellement, cela doit rester aussi un objectif et c'est aussi pour cela que sur la campagne BIATSS, si on n'ouvre pas autant de postes aux concours et à la

mutation que les années précédentes, on en ouvre quand même parce qu'il faut bien offrir des perspectives de concours ou de mutations aux personnels BIATSS.

La qualité de vie au travail. Évidemment, là encore, vu le contexte, il faut qu'on y soit particulièrement attentif et qu'on y travaille tous ensemble et évidemment en prenant appui sur le pôle RH.

Et puis on ne doit pas oublier finalement des missions qui sont essentielles, la responsabilité de l'université au sein de notre société et au service de son territoire et de sa population, cela doit rester... enfin, c'est un enjeu majeur pour nous, même si on rencontre des difficultés budgétaires qui sont, de toute façon, communes avec d'autres établissements publics.

Le Président.- Merci, Stéphanie. On peut prendre quelques minutes pour discuter des grandes lignes de ces... Pardon, excuse-moi.

Mme Grayot-Dirx.- Ce n'est pas tout. J'ai oublié, pardon...

Intervenant.- (*Hors micro*) Je sentais la conclusion...

Mme Grayot-Dirx.- Oui, mais non. En fait, non. Et puis ce n'est pas du tout un acte manqué parce que c'est quelque chose qui va occuper le pôle RH et je voulais le souligner parce que chacun, vous travaillez en lien plus ou moins étroit avec le pôle RH et l'année qui vient va être une année très chargée pour le pôle RH, avec des impacts possibles sur notre politique RH à moyen ou long terme. Donc cela paraît technique, c'est un changement de SI RH, autrement dit de système informatique pour les ressources humaines. On a choisi un outil de l'AMUE. On va être accompagné. On va commencer là, dans les semaines à venir. Officiellement au 1^{er} décembre, mais le travail commence d'ores et déjà. C'est une mutation importante et pas seulement technique. Et ce nouveau SI RH devrait nous donner aussi des outils pour améliorer la gestion des ressources humaines. Il y a des possibilités qui nous seront offertes techniquement pour nous permettre notamment d'améliorer la GPEC et donc l'accompagnement de l'évolution professionnelle de nos personnels.

Je crois que cette fois, c'est vraiment fini.

Le Président.- Merci beaucoup. Avez-vous des remarques, des questions, des précisions sur ces grandes lignes de la campagne d'emplois qui sera bien sûr présentée poste par poste devant le conseil académique et devant le conseil d'administration avant délibération ?

Monsieur Rollin.

M. Rollin.- Oui. Moi, je ne vais pas débattre de la politique d'emplois parce que la campagne d'emplois, on la verra lorsque le comité technique pourra répondre. Moi, les redites, je les garde pour le comité technique en primeur parce que c'est le premier qui doit décider.

Simplement, vous avez enfin... Enfin, à demi-mot, vous reconnaissez que la manière dont ont été gérés les deux mois sur les contractuels a été... Comment ? Je vais essayer d'être politiquement correct. Mauvaise, et encore je suis généreux parce que de mon point de vue, elle a été catastrophique. Finalement, sur mes cinq semaines de vacances, de congés, je n'ai passé véritablement que dix jours parce que même au mois d'août, j'accompagnais des personnels où il n'y avait plus

personne à l'université. Cela, c'est aussi... Parce que les personnels contractuels ne savaient même pas ce qu'ils devenaient. Au moins, vous reconnaissez que cela ne doit pas se reproduire.

Vous avez parlé de la charte des personnels qui reprend le contenu législatif. Heureusement que vous êtes revenus sur l'ensemble des décisions par rapport à cela parce que, sinon, vous vous retrouviez au tribunal administratif. Je l'avais préparé. Le non-respect de la charte informatique, de la charte des contractuels, vous avez été très loin dans le non-respect.

Et là, aujourd'hui, je découvre... Enfin, je découvre de manière officielle, puisque j'attendais à quel moment enfin vous alliez nous en parler, le SI RH.

Je reviens une fois de plus, comme à chaque conseil d'administration, mais je pense que les administrateurs commencent à en avoir l'habitude, je vous rappelle que le SI RH étant un outil de gestion des personnels, il doit y avoir un avis du comité technique. Donc nous allons préparer un recours au tribunal administratif parce que le comité technique n'a pas été consulté sur la manière dont vous devez le faire et cela est une obligation légale ! Une fois de plus, vous ne respectez pas les instances décisionnaires... consultatives - pas décisionnaires puisque seul le CA est décisionnaire. Consultatives concernant la gestion des ressources humaines !

Moi, je commence à... C'est vrai que les textes juridiques, je commence à bien les maîtriser. Le tribunal administratif, je vais commencer à connaître le chemin assez facilement, entre l'université et là. Mais là, cela devient... Va-t-on continuer encore comme cela ?

Nous avons passé quatre ans dans cette situation. Nous venons de passer quatre mois de crise où il n'y a eu aucune confiance entre les représentants des personnels, entre les personnels même et la gouvernance de l'université. Les instances ne fonctionnent pas. Elles ne fonctionnent pas ! Le comité technique jusqu'à maintenant depuis trois mois ne s'est pas réuni de manière normale. Il est chaque fois reporté puisque nous refusons de siéger au premier comité technique parce qu'il ne se tient pas dans des conditions normales. Le prochain, on verra de quelle manière il va se tenir s'il se tient. Je n'augure pas, mais... Enfin, moi, je sais déjà la réponse, mais je vous laisse la primeur, la découverte.

Donc à un moment, il va peut-être falloir revenir sur ces instances, reprendre ce qui relève du comité technique véritablement. Plusieurs fois... Si vous n'avez pas les textes, je peux vous les fournir. Je les ai, je vous les enverrai parce que là, cela commence à plus que m'agacer à ce que nous soyons constamment obligés de vous rappeler quelles sont les prérogatives du comité technique. À un moment, il va falloir que vraiment...

Mme Grayot-Dirx vient d'être nommée depuis quatre mois. Peut-être que là aussi un vice-président aux ressources humaines ne s'y était pas intéressé, mais peut-être qu'à un moment, il est temps de s'y intéresser et de prendre concrètement ce qu'il en est.

Moi, je vous le dis : si d'ici un mois, je n'ai pas une réponse de quand le comité technique est consulté avant toute décision... Parce que je vois que le système a été acheté, a été mis en place par l'AMUE. Cela veut dire que tout a été décidé avant que le comité technique ait donné un avis sur qu'est-ce qu'on veut du SI RH et c'est une obligation. Je vous le dis.

Mme Grayot-Dirx.- Monsieur Rollin, le 13 juin, on a parlé du SI RH en comité technique.

M. Rollin.- Oui, mais le 13 juin n'était pas un comité technique délibératif. Il doit passer en comité et faire l'objet d'un avis du comité technique. Donner un avis ! C'est un vote ! Ce n'est pas une discussion ! C'est comme si vous sortiez de ce CA-là et que vous disiez « le CA a donné un avis sur ça, sur le budget ». Je vous rappelle ce qu'est un avis. Le décret de loi des comités techniques donne ce qui relève d'un débat et ce qui relève d'un avis.

Mme Grayot-Dirx.- Le choix du SI RH, d'accord ?, n'a pas d'impact en soi sur l'organisation du travail du personnel.

M. Rollin.- (*Hors micro*) Non.

Mme Grayot-Dirx.- Le moment venu, quand il y aura des décisions à prendre sur ce que cela peut avoir comme impact sur le personnel, évidemment cela passera en CT.

M. Rollin.- Article 1 du décret constituant les comités techniques. « Le comité technique doit émettre un avis sur tout ce qui relève de la gestion (les outils techniques...) » Je dis bien « tout ce qui relève de la gestion » dont les outils techniques de la gestion des ressources humaines. Article 1 du décret constituant les comités techniques. Vous voulez peut-être que je vous cite l'ensemble des articles ?

Mme Grayot-Dirx.- Non, ça va. Je suis juriste, je sais lire un article. Je pense que l'on a une divergence d'interprétation, ce qui peut tout à fait arriver.

M. Rollin.- Donc le tribunal tranchera.

Le Président.- Merci. Peggy, une intervention ?

M. Rollin.- (*Hors micro*) Je comprends pourquoi cela ne fonctionne pas.

Mme Cénac-Guesdon.- Je souhaitais ajouter une question en parlant de respect des commissions. Je me demandais pourquoi la commission Finances n'avait pas été réunie pour discuter des différentes propositions qui nous ont été... de la situation financière de l'université de Bourgogne. La commission Finances, à mon information, ne s'est pas réunie depuis le début du mandat. C'est un petit peu dommage.

M. Delmas.- Si, si. La commission Finances s'est réunie pour le budget rectificatif n° 2 depuis le début du mandat. Elle s'est même réunie d'ailleurs pour le BR1 qui avait lieu... Je ne me souviens plus des dates exactement, mais il y a eu deux commissions des finances.

Mme Cénac-Guesdon.- Il y a des personnes... Je viendrai vous voir. Des personnes qui devraient être informées de... qui n'ont pas été invitées.

M. Delmas.- Les personnes ont été informées. C'est le pôle Finances qui a transmis aux personnes concernées. M. Sébastien Chevalier peut en témoigner ici.

Mme Cénac-Guesdon.- (*Hors micro*) Il y a des élus qui n'ont pas reçu leur...

Intervenant.- (*Hors micro*) Je n'ai jamais reçu d'information là-dessus.

M. Delmas.- Mais vous êtes membre de la commission des finances ?

Intervenant.- (*Hors micro*) On s'inscrit et je m'étais inscrit (*suite inaudible*).

Mme Cénac-Guesdon.- (*Hors micro*) Il y a plusieurs collègues qui devraient y être et qui n'ont jamais reçu aucune information.

Intervenant.- (*Hors micro*) je n'ai jamais reçu d'info.

M. Delmas.- Cela est à voir avec la direction des services.

Le Président.- D'une façon générale, Peggy, on réunit la commission des finances systématiquement avant tous les conseils d'administration pour lesquels il y a des décisions budgétaires. Donc ça, c'est quelque chose qui est parfaitement ancré dans la pratique de l'établissement.

Mme Cénac-Guesdon.- (*Hors micro*) C'est pour cela que j'étais surprise la dernière fois de... que mes collègues me disent qu'ils n'avaient pas été conviés à une commission Finances.

M. Delmas.- (*Hors micro*) Il y en a 3 ou 4 dans l'année.

Le Président.- D'autres remarques sur tous ces grands dossiers ? S'il n'y a pas d'autres remarques, je voudrais, avant de mettre fin à ce conseil d'administration, dire que j'ai manqué à tous mes devoirs... Pardon, Peggy, vous voudriez faire une remarque ? Oui.

Mme Cénac-Guesdon.- J'ai des questions que je pensais poser au début. Des questions quant à l'événement dont vous avez parlé tout à l'heure, donc l'accueil de l'université d'été du Medef demain sur le campus. J'avais plusieurs questions sur ce sujet. La première question déjà, combien cela rapporte à l'uB ? Combien cela coûte à l'uB ? Et puis d'autres questions un peu plus générales. Est-ce que le principe de location de salles a été acté par le CA ? Est-ce que c'est une attribution permanente du président de l'université ou à une personne déléguée ? Est-ce qu'il y a une charte de modalités de location qui a été rédigée ou qui est en cours de réflexion ? Une charte qui dirait, par exemple, à qui loue-t-on, à quelles conditions, est-ce que les enseignements, les examens sont prioritaires par rapport à ces événements. Et quel est le lien avec la dévolution du patrimoine de la location de ces locaux ?

Le Président.- Cela fait beaucoup de questions. On ne va pas pouvoir aborder toutes ces questions de fond aujourd'hui, mais globalement ce que je peux vous dire, c'est que pour ce qui concerne l'accueil de l'université d'été du Medef, c'est quelque chose qui a fait l'objet d'une délibération parfaitement transparente du conseil d'administration à l'occasion d'un conseil que je n'ai plus en tête, mais tout ceci a été bien entendu soumis et validé par le conseil d'administration.

Maintenant, combien cela nous rapporte, honnêtement, ce n'est pas l'objectif. L'objectif, c'est que l'on arrive à nouer des relations confiantes,

partenariales, gagnant-gagnant avec le monde des entreprises, encore une fois, sans lequel on n'avancera pas.

Pour ce qui est des locations de salles, je vais laisser Marie-France répondre. Tout cela est protocolisé. C'est organisé. Cela a été validé. Je n'ai pas le détail en tête, bien sûr, mais tout s'est fait dans les règles.

Mme Mathieu.- Oui. Sur les locations, cela a fait l'objet d'une délibération en CA et vous avez les tarifs. Tout est précis. Il y a une annexe financière. Il y a toutes les situations qui sont listées. Les délibérations, de toute façon, sont accessibles sur notre site. Donc là, vous avez toutes les infos.

Le Président.- Les autres questions sont de vraies questions de fond, la dévolution, toutes ces choses-là. Il n'y a pas de lien avec la dévolution du patrimoine, bien sûr. C'est indépendant, mais c'est une des actions dont on imagine qu'elle illustre ce que peut être... ce que peut représenter le patrimoine universitaire comme un levier, un médiateur de relations modernisées et rénovées avec les acteurs de la société. Mais cela n'a pas de lien direct avec le chantier possible de dévolution du patrimoine pour lequel, encore une fois je veux vous rassurer, on est en train de travailler avec la Caisse des Dépôts, avec le ministère. On expertise. Aucune décision n'est prise. Aucune décision ne sera bien entendu prise sans le conseil d'administration et encore une fois je ne proposerai pas de nous engager dans la dévolution si je n'ai pas l'absolue garantie que c'est quelque chose qui est acceptable financièrement pour notre université. Donc on y reviendra en toute transparence le moment venu. Pour l'instant, on est en train de travailler sur les dossiers sans préjuger du fait que l'on s'engagera ou que l'on ne s'engagera pas dans la dévolution.

Théo.

M. Sainte-Marie.- Très brièvement pour qu'on puisse partir parce qu'il commence déjà à être un petit peu tard. Pour instaurer... Et c'est une vraie proposition, ce n'est pas du tout une blague. Pour instaurer un trait de confiance entre le Medef et l'université, les organisations étudiantes et les étudiants même, d'une manière générale, puisqu'ils sont les principaux acteurs de l'université, est-ce que, Monsieur Kern, cela vous intéresserait d'intégrer et de nous aider à créer de façon un peu plus poussée et évoluée que cela ne l'est aujourd'hui le Bureau des stages qui est une proposition de l'UNEF, de mon organisation, pendant les élections, c'est-à-dire un endroit où on aurait peut-être du personnel administratif, peut-être du personnel associatif et peut-être, pourquoi pas, une organisation patronale qui nous aiderait à trouver des stages sur nos cursus, ce qui est assez important ? Enfin, vous connaissez la thématique de l'insertion professionnelle, etc. Et même, pourquoi pas, décliner la chose ?

Évidemment, nous, nous sommes contre le fait que les étudiants se salarient, cela n'aide pas pendant les études. Enfin... Par exemple, financièrement, moi, je suis dans l'obligation de me salarier. Eh bien, pourquoi pas créer une passerelle pour que vos entreprises en Bourgogne Franche-Comté, parce que si je ne me trompe pas, vous êtes maintenant président du Medef Bourgogne et Franche-Comté...

Non, juste Bourgogne ? Au temps pour moi. Côte-d'Or, pardon. Puissent, pourquoi pas, employer des étudiants à hauteur de 5, 10, 15 heures ? Pourquoi

pas ? Enfin, cela pourrait être intéressant. On pourrait en discuter et en débattre si...
D'accord.

M. Kern.- (*Hors micro*) Je suis ouvert à toute proposition... (*Micro*) Et d'ailleurs, on a un service de stages. On fait passer des CV pour des étudiants qui cherchent des stages dès qu'on en reçoit au Medef et on circularise nos entreprises. Donc cela existe déjà et moi, je suis tout à fait partant pour travailler avec tous les étudiants et toutes les corpos, etc.

Le Président.- Kevin, un dernier mot.

M. Garnier.- Très rapidement. Oui, justement, en fait, pour venir à cela, tu le sais en plus, on travaille là-dessus actuellement. Donc moi, je ne serais pas contre aussi l'idée d'intégrer cette proposition. Comme tu le sais, on pourra en reparler. Enfin, moi, je suis plutôt très...

M. Kern.- Je vous laisse vous voir et puis vous revenez vers moi, OK ?

M. Garnier.- Oui, il n'y a pas de souci.

Le Président.- Super. Écoutez, je suis très content de cette dernière décision.

I) Informations du Président et du Vice-Président

Le Président.- Je voudrais simplement vous dire que j'ai manqué un petit peu à mes devoirs en début de conseil où je fais d'abord d'habitude un point d'information générale.

Compte tenu de la nécessité d'accueillir la délégation, je n'ai pas fait ce point d'information.

Je voulais simplement vous dire que nous avons changé de recteur durant l'été, que Denis Rolland a pris ses fonctions comme Recteur de l'académie de Caen et que c'est Mme Frédérique Alexandre-Bailly qui a pris les fonctions de Rectrice de l'académie de Dijon. Elle est arrivée durant l'été. Je l'ai déjà rencontrée une première fois. On a eu une longue séance de travail tous les deux et donc on fera des points réguliers. En tout cas, on a construit un lien de bonne confiance à l'occasion de notre première rencontre.

Et puis je voudrais également vous dire qu'Hélène Manciaux nous a quittés. Donc elle a pris de nouvelles fonctions à la Préfecture et que c'est Jean-Marc Bourgeon qui était précédemment en charge de la recherche à la COMUE, à l'université de Bourgogne Franche-Comté, qui a rejoint notre université et qui a pris la direction du Pôle des Affaires Juridiques et Institutionnelles au 1^{er} septembre.

Bienvenue à Jean-Marc, mais c'est pour Jean-Marc un retour à la maison.

(Applaudissements)

Et sur ce, je voudrais sincèrement vous remercier pour la qualité des débats, la hauteur de nos débats. Vous voyez qu'il était indispensable que l'on ait ce premier débat préparatoire aux délibérations que nous serons amenés à prendre le

29 septembre à l'occasion du conseil d'administration pour le vote du budget et le vote de la campagne d'emplois. Donc merci à tous.

Je vous souhaite une excellente soirée et à bientôt.

(L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 04)

Le Président

Alain BONNIN

